

Rapport aux actionnaires

Deuxième trimestre 2025

La Banque Nationale divulgue ses résultats du deuxième trimestre de 2025 et hausse son dividende trimestriel de 4 cents, à 1,18 \$ par action

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025 préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTREAL, le 28 mai 2025 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 896 M\$ au deuxième trimestre de 2025 comparativement à 906 M\$ au deuxième trimestre de 2024, en baisse de 1 %, et le résultat dilué par action s'établit à 2,17 \$ au deuxième trimestre de 2025 par rapport à 2,54 \$ au trimestre correspondant de 2024. En excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ enregistrés au cours du deuxième trimestre de 2025, notamment les coûts d'acquisition et d'intégration liés à l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB) ⁽²⁾ conclue le 3 février 2025, ainsi que les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB, le résultat net ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 1 166 M\$ et se compare à 906 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024. Le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 2,85 \$ par rapport à 2,54 \$ pour le deuxième trimestre de 2024, une hausse de 12 %.

Le résultat net de la Banque pour le semestre terminé le 30 avril 2025 se chiffre à 1 893 M\$ par rapport à 1 828 M\$ pour la période correspondante de 2024, en hausse de 4 %, alors que le résultat dilué par action atteint 4,91 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025, contre 5,13 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024, une baisse attribuable aux actions ordinaires émises dans le cadre de l'acquisition de CWB ⁽²⁾. En excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾, le résultat net ajusté ⁽¹⁾ pour le semestre terminé le 30 avril 2025 s'élève à 2 216 M\$ et se compare à 1 828 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024, en hausse de 21 %, et le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 5,78 \$ par rapport à 5,13 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024, en hausse de 13 %.

« La Banque a enregistré une solide performance au deuxième trimestre, grâce à la forte croissance organique de nos secteurs d'exploitation. Nous sommes également heureux d'avoir conclu l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest durant le trimestre, une étape importante dans l'accélération de notre stratégie à l'échelle nationale et dans l'élargissement et l'expansion géographique de nos capacités bancaires au profit de notre clientèle », a déclaré Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada.

« Dans un contexte persistant d'incertitude géopolitique et géoéconomique, notre position de capital solide nous permet de soutenir la croissance de nos activités », a conclu M. Ferreira.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2025 ⁽²⁾	2024 ⁽³⁾	Variation %	2025 ⁽²⁾	2024 ⁽³⁾	Variation %
Résultat net	896	906	(1)	1 893	1 828	4
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,17 \$	2,54 \$	(15)	4,91 \$	5,13 \$	(4)
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 708	1 278	34	3 245	2 539	28
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁴⁾	11,9 %	16,9 %		14,0 %	17,0 %	
Ratio de versement des dividendes ⁽⁴⁾	42,2 %	43,2 %		42,2 %	43,2 %	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽¹⁾						
Résultat net – ajusté	1 166	906	29	2 216	1 828	21
Résultat dilué par action – ajusté (<i>en dollars</i>)	2,85 \$	2,54 \$	12	5,78 \$	5,13 \$	13
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 850	1 278	45	3 460	2 539	36
				Au 30 avril 2025	Au 31 octobre 2024	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III ⁽⁵⁾				13,4 %	13,7 %	
Ratio de levier selon Bâle III ⁽⁵⁾				4,7 %	4,4 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(3) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Mode de présentation de l'information ».

(4) Consulter le « Glossaire » aux pages 51 à 54 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(5) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Particuliers et Entreprises ⁽¹⁾

- Résultat net de 132 M\$ au deuxième trimestre de 2025 par rapport à 311 M\$ au deuxième trimestre de 2024, une baisse de 58 %. Le résultat net ajusté ⁽²⁾ de 316 M\$ est en hausse de 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2024.
- Revenu total de 1 416 M\$ au deuxième trimestre de 2025, une hausse de 285 M\$ ou 25 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, attribuable à l'inclusion de CWB qui représente 240 M\$ ou 21 %, ainsi qu'à la croissance du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 11 % et du crédit aux entreprises de 64 % depuis un an, principalement en raison de l'inclusion des prêts de CWB au cours du deuxième trimestre de 2025.
- La marge nette d'intérêts ⁽³⁾ de 2,30 % au deuxième trimestre de 2025 affiche un recul par rapport à 2,36 % au deuxième trimestre de 2024.
- Les frais autres que d'intérêts de 804 M\$ augmentent de 31 % par rapport au deuxième trimestre de 2024, dont l'inclusion de CWB contribue à 25 % de la hausse.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 337 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2024, principalement en raison des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ sur les prêts non dépréciés acquis de CWB, ainsi que des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés et non dépréciés des Services aux particuliers et des Services aux entreprises.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 56,8 % se détériore comparativement à 54,1 % au deuxième trimestre de 2024, ce qui est en partie attribuable aux éléments particuliers ⁽²⁾ liés à l'acquisition de CWB.

Gestion de patrimoine ⁽¹⁾

- Résultat net de 232 M\$ au deuxième trimestre de 2025 par rapport à 205 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 13 %.
- Revenu total de 791 M\$ au deuxième trimestre de 2025, contre 683 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une augmentation de 108 M\$ ou 16 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés, du revenu net d'intérêts et de l'inclusion des revenus de CWB.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 476 M\$ au deuxième trimestre de 2025 par rapport à 400 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 19 % en lien avec la croissance des revenus et avec l'impact de l'inclusion de CWB.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 60,2 % se détériore comparativement à 58,6 % au deuxième trimestre de 2024.

Marchés financiers ⁽¹⁾

- Résultat net de 501 M\$ au deuxième trimestre de 2025 contre 322 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 56 %.
- Revenu total de 1 101 M\$, une hausse de 62 % principalement attribuable à l'augmentation des revenus des marchés mondiaux.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 403 M\$ au deuxième trimestre de 2025, par rapport à 312 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse attribuable principalement à l'augmentation de la rémunération variable.
- Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 64 M\$ au deuxième trimestre de 2025 par rapport à 11 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une augmentation qui s'explique par les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 36,6 % s'améliore comparativement à 45,8 % au deuxième trimestre de 2024, en lien avec la hausse marquée des revenus.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 169 M\$ au deuxième trimestre de 2025 contre 163 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 4 %.
- Revenu total de 390 M\$ au deuxième trimestre de 2025, en hausse de 11 % par rapport au deuxième trimestre de 2024, une augmentation qui provient principalement de la croissance des revenus de la filiale ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 117 M\$ au deuxième trimestre de 2025 sont en hausse de 8 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, une hausse attribuable aux filiales Credigy et ABA Bank.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 22 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2024, une hausse attribuable aux filiales Credigy et ABA Bank.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 30,0 % s'améliore par rapport à 30,9 % au trimestre correspondant de 2024.

Autres ⁽¹⁾

- Perte nette de 138 M\$ au deuxième trimestre de 2025, contre une perte nette de 95 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une variation qui provient principalement des charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB, qui sont considérées comme des éléments particuliers ⁽²⁾, atténuée par une contribution plus élevée des activités de trésorerie et par l'inclusion des revenus de CWB au deuxième trimestre de 2025.

Gestion du capital ⁽¹⁾

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III ⁽⁴⁾ de 13,4 % au 30 avril 2025, en baisse par rapport à 13,7 % au 31 octobre 2024. La baisse s'explique principalement par la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques provenant en partie de l'inclusion de CWB.
- Ratio de levier selon Bâle III ⁽⁴⁾ de 4,7 % au 30 avril 2025, en hausse par rapport à 4,4 % au 31 octobre 2024.

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Consulter le « Glossaire » aux pages 51 à 54 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Rapport de gestion

Daté du 27 mai 2025

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) et les notes y afférant pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025, ainsi qu'avec les états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca. Les informations comprises dans les différents documents ou rapports publiés par la Banque ou disponibles sur le site Internet de la Banque et étant mentionnées dans le présent document ne sont pas et ne doivent pas être considérées comme incorporées par référence dans le Rapport aux actionnaires, le Rapport de gestion, ou les états financiers consolidés, à moins d'une mention expresse à l'effet contraire.

Acquisition	4	Gestion du capital	25
Survot et perspectives économiques	5	Gestion des risques	31
Mode de présentation de l'information	6	Divulgaration d'information sur les risques	47
Faits saillants	13	Méthodes comptables et communication de l'information financière	48
Analyse financière	14	Méthodes comptables significatives et estimations comptables	48
Résultats consolidés	14	Modifications futures de méthodes comptables	49
Résultats sectoriels	17	Communication de l'information financière	49
Bilan consolidé	23	Données financières trimestrielles	50
Transactions avec des parties liées	24	Glossaire	51
Titrisation et arrangements hors bilan	24		
Impôts sur le résultat	25		

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations faites dans les messages de la direction, de même que d'autres déclarations à l'égard de l'économie, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2025 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, de ses opérations, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, des potentiels impacts de l'incertitude géopolitique accrue sur la Banque et sa clientèle, de ses cibles et engagements en matière environnementale, sociale et de gouvernance, des impacts et bénéfices de l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (CWB), et de certains risques auxquels la Banque est exposée. La Banque peut également faire des déclarations prospectives dans d'autres documents et dépôts réglementaires, de même qu'oralement. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les actionnaires de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles que la Banque considère raisonnables à cette date, et sont sujettes à de l'incertitude et à des risques inhérents, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresse ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque met en garde les actionnaires que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer significativement de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs. Ainsi, la Banque recommande de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient significativement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Les actionnaires et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs mentionnés ci-dessous, de même que d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2025, notamment dans le contexte d'incertitude géopolitique accrue, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Ces hypothèses figurent à la section Survot et perspectives économiques, et pour chaque secteur d'exploitation, à la section Revue de l'économie et du marché du Rapport annuel 2024 ainsi qu'à la section Survot et perspectives économiques du présent document et elles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reposent sur un certain nombre d'hypothèses et leurs résultats futurs sont assujettis à certains facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités, incluant les risques de récession; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires, incluant l'imposition de tarifs et les mesures prises en réponse, ainsi que les impacts possibles sur notre clientèle, nos opérations, et plus généralement, sur l'économie; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; la supervision réglementaire et les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; la capacité de la Banque à intégrer avec succès CWB et les coûts ou passifs éventuels non divulgués liés à l'acquisition; les changements climatiques, incluant les risques physiques et liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone; la capacité de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes; la disponibilité d'information complète et de haute qualité de notre clientèle et autres tiers, incluant sur les émissions de gaz à effet de serre; la capacité de la Banque à développer des indicateurs pour suivre efficacement les progrès; le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de produits durables; la capacité de la Banque à identifier les occasions liées au climat ainsi qu'à évaluer et gérer les risques liés au climat; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique, incluant le système bancaire ouvert et l'usage de l'intelligence artificielle; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les entreprises concurrentes offrant des services non traditionnels; le risque lié aux modèles, les variations de la performance et de la solvabilité de la clientèle et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités; les modifications apportées aux lignes directrices sur le capital, les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations attribuées à la Banque par les agences de notation financière et extra-financière; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; le risque lié aux tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers la Banque; les effets potentiels de perturbations des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris en raison de cyberattaques, de vols ou de divulgation de données, incluant des renseignements personnels et le vol d'identité; l'exposition à des activités frauduleuses; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie, sur les conditions de marché ou sur les perspectives de la Banque, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements; et la capacité de la Banque à anticiper et à gérer avec succès les risques provenant des facteurs précédemment mentionnés.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont également assujetties au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et de financement, au risque opérationnel, au risque de non-conformité à la réglementation, au risque de réputation, au risque stratégique et au risque environnemental et social, de même qu'à certains risques dits émergents ou jugés importants. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section Gestion des risques du Rapport annuel 2024 ainsi que dans la section Gestion des risques du présent Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025 et peuvent être mis à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Acquisition

Acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB)

Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB, une institution de services financiers diversifiés établie à Edmonton, en Alberta, dans laquelle la Banque détenait déjà une participation de 5,9 %. Cette transaction permettra à la Banque d'accélérer sa croissance pancanadienne. Ce regroupement réunit deux banques canadiennes complémentaires dont les activités sont en pleine croissance et permet d'améliorer les services à la clientèle en offrant une gamme complète de produits et de services à l'échelle nationale, avec un modèle de service centré sur les régions.

La contrepartie totale transférée de 6,8 G\$ comprend 5,3 G\$ pour 100 % des actions ordinaires de CWB acquises par le biais d'un échange d'actions à un ratio d'échange de 0,450 action ordinaire de la Banque Nationale pour chaque action ordinaire de CWB, qui n'était pas déjà détenue par la Banque Nationale, 1,4 G\$ pour le règlement de relations préexistantes et 0,1 G\$ pour l'émission de droits de remplacement à des paiements fondés sur des actions. La juste valeur des actions ordinaires émises de la Banque a été déterminée sur la base du prix de l'action à la fermeture de la Bourse de Toronto au 31 janvier 2025, soit 128,99 \$ l'action. À la date d'acquisition, la Banque obtient une participation de 100 % des actions avec droit de vote de CWB et la participation détenue antérieurement de 5,9 % a été réévaluée à une juste valeur de 0,3 G\$. La participation ne donnant pas le contrôle dans CWB comptabilisée à la date d'acquisition a été évaluée à une juste valeur de 0,6 G\$ et représente les actions privilégiées de CWB et les billets de capital à recours limité (BCRL) en circulation à cette date. La contrepartie de l'acquisition totalise 7,7 G\$.

Sur la base des justes valeurs estimées, la répartition préliminaire du prix d'achat attribue 45,4 G\$ aux actifs, incluant le goodwill, et 37,7 G\$ aux passifs à la date d'acquisition. Le goodwill estimé de 1,6 G\$ reflète les synergies des dépenses prévues de nos activités de services bancaires liées aux secteurs des Particuliers et Entreprises et de Gestion de patrimoine, les synergies de financement attendues, ainsi que la croissance attendue de la plateforme de produits et services à l'échelle nationale. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19 afférente aux états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente les incidences de l'acquisition de CWB sur les résultats du secteur des Particuliers et Entreprises, le secteur le plus touché, ainsi que sur les résultats consolidés de la Banque.

(en million de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 30 avril 2025

Semestre terminé le 30 avril 2025

	Résultats Particuliers et Entreprises			Résultats consolidés			Résultats Particuliers et Entreprises			Résultats consolidés		
	Excluant CWB	Impact CWB ⁽¹⁾	Total	Excluant CWB	Impact CWB ⁽¹⁾	Total	Excluant CWB	Impact CWB ⁽¹⁾	Total	Excluant CWB	Impact CWB ⁽¹⁾	Total
Résultats d'exploitation												
Revenu net d'intérêts	921	225	1 146	954	251	1 205	1 865	225	2 090	1 926	251	2 177
Revenus autres que d'intérêts	255	15	270	2 398	47	2 445	515	15	530	4 609	47	4 656
Revenu total	1 176	240	1 416	3 352	298	3 650	2 380	240	2 620	6 535	298	6 833
Frais autres que d'intérêts	651	153	804	1 719	223	1 942	1 292	153	1 445	3 365	223	3 588
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	525	87	612	1 633	75	1 708	1 088	87	1 175	3 170	75	3 245
Dotations aux pertes de crédit	152	274	426	271	274	545	314	274	588	525	274	799
Résultat avant charge (économie) d'impôts	373	(187)	186	1 362	(199)	1 163	774	(187)	587	2 645	(199)	2 446
Charge (économie) d'impôts	102	(48)	54	319	(52)	267	213	(48)	165	605	(52)	553
Résultat net	271	(139)	132	1 043	(147)	896	561	(139)	422	2 040	(147)	1 893
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽²⁾												
Revenu net d'intérêts – ajusté	921	225	1 146	954	251	1 205	1 865	225	2 090	1 954	251	2 205
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	255	15	270	2 398	47	2 445	515	15	530	4 628	47	4 675
Revenu total – ajusté	1 176	240	1 416	3 352	298	3 650	2 380	240	2 620	6 582	298	6 880
Frais autres que d'intérêts – ajustés	651	129	780	1 645	155	1 800	1 292	129	1 421	3 265	155	3 420
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	525	111	636	1 707	143	1 850	1 088	111	1 199	3 317	143	3 460
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	152	44	196	271	44	315	314	44	358	525	44	569
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	373	67	440	1 436	99	1 535	774	67	841	2 792	99	2 891
Charge (économie) d'impôts – ajustée	102	22	124	340	29	369	213	22	235	646	29	675
Résultat net – ajusté	271	45	316	1 096	70	1 166	561	45	606	2 146	70	2 216

(1) Fait référence à l'impact de la transaction de CWB sur les résultats.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Survivance et perspectives économiques

Économie mondiale

La tendance la plus importante du mois dernier a sans aucun doute été l'apaisement de la guerre commerciale que mène Washington contre ses partenaires commerciaux. Toute forme d'apaisement est clairement positive pour l'économie mondiale, mais l'enthousiasme actuel nous semble quelque peu exagéré. Après tout, le droit de douane moyen imposé par Washington demeure à son plus haut niveau depuis 1939, même après la récente diminution. Il est vrai qu'il pourrait continuer à baisser à mesure que de nouveaux accords seront conclus, mais un retour au statu quo des dernières années nous semble extrêmement improbable. Soulignons également que la plupart des accords signés par Washington sont assortis d'une échéance (90 jours dans la plupart des cas), ce qui signifie que des droits de douane plus élevés pourraient toujours être réinstaurés si les négociations visant à établir un nouveau cadre commercial entre les États-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux devaient aboutir à une impasse. Ces risques, associés à un environnement commercial moins favorable, devraient continuer à peser sur la croissance internationale au cours des prochains mois. Bien que limitée, l'action des banques centrales et des gouvernements devrait aider à limiter les dégâts.

Aux États-Unis, le produit intérieur brut (PIB) s'est légèrement contracté au premier trimestre en raison d'une forte augmentation des importations, un phénomène qui devrait s'inverser au deuxième trimestre. La volonté de devancer l'imposition des tarifs a non seulement stimulé les importations, mais aussi la demande domestique privée, qui a augmenté de 3 % en rythme annualisé au premier trimestre. Quant au marché du travail, il reste résilient pour l'instant. Cependant, des signes de fragilité sont perceptibles, notamment l'augmentation du nombre de chômeurs de longue durée et la diminution du nombre de postes affichés. Bien que les mesures protectionnistes aient été considérablement réduites ces derniers jours, elles risquent de maintenir l'inflation au-dessus de l'objectif de la banque centrale pendant un certain temps. Peut-être pas suffisamment pour empêcher une baisse des taux cette année, mais assez pour inciter la banque centrale à faire preuve de prudence dans son approche. Des taux directeurs plus élevés que prévu, combinés aux représailles commerciales et boycotts d'autres pays (notamment dans le secteur du tourisme), pourraient ralentir la croissance au second semestre. Tout cela devrait se traduire par une croissance de 1,5 % ⁽¹⁾ cette année et de 1,1 % ⁽¹⁾ en 2026.

Économie du Canada

Même si le tarif effectif moyen imposé par les Américains sur les exportations canadiennes n'est probablement que d'environ 6 % si l'on tient compte du fait que les produits conformes à l'Accord Canada États-Unis Mexique (ACEUM) ne sont pas visés, le risque d'escalade et le manque de visibilité qui en résulte paralysent les entreprises canadiennes. Alors que les intentions d'investissement laissaient entrevoir une reprise en 2025 il y a quelques mois, la situation a radicalement changé, plusieurs projets étant désormais suspendus. L'incertitude commence également à se refléter sur le marché du travail qui montre des signes d'affaiblissement. Le taux de chômage est en hausse de 0,3 au cours des deux derniers mois alors que le nombre d'emplois perdus dans le secteur privé s'est élevé à pas moins de 75 000. Une baisse d'une telle ampleur n'a été observée que pendant les confinements liés à la pandémie ou au plus fort de la crise financière de 2008-2009. Pour l'instant, l'Ontario est la province la plus touchée, avec une perte de 62 000 emplois depuis février, dont 30 000 dans le secteur manufacturier. Dans ce contexte, la confiance des consommateurs a chuté à des niveaux historiquement bas, et les données immobilières montrent déjà que les acheteurs sont réticents à s'engager. Cela laisse présager une faiblesse de la consommation dans les mois à venir, alors que les craintes de pertes d'emploi s'intensifient. Puisque le dollar est résilient, que l'inflation est généralement sous contrôle et que les mesures de rétorsion tarifaires sont relativement limitées, la Banque du Canada devrait être en mesure d'abaisser son taux directeur à 2,0 % d'ici la fin de l'année. Cela serait suffisant pour l'instant dans la mesure où le gouvernement fédéral entend également mettre l'épaule à la roue pour limiter les dégâts économiques. Dans un contexte de très faible croissance démographique, nous prévoyons une croissance du PIB de seulement 1,1 % ⁽¹⁾ en 2025, avec une légère contraction de l'économie au deuxième et au troisième trimestre et un taux de chômage moyen de 7,1 % ⁽¹⁾ cette année (6,9 % ⁽¹⁾ en avril, avec un pic à 7,4 % ⁽¹⁾ au quatrième trimestre). Une croissance du PIB de 0,9 % ⁽¹⁾ est attendue pour 2026.

Économie du Québec

Malgré les vents contraires, l'économie québécoise est bien positionnée pour faire face aux nouveaux défis qui se profilent. Les Québécois et les Québécoises ont été moins affectés par la lutte contre l'inflation depuis 2022 et la politique monétaire restrictive qui en a découlé, car ils sont moins endettés qu'ailleurs. Le taux de chômage au Québec était de 6,0 % en avril, le troisième plus bas parmi les provinces canadiennes et 0,9 en dessous de la moyenne nationale. Les données de sondage indiquent également que les consommateurs québécois résistent mieux qu'ailleurs, car la province compte la plus forte proportion de ménages qui jugent leur situation financière bonne. Les ménages québécois ont un taux d'épargne plus élevé, ce qui pourrait leur permettre de mieux résister aux vents contraires à venir. Malgré l'incertitude actuelle, nous notons aussi une plus grande résilience du marché de l'immobilier au Québec par rapport notamment à l'Ontario et la Colombie-Britannique. Nous continuons de croire que le PIB du Québec pourrait se montrer relativement résistant par rapport au reste du pays grâce à ses solides fondamentaux. Comme d'autres provinces, le Québec est vulnérable au protectionnisme américain. Les exportations hors-énergie vers les États-Unis représentent 14,2 % du PIB, soit une proportion légèrement plus élevée que la moyenne nationale de 13,0 %. Cependant, l'économie québécoise est moins vulnérable à des chocs sectoriels. En effet, en Amérique du Nord, le Québec est la quatrième économie la plus diversifiée après le Manitoba, la Pennsylvanie et le Texas. En matière d'exportations, le Québec est la province la plus diversifiée. Nos prévisions de croissance pour la province sont de 0,9 % ⁽¹⁾ en 2025, après 1,4 % en 2024. La croissance démographique étant plus faible que dans le reste du pays, la province devrait continuer d'afficher l'un des taux de chômage les plus bas de la fédération en moyenne en 2025, à 6,0 % ⁽¹⁾ (Canada : 7,1 % ⁽¹⁾).

(1) Prévisions de la croissance du PIB réel ou du taux de chômage, groupe Économie et Stratégie de Financière Banque Nationale

Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB, et représentent les PCGR du Canada.

Le 1^{er} novembre 2024, la Banque a cessé la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable. L'utilisation de la méthode de l'équivalent imposable est moins pertinente depuis l'introduction des règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) au cours du premier trimestre de 2025 et du projet de loi C-59 en lien avec l'imposition de certains dividendes canadiens au cours de l'exercice 2024. Ce changement n'a aucun impact sur le résultat net divulgué précédemment. Les données pour les périodes de 2024 ont été ajustées afin de refléter ce changement.

Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025 des secteurs des Particuliers et Entreprises, de Gestion de patrimoine, des Marchés financiers ainsi que dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB sur les résultats de la Banque.

Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lectrices et aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Les principales mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque afin d'analyser ses résultats sont décrites ci-dessous et le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans les tableaux de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » aux pages 10 à 12 ainsi que dans le tableau « Résultats consolidés » à la page 14. À noter que pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025, dans le cadre de la transaction avec CWB, plusieurs éléments en lien avec cette acquisition ont été exclus des résultats, puisque de l'avis de la direction, ils ne représentent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque, notamment les charges d'acquisition et d'intégration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB et les dotations aux pertes de crédit initiales enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB. De plus, pour le semestre terminé le 30 avril 2025, l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription, le gain résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires de CWB détenues par la Banque, l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte ont été exclus des résultats. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2024, aucun élément particulier n'avait été exclu des résultats.

Revenu net d'intérêts ajusté

Représente le revenu net d'intérêts excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le revenu net d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenus autres que d'intérêts ajustés

Représentent les revenus autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer les revenus autres que d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenu total ajusté

Représente le revenu total excluant les éléments particuliers. Il est composé du revenu net d'intérêts ajusté et des revenus autres que d'intérêts ajustés. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le revenu total en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Frais autres que d'intérêts ajustés

Représentent les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer les frais autres que d'intérêts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ajusté

Représente le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts excluant les éléments particuliers. Il représente également la différence entre le revenu total ajusté et les frais autres que d'intérêts ajustés. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Dotations aux pertes de crédit ajustées

Représentent les dotations aux pertes de crédit excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer les dotations aux pertes de crédit en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Charge (économie) d'impôts ajustée

Représente la charge (économie) d'impôts excluant la charge (économie) d'impôts liée aux éléments particuliers.

Résultat net ajusté

Représente le résultat net excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat net en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté

Représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat de base par action ajusté

Représente le résultat de base par action excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat de base par action en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Résultat dilué par action ajusté

Représente le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le résultat dilué par action en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

La Banque utilise également les mesures décrites ci-dessous pour évaluer ses résultats et le rapprochement quantitatif de ces mesures financières non conformes aux PCGR est présenté à la page 7 dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Deuxième trimestre 2025 » disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca.

Revenu net d'intérêts autre que de négociation ajusté

Représente le revenu net d'intérêts autre que de négociation excluant les éléments particuliers. Il comprend les revenus liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités autres que de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, et est utilisé dans le calcul de la marge nette d'intérêts autre que de négociation ajustée. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le revenu net d'intérêts autre que de négociation en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation

Représente le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation qui comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, et certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts.

Revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation

Représentent les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation qui comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions s'il y a lieu.

Revenus liés aux activités de négociation

Représentent les revenus liés aux activités de négociation qui comprennent les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions s'il y a lieu.

Ratios non conformes aux PCGR

La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Un ratio dont une mesure financière non conforme aux PCGR est au moins une composante constitue un ratio non conforme aux PCGR. La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR pour présenter des aspects de sa performance financière ou de sa situation financière.

Les principaux ratios non conformes utilisés par la Banque sont décrits ci-dessous.

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP) ajusté

Représente le RCP excluant les éléments particuliers. Il correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficacité de la Banque quant à l'utilisation des capitaux propres. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le RCP en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Ratio de versement des dividendes ajusté

Représente le ratio de versement des dividendes excluant les éléments particuliers. Il correspond aux dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action ajusté. Ce ratio est une mesure qui précise la proportion des résultats qui est versée aux actionnaires sous forme de dividendes. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le ratio de versement des dividendes en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Levier opérationnel ajusté

Représente le levier opérationnel excluant les éléments particuliers. Il correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total ajusté et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts ajustés, et mesure la sensibilité des résultats de la Banque à la variation de ses revenus. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le levier opérationnel en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Ratio d'efficacité ajusté

Représente le ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers. Ce ratio représente les frais autres que d'intérêts ajustés exprimés en pourcentage du revenu total ajusté et mesure l'efficacité des activités de la Banque. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer le ratio d'efficacité en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Marge nette d'intérêts autre que de négociation ajustée

Représente la marge nette d'intérêts autre que de négociation excluant les éléments particuliers. Elle se calcule en divisant le revenu net d'intérêts autre que de négociation ajusté par l'actif moyen portant intérêts autre que de négociation. Ce ratio est une mesure de la rentabilité des activités autres que de négociation. Les éléments particuliers sont exclus afin de mieux évaluer la marge nette d'intérêts autre que de négociation en ne tenant pas compte d'éléments qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire désigne une mesure financière qui a) n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de la Banque et b) est, ou est censée être, communiquée périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. La composition de ces mesures financières supplémentaires est présentée en note de bas de tableau ou dans le « Glossaire » aux pages 51 à 54 du présent Rapport de gestion.

Mesures de gestion du capital

Le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers exige la communication d'information permettant d'évaluer les objectifs, procédures et processus de gestion du capital de la Banque, tel que prévu dans les IFRS à l'IAS 1 – *Présentation des états financiers*. La façon dont la Banque gère son capital et ses liquidités lui est propre et les IFRS ne prescrivent pas un mode de calcul en particulier. Ces mesures sont calculées selon différentes lignes directrices ou préavis du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), lesquels se fondent sur les normes, recommandations et bonnes pratiques du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), tel que présenté dans le tableau suivant.

Ligne directrice ou préavis du BSIF	Mesure
Normes de fonds propres	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ratio du total des fonds propres Fonds propres CET1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 Total des fonds propres Actif pondéré en fonction des risques Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle
Exigences de levier	Ratio de levier Exposition totale
Capacité totale d'absorption des pertes (<i>Total Loss Absorbing Capacity</i> ou TLAC)	Indicateurs clés – Exigences de TLAC TLAC disponible Ratio TLAC Ratio de levier TLAC
Normes de liquidité	Portefeuille d'actifs liquides Actifs grevés et actifs non grevés Ratio de liquidité à court terme (<i>Liquidity Coverage Ratio</i> ou LCR) Actifs liquides de haute qualité (<i>high-quality liquid assets</i> ou HQLA) Entrées/sorties et sorties nettes de trésorerie Ratio structurel de liquidité à long terme (<i>Net Stable Funding Ratio</i> ou NSFR) Éléments de financement stable disponible Éléments de financement stable exigé
Banques d'importance systémique mondiale (BISM) – Obligations redditionnelles	Indicateurs BISM

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 30 avril

						2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	1 146	230	(505)	356	(22)	1 205	635
Revenus autres que d'intérêts	270	561	1 606	34	(26)	2 445	2 115
Revenu total	1 416	791	1 101	390	(48)	3 650	2 750
Frais autres que d'intérêts	804	476	403	117	142	1 942	1 472
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	612	315	698	273	(190)	1 708	1 278
Dotations aux pertes de crédit	426	(1)	64	59	(3)	545	138
Résultat avant charge (économie) d'impôts	186	316	634	214	(187)	1 163	1 140
Charge (économie) d'impôts	54	84	133	45	(49)	267	234
Résultat net	132	232	501	169	(138)	896	906
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Frais autres que d'intérêts							
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽³⁾	1	3	–	–	114	118	–
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	23	1	–	–	–	24	–
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	24	4	–	–	114	142	–
Dotations aux pertes de crédit							
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁵⁾	230	–	–	–	–	230	–
Incidence sur les dotations aux pertes de crédit	230	–	–	–	–	230	–
Charge d'impôts							
Charge d'impôts liée aux charges d'acquisition et d'intégration de CWB ⁽³⁾	–	(1)	–	–	(31)	(32)	–
Charge d'impôts liée à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	(6)	–	–	–	–	(6)	–
Charge d'impôts liée aux dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁵⁾	(64)	–	–	–	–	(64)	–
Incidence sur la charge d'impôts	(70)	(1)	–	–	(31)	(102)	–
Incidence sur le résultat net	(184)	(3)	–	–	(83)	(270)	–
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 146	230	(505)	356	(22)	1 205	635
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	270	561	1 606	34	(26)	2 445	2 115
Revenu total – ajusté	1 416	791	1 101	390	(48)	3 650	2 750
Frais autres que d'intérêts – ajustés	780	472	403	117	28	1 800	1 472
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	636	319	698	273	(76)	1 850	1 278
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	196	(1)	64	59	(3)	315	138
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	440	320	634	214	(73)	1 535	1 140
Charge (économie) d'impôts – ajustée	124	85	133	45	(18)	369	234
Résultat net – ajusté	316	235	501	169	(55)	1 166	906

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.
- (2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.
- (3) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 118 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB.
- (4) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, un montant de 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB.
- (5) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

(en millions de dollars canadiens)

Semestre terminé le 30 avril

						2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	2 090	457	(1 014)	726	(82)	2 177	1 386
Revenus autres que d'intérêts	530	1 110	3 022	69	(75)	4 656	4 074
Revenu total	2 620	1 567	2 008	795	(157)	6 833	5 460
Frais autres que d'intérêts	1 445	917	770	240	216	3 588	2 921
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 175	650	1 238	555	(373)	3 245	2 539
Dotations aux pertes de crédit	588	1	100	110	–	799	258
Résultat avant charge (économie) d'impôts	587	649	1 138	445	(373)	2 446	2 281
Charge (économie) d'impôts	165	175	220	93	(100)	553	453
Résultat net	422	474	918	352	(273)	1 893	1 828
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Revenu net d'intérêts							
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽³⁾	–	–	–	–	(28)	(28)	–
Incidence sur le revenu net d'intérêts	–	–	–	–	(28)	(28)	–
Revenus autres que d'intérêts							
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁴⁾	–	–	–	–	4	4	–
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	–	–	–	–	(23)	(23)	–
Incidence sur les revenus autres que d'intérêts	–	–	–	–	(19)	(19)	–
Frais autres que d'intérêts							
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁶⁾	1	3	–	–	140	144	–
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁷⁾	23	1	–	–	–	24	–
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	24	4	–	–	140	168	–
Dotations aux pertes de crédit							
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁸⁾	230	–	–	–	–	230	–
Incidence sur les dotations aux pertes de crédit	230	–	–	–	–	230	–
Charge d'impôts							
Charge d'impôts liée à l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽³⁾	–	–	–	–	(8)	(8)	–
Charge d'impôts liée au gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁴⁾	–	–	–	–	1	1	–
Charge d'impôts liée à la gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	–	–	–	–	(6)	(6)	–
Charge d'impôts liée aux charges d'acquisition et d'intégration de CWB ⁽⁶⁾	–	(1)	–	–	(38)	(39)	–
Charge d'impôts liée à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁷⁾	(6)	–	–	–	–	(6)	–
Charge d'impôts liée aux dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁸⁾	(64)	–	–	–	–	(64)	–
Incidence sur la charge d'impôts	(70)	(1)	–	–	(51)	(122)	–
Incidence sur le résultat net	(184)	(3)	–	–	(136)	(323)	–
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	2 090	457	(1 014)	726	(54)	2 205	1 386
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	530	1 110	3 022	69	(56)	4 675	4 074
Revenu total – ajusté	2 620	1 567	2 008	795	(110)	6 880	5 460
Frais autres que d'intérêts – ajustés	1 421	913	770	240	76	3 420	2 921
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 199	654	1 238	555	(186)	3 460	2 539
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	358	1	100	110	–	569	258
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	841	653	1 138	445	(186)	2 891	2 281
Charge (économie) d'impôts – ajustée	235	176	220	93	(49)	675	453
Résultat net – ajusté	606	477	918	352	(137)	2 216	1 828

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le semestre terminé le 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(3) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 8 et 10 afférentes aux états financiers consolidés).

(4) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un gain de 4 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB au 31 janvier 2025.

(5) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la Banque a comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction.

(6) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 144 M\$ (105 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB.

(7) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un montant de 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB.

(8) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

Présentation du résultat de base et dilué par action – ajustés

(en dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %
Résultat de base par action	2,19 \$	2,56 \$	(14)	4,96 \$	5,18 \$	(4)
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽²⁾	–	–		0,05	–	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽³⁾	–	–		(0,01)	–	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	–	–		0,05	–	
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁵⁾	0,22	–		0,29	–	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁶⁾	0,04	–		0,05	–	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁷⁾	0,43	–		0,45	–	
Résultat de base par action – ajusté	2,88 \$	2,56 \$	13	5,84 \$	5,18 \$	13
Résultat dilué par action	2,17 \$	2,54 \$	(15)	4,91 \$	5,13 \$	(4)
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽²⁾	–	–		0,05	–	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽³⁾	–	–		(0,01)	–	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	–	–		0,05	–	
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁵⁾	0,22	–		0,28	–	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁶⁾	0,04	–		0,05	–	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁷⁾	0,42	–		0,45	–	
Résultat dilué par action – ajusté	2,85 \$	2,54 \$	12	5,78 \$	5,13 \$	13

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.
- (2) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 8 et 10 afférentes aux états financiers consolidés).
- (3) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un gain de 4 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB au 31 janvier 2025.
- (4) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la Banque a comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction.
- (5) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 118 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB. Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, ces charges s'élèvent à 144 M\$ (105 M\$ déduction faite des impôts).
- (6) Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, un montant de 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB.
- (7) Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	3 650	2 750	33	6 833	5 460	25
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 708	1 278	34	3 245	2 539	28
Résultat net	896	906	(1)	1 893	1 828	4
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽³⁾	11,9 %	16,9 %		14,0 %	17,0 %	
Levier opérationnel ⁽³⁾	0,8 %	4,3 %		2,3 %	2,9 %	
Ratio d'efficience ⁽³⁾	53,2 %	53,5 %		52,5 %	53,5 %	
Résultat par action						
de base	2,19 \$	2,56 \$	(14)	4,96 \$	5,18 \$	(4)
dilué	2,17 \$	2,54 \$	(15)	4,91 \$	5,13 \$	(4)
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽⁴⁾						
Revenu total – ajusté ⁽⁴⁾	3 650	2 750	33	6 880	5 460	26
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté ⁽⁴⁾	1 850	1 278	45	3 460	2 539	36
Résultat net – ajusté ⁽⁴⁾	1 166	906	29	2 216	1 828	21
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽⁵⁾	15,6 %	16,9 %		16,5 %	17,0 %	
Levier opérationnel – ajusté ⁽⁵⁾	10,4 %	4,3 %		8,9 %	2,9 %	
Ratio d'efficience – ajusté ⁽⁵⁾	49,3 %	53,5 %		49,7 %	53,5 %	
Résultat dilué par action – ajusté ⁽⁴⁾	2,85 \$	2,54 \$	12	5,78 \$	5,13 \$	13
Informations sur les actions ordinaires						
Dividendes déclarés	1,14 \$	1,06 \$	8	2,28 \$	2,12 \$	8
Valeur comptable ⁽³⁾	76,13 \$	62,28 \$		76,13 \$	62,28 \$	
Cours de l'action						
haut	127,44 \$	114,68 \$		140,76 \$	114,68 \$	
bas	107,01 \$	101,24 \$		107,01 \$	86,50 \$	
clôture	121,08 \$	110,54 \$		121,08 \$	110,54 \$	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	391 322	340 056		391 322	340 056	
Capitalisation boursière	47 381	37 590		47 381	37 590	

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2025 ⁽¹⁾	Au 31 octobre 2024	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	536 194	462 226	16
Prêts, déduction faite des provisions	285 728	243 032	18
Dépôts	387 974	333 545	16
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	29 790	22 400	33
Actifs sous administration ⁽³⁾	825 523	766 082	8
Actifs sous gestion ⁽³⁾	170 469	155 900	9
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽⁶⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	13,4 %	13,7 %	
catégorie 1	15,1 %	15,9 %	
total	16,9 %	17,0 %	
Ratio de levier	4,7 %	4,4 %	
Ratio TLAC ⁽⁶⁾	28,2 %	31,2 %	
Ratio de levier TLAC ⁽⁶⁾	8,8 %	8,6 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) ⁽⁶⁾	166 %	150 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) ⁽⁶⁾	127 %	122 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial (équivalent temps plein)	32 371	29 196	11
Nombre de succursales au Canada	395	368	7
Nombre de guichets automatiques au Canada	965	940	3

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(3) Consulter le « Glossaire » aux pages 51 à 54 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(5) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(6) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Analyse financière

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	1 205	635	90	2 177	1 386	57
Revenus autres que d'intérêts	2 445	2 115	16	4 656	4 074	14
Revenu total	3 650	2 750	33	6 833	5 460	25
Frais autres que d'intérêts	1 942	1 472	32	3 588	2 921	23
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 708	1 278	34	3 245	2 539	28
Dotations aux pertes de crédit	545	138		799	258	
Résultat avant charge d'impôts	1 163	1 140	2	2 446	2 281	7
Charge d'impôts	267	234	14	553	453	22
Résultat net	896	906	(1)	1 893	1 828	4
Résultat dilué par action <i>(en dollars)</i>	2,17	2,54	(15)	4,91	5,13	(4)
Éléments particuliers ⁽³⁾						
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription	–	–		(28)	–	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation	–	–		4	–	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB	–	–		(23)	–	
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB	(118)	–		(144)	–	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB	(24)	–		(24)	–	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB	(230)	–		(230)	–	
Éléments particuliers avant impôts	(372)	–		(445)	–	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers	(102)	–		(122)	–	
Éléments particuliers après impôts	(270)	–		(323)	–	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽³⁾						
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 205	635	90	2 205	1 386	59
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	2 445	2 115	16	4 675	4 074	15
Revenu total – ajusté	3 650	2 750	33	6 880	5 460	26
Frais autres que d'intérêts – ajustés	1 800	1 472	22	3 420	2 921	17
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 850	1 278	45	3 460	2 539	36
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	315	138		569	258	
Résultat avant charge d'impôts – ajusté	1 535	1 140	35	2 891	2 281	27
Charge d'impôts – ajustée	369	234	58	675	453	49
Résultat net – ajusté	1 166	906	29	2 216	1 828	21
Résultat dilué par action – ajusté <i>(en dollars)</i>	2,85	2,54	12	5,78	5,13	13
Actif moyen ⁽⁴⁾	551 432	455 036	21	519 296	448 783	16
Prêts moyens ^{(4) (5)}	284 845	231 691	23	264 442	229 909	15
Dépôts moyens ⁽⁴⁾	399 064	308 488	29	373 936	304 974	23
Levier opérationnel ⁽⁶⁾	0,8 %	4,3 %		2,3 %	2,9 %	
Levier opérationnel – ajusté ⁽⁷⁾	10,4 %	4,3 %		8,9 %	2,9 %	
Ratio d'efficience ⁽⁶⁾	53,2 %	53,5 %		52,5 %	53,5 %	
Ratio d'efficience – ajusté ⁽⁷⁾	49,3 %	53,5 %		49,7 %	53,5 %	

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(4) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(5) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2024.

(6) Consulter le « Glossaire » aux pages 51 à 54 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(7) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

Résultats financiers

Pour le deuxième trimestre de 2025, la Banque affiche un résultat net de 896 M\$ comparativement à 906 M\$ au deuxième trimestre de 2024, en baisse de 1 % et le résultat dilué par action s'établit à 2,17 \$ au deuxième trimestre de 2025 par rapport à 2,54 \$ au trimestre correspondant de 2024. En excluant les éléments particuliers enregistrés au cours du deuxième trimestre de 2025, notamment les coûts d'acquisition et d'intégration liés à l'acquisition de CWB, ainsi que les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB, le résultat net ajusté se chiffre à 1 166 M\$ et se compare à 906 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024. Le résultat dilué par action ajusté se chiffre à 2,85 \$ par rapport à 2,54 \$ pour le deuxième trimestre de 2024, une hausse de 12 %.

Le résultat net de la Banque pour le semestre terminé le 30 avril 2025 se chiffre à 1 893 M\$ par rapport à 1 828 M\$ pour la période correspondante de 2024, en hausse de 4 %, alors que le résultat dilué par action atteint 4,91 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025, contre 5,13 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024, une baisse attribuable aux actions ordinaires émises dans le cadre de l'acquisition de CWB. En excluant les éléments particuliers, le résultat net ajusté pour le semestre terminé le 30 avril 2025 s'élève à 2 216 M\$ et se compare à 1 828 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024, en hausse de 21 %, et le résultat dilué par action ajusté se chiffre à 5,78 \$ par rapport à 5,13 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024, en hausse de 13 %.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 14,0 % pour le semestre terminé le 30 avril 2025, et se compare à 17,0 % pour la période correspondante de 2024.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 3 650 M\$ au deuxième trimestre de 2025, en hausse de 900 M\$ ou 33 % comparativement au trimestre correspondant de 2024, dont 11 % de la hausse provient de l'inclusion de CWB. Cette hausse s'explique également par le revenu total enregistré dans le secteur des Marchés financiers au deuxième trimestre de 2025 qui augmente de 62 % par rapport au deuxième trimestre de 2024 en raison de la hausse marquée des revenus des marchés mondiaux. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse en raison de la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises (incluant la transition des acceptations bancaires vers des prêts à taux CORRA (*Canadian Overnight Repo Rate Average*)) qui a plus que compensé l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts, ainsi qu'en raison de l'augmentation des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Ces augmentations ont été atténuées par une baisse des revenus de crédit en lien avec la transition des acceptations bancaires vers des prêts au taux CORRA. La croissance du revenu total du secteur de Gestion de patrimoine provient principalement des revenus tirés des services tarifés, notamment des revenus de frais de gestion de placement et de services fiduciaires, et des revenus de fonds communs de placement. La croissance est également attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêts, ainsi que des commissions de courtage en valeurs mobilières, conséquence de la hausse des activités de la clientèle. Le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 11 % comparativement au deuxième trimestre de 2024, grâce à la progression des revenus de la filiale ABA Bank provenant de la croissance de ses activités. Le revenu total de la rubrique *Autres* du deuxième trimestre de 2025 est plus élevé qu'au trimestre correspondant de 2024, une hausse principalement attribuable à la contribution plus élevée des activités de trésorerie.

Le revenu total s'élève à 6 833 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025, contre 5 460 M\$ pour la période correspondante de 2024, une hausse de 1 373 M\$ ou 25 %, dont 298 M\$ ou 5 % de la hausse provient de l'inclusion de CWB. Le revenu total du secteur des Marchés financiers est en hausse de 680 M\$ ou 51 % par rapport à la période correspondante de 2024, une hausse attribuable essentiellement à la croissance significative des revenus des marchés mondiaux. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises affiche une hausse de 335 M\$ ou 15 %, principalement en raison de l'augmentation du revenu net d'intérêts provenant de la croissance des prêts et des dépôts (incluant la transition des acceptations bancaires vers des prêts à taux CORRA), atténuée par un recul de la marge nette d'intérêts, ainsi que de la croissance des revenus de commissions internes liées à la distribution du secteur de Gestion de patrimoine. Ces augmentations ont été contrebalancées par une baisse des revenus tirés des acceptations bancaires. L'augmentation du revenu total du secteur de Gestion de patrimoine s'explique principalement par les revenus tirés des services tarifés, notamment les revenus des frais de gestion de placement et de services fiduciaires, et les revenus de fonds communs de placement en lien avec la croissance des actifs sous administration et sous gestion. La croissance est également attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêts, ainsi que des commissions de courtage en valeurs mobilières, conséquence de la hausse des activités de la clientèle. Le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 18 % par rapport au semestre terminé le 30 avril 2024, en raison de la croissance des revenus de la filiale ABA Bank provenant de la croissance de ses activités et de l'augmentation des revenus de la filiale Credigy. Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, le revenu total de la rubrique *Autres* est plus élevé qu'à la période correspondante de 2024, une hausse principalement attribuable à l'inclusion des revenus de CWB contrebalancée par une contribution plus faible des activités de trésorerie et par l'impact défavorable des éléments particuliers liés à l'acquisition de CWB. En excluant les éléments particuliers enregistrés au cours du premier semestre de 2025, le revenu total ajusté s'élève à 6 880 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025, contre 5 460 M\$ pour le semestre correspondant de 2024, une hausse de 26 %.

Frais autres que d'intérêts

Au deuxième trimestre de 2025, les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 1 942 M\$, en hausse de 470 M\$ ou 32 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, dont 223 M\$ provient de l'inclusion de CWB. Les frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2025 comprennent les éléments particuliers suivants : des charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB de 118 M\$ ainsi qu'un montant de 24 M\$ relatif à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB. La rémunération et les avantages du personnel sont en hausse par rapport au deuxième trimestre de 2024, ce qui s'explique par la croissance des salaires ainsi que de la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus. Les frais d'occupation, incluant les frais d'amortissement, affichent une baisse par rapport au deuxième trimestre de 2024, attribuable à un renversement de 22 M\$ de la provision pour les taxes foncières liées au nouveau siège social de la Banque. La hausse des frais de technologie, incluant les frais d'amortissement, s'explique par des investissements en lien avec l'évolution technologique de la Banque et le plan de développement des affaires. Les honoraires professionnels sont en hausse, notamment en raison des charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2025. Les frais de communication sont également en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2024. L'augmentation des autres frais provient principalement de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB. En excluant les éléments particuliers, les frais autres que d'intérêts ajustés s'établissent à 1 800 M\$ au deuxième trimestre de 2025 comparativement à 1 472 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 22 %.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 3 588 M\$, une hausse de 23 % par rapport au semestre correspondant de 2024, en partie attribuable à l'inclusion de CWB qui contribue à 8 % de la hausse. L'augmentation des frais autres que d'intérêts s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre, à l'exception des frais d'occupation, qui affichent une hausse par rapport au premier semestre de 2024. Cette hausse des frais d'occupation est attribuable à des frais liés au nouveau siège social de la Banque ainsi qu'à l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank, atténuée par un renversement de 22 M\$ de la provision pour les taxes foncières liées au nouveau siège social de la Banque. Les éléments particuliers enregistrés dans les frais autres que d'intérêts au cours du semestre terminé le 30 avril 2025 s'élèvent à 168 M\$. Les frais autres que d'intérêts ajustés pour le premier semestre de 2025 se chiffrent à 3 420 M\$ comparativement à 2 921 M\$ pour le semestre correspondant de 2024, en hausse de 17 %.

Dotations aux pertes de crédit

Pour le deuxième trimestre de 2025, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 545 M\$ par rapport à 138 M\$ au trimestre correspondant de 2024. Cette augmentation considérable s'explique en partie par les dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB. La hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés s'explique également par l'impact défavorable lié à la mise à jour des scénarios macroéconomiques et à la recalibration de certains paramètres de risque ainsi que par les incertitudes entourant l'imposition de nouveaux droits de douane. Ces augmentations ont été atténuées par les effets de la migration du risque de crédit, plus favorable au deuxième trimestre de 2025, ainsi que par la croissance des portefeuilles de prêts moins importante qu'au trimestre correspondant de 2024. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de Credigy⁽¹⁾ sont également en hausse par rapport au deuxième trimestre de 2024. Cette augmentation provient des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit), des Services aux entreprises (incluant CWB), du secteur des Marchés financiers, ainsi que des filiales Credigy et ABA Bank. De plus, la filiale Credigy a enregistré des dotations aux pertes de crédit sur les prêts DAC de 11 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2025, en raison de réévaluations de certains portefeuilles.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, les dotations aux pertes de crédit de la Banque s'élèvent à 799 M\$ comparativement à 258 M\$ pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation provient en partie des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB. De plus, cette hausse s'explique par l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés en raison de l'impact défavorable lié à la mise à jour des scénarios macroéconomiques, de la recalibration de certains paramètres de risque ainsi que des incertitudes entourant l'imposition de nouveaux droits de douane. Ces éléments ont été compensés par les effets de la migration du risque de crédit, plus défavorable au cours du premier semestre de 2024, ainsi que par la croissance des portefeuilles de prêts moins importante qu'au semestre correspondant de 2024. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy⁽¹⁾ affichent une hausse qui provient des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit), et des Services aux entreprises, du secteur des Marchés financiers ainsi que des filiales Credigy et ABA Bank. De plus, la filiale Credigy a enregistré des dotations aux pertes de crédit sur les prêts DAC de 11 M\$ au cours du premier semestre de 2025, en raison de réévaluations de certains portefeuilles.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le deuxième trimestre de 2025 totalise 267 M\$ comparativement à 234 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024. Le taux effectif d'imposition du deuxième trimestre de 2025 s'établit à 23 % par rapport à 21 % au trimestre correspondant de 2024. Ceci s'explique principalement par l'impact de l'application des règles du Pilier 2 (pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Impôts sur le résultat »).

Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, le taux effectif d'imposition est de 23 %, par rapport à 20 % pour le semestre correspondant de 2024. La variation du taux effectif d'imposition s'explique par la même raison que celle mentionnée pour le trimestre et par un niveau plus faible des revenus exonérés d'impôts pour le semestre terminé le 30 avril 2025.

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 51 à 54 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés financiers et Financement spécialisé aux États-Unis et International qui regroupe principalement les activités des filiales Credigy Ltd. (Credigy) et Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank). Les autres activités opérationnelles, certains éléments particuliers ainsi que les activités de trésorerie et de la filiale Technologie Flinks inc. (Flinks) sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	1 146	870	32	2 090	1 740	20
Revenus autres que d'intérêts	270	261	3	530	545	(3)
Revenu total	1 416	1 131	25	2 620	2 285	15
Frais autres que d'intérêts	804	612	31	1 445	1 227	18
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	612	519	18	1 175	1 058	11
Dotations aux pertes de crédit	426	89		588	160	
Résultat avant charge d'impôts	186	430	(57)	587	898	(35)
Charge d'impôts	54	119	(55)	165	248	(33)
Résultat net	132	311	(58)	422	650	(35)
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽²⁾	(184)	–		(184)	–	
Résultat net – ajusté ⁽²⁾	316	311	2	606	650	(7)
Marge nette d'intérêts ⁽³⁾	2,30 %	2,36 %		2,29 %	2,36 %	
Actif moyen portant intérêts ⁽³⁾	204 759	150 072	36	184 214	148 367	24
Actif moyen ⁽⁴⁾	208 658	156 736	33	186 905	155 874	20
Prêts moyens ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	203 341	155 100	31	183 394	154 185	19
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	1 237	433		1 237	433	
Prêts dépréciés nets en % du total des prêts et acceptations ⁽³⁾	0,6 %	0,3 %		0,6 %	0,3 %	
Dépôts moyens ⁽⁴⁾	107 086	88 933	20	99 433	88 942	12
Ratio d'efficacité ⁽³⁾	56,8 %	54,1 %		55,2 %	53,7 %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽⁶⁾	55,1 %	54,1 %		54,2 %	53,7 %	

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.
- (2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, la Banque a enregistré plusieurs éléments en lien avec l'acquisition de CWB, notamment les charges d'acquisition et d'intégration de 1 M\$ déduction faite des impôts, l'amortissement des immobilisations incorporelles de 17 M\$ déduction faite des impôts et les dotations aux pertes de crédit initiales de 166 M\$ déduction faite des impôts enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.
- (3) Consulter le « Glossaire » aux pages 51 à 54 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.
- (4) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.
- (5) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2024.
- (6) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 132 M\$ au deuxième trimestre de 2025 comparativement à 311 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une baisse de 58 % qui s'explique principalement par l'augmentation des dotations aux pertes de crédit, notamment les dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ sur les prêts non dépréciés acquis de CWB, ainsi que par la hausse des frais autres que d'intérêts (incluant les éléments particuliers enregistrés au cours du deuxième trimestre de 2025). Par ailleurs, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts se chiffre à 612 M\$, en hausse de 18 % par rapport au deuxième trimestre de 2024, en raison de la croissance des revenus du secteur, ainsi que de l'inclusion des résultats de CWB qui contribue à 17 % de la hausse. Le résultat net ajusté de 316 M\$ est en hausse de 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, alors que le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ajusté est en hausse de 23 %. L'augmentation de 32 % du revenu net d'intérêts au deuxième trimestre de 2025 provient en partie de l'inclusion de CWB qui contribue à 26 % de la hausse, ainsi que de la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises (incluant la transition des acceptations bancaires vers des prêts au taux CORRA), ce qui a plus que compensé l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts. Par ailleurs, les revenus autres que d'intérêts sont en hausse de 3 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, notamment en raison de l'inclusion des revenus de CWB, atténuée par la transition des acceptations bancaires vers des prêts au taux CORRA.

Le revenu total des Services aux particuliers est en hausse de 52 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2024. L'augmentation provient de la hausse du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des prêts et des dépôts, atténuée par un recul de la marge sur les dépôts, ainsi qu'à l'augmentation des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. L'inclusion de CWB au cours du deuxième trimestre de 2025 explique également la hausse du revenu total des Services aux particuliers. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 233 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024, principalement en raison d'une augmentation du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des prêts (incluant la transition des acceptations bancaires vers des prêts au taux CORRA) et des dépôts, atténuée par une réduction de la marge nette d'intérêts, ainsi qu'en raison de l'inclusion des revenus de CWB. Cette augmentation a été contrebalancée par une baisse des revenus tirés des acceptations bancaires en lien avec la transition des acceptations bancaires vers des prêts au taux CORRA.

Les frais autres que d'intérêts du secteur de 804 M\$ au deuxième trimestre de 2025 sont en hausse de 31 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, provenant de l'inclusion des frais autres que d'intérêts de CWB contribuant à 25 % de la hausse, qui comprennent des éléments particuliers de 24 M\$ en lien avec l'acquisition. La hausse des frais autres que d'intérêts provient également de l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, principalement attribuable à des hausses salariales, et des investissements liés à l'évolution technologique du secteur. Le ratio d'efficacité de 56,8 % pour le deuxième trimestre de 2025 se détériore de 2,7 points de pourcentage par rapport au deuxième trimestre de 2024. Les frais autres que d'intérêts ajustés se chiffrent à 780 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025 comparativement à 612 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024. Le ratio d'efficacité ajusté s'élève à 55,1 % au deuxième trimestre de 2025, comparativement à 54,1 % au trimestre correspondant de 2024.

Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 426 M\$ au deuxième trimestre de 2025 comparativement à 89 M\$ au deuxième trimestre de 2024, une hausse de 337 M\$. Cette hausse est principalement due aux dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB d'un montant de 230 M\$. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés et sur les prêts non dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) et des Services aux entreprises sont en hausse. Les dotations aux pertes de crédit ajustées se chiffrent à 196 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025, en hausse de 107 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, le résultat net du secteur s'établit à 422 M\$, en baisse de 35 % par rapport à 650 M\$ en 2024, principalement en raison de l'augmentation des dotations aux pertes de crédit (incluant les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB enregistrées au cours du premier semestre de 2025). Par ailleurs, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts pour le semestre terminé le 30 avril 2025 atteint 1 175 M\$, en hausse de 11 % par rapport à la période correspondante de 2024, dont 8 % de la hausse provient de l'inclusion des résultats de CWB. Le résultat net ajusté est en baisse de 7 % comparativement à 650 M\$ pour la période correspondante de 2024, attribuable à l'augmentation des dotations aux pertes de crédit, alors que le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ajusté est en hausse de 13 %. La hausse du revenu total des Services aux particuliers provient principalement de la croissance des prêts et des dépôts et de l'accroissement de la marge sur les prêts (atténuée par le rétrécissement de la marge sur les dépôts), ainsi que de l'augmentation des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine et de l'inclusion de CWB. De plus, la hausse du revenu total des Services aux entreprises s'explique par la croissance des prêts et des dépôts, atténuée par le rétrécissement de la marge sur les prêts, ainsi que par l'inclusion de CWB. Ces augmentations ont été atténuées par une baisse des revenus de crédit en lien avec la transition des acceptations bancaires vers des prêts au taux CORRA.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 445 M\$, une augmentation de 18 % par rapport à la période correspondante de 2024 qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. L'inclusion de CWB contribue à 12 % de la hausse des frais autres que d'intérêts. Le ratio d'efficacité s'élève à 55,2 % et se détériore de 1,5 point de pourcentage par rapport au 30 avril 2024. Les frais autres que d'intérêts ajustés du secteur sont en hausse de 16 % par rapport à 1 227 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024. Le ratio d'efficacité ajusté, à 54,2 % pour le premier semestre de 2025, se compare à 53,7 % pour la période correspondante de 2024. Pour le premier semestre de 2025, les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 588 M\$, une augmentation de 428 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024. Cette augmentation s'explique par les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB d'un montant de 230 M\$, ainsi que par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit), et des Services aux entreprises. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés sont également en hausse à la suite de changements au niveau de certains paramètres de risque et des incertitudes entourant l'imposition de nouveaux droits de douane. En excluant les éléments particuliers enregistrés au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 358 M\$ comparativement à 160 M\$ pour le semestre correspondant de 2024.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	230	203	13	457	401	14
Revenus tirés des services tarifés	467	394	19	917	769	19
Revenus tirés des transactions et autres revenus	94	86	9	193	173	12
Revenu total	791	683	16	1 567	1 343	17
Frais autres que d'intérêts	476	400	19	917	790	16
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	315	283	11	650	553	18
Dotations aux pertes de crédit	(1)	–		1	–	
Résultat avant charge d'impôts	316	283	12	649	553	17
Charge d'impôts	84	78	8	175	152	15
Résultat net	232	205	13	474	401	18
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽²⁾	(3)	–		(3)	–	
Résultat net – ajusté ⁽²⁾	235	205	15	477	401	19
Actif moyen ⁽³⁾	10 754	8 963	20	10 681	8 834	21
Prêts moyens ^{(3) (4)}	9 596	7 967	20	9 518	7 839	21
Prêts dépréciés nets ⁽⁵⁾	12	6	100	12	6	100
Dépôts moyens ⁽³⁾	60 015	41 927	43	51 602	41 568	24
Actifs sous administration ⁽⁵⁾	825 523	691 554	19	825 523	691 554	19
Actifs sous gestion ⁽⁵⁾	170 469	138 848	23	170 469	138 848	23
Ratio d'efficacité ⁽⁵⁾	60,2 %	58,6 %		58,5 %	58,8 %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽⁶⁾	59,7 %	58,6 %		58,3 %	58,8 %	

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, la Banque a enregistré plusieurs éléments en lien avec l'acquisition de CWB, notamment des charges d'intégration de 2 M\$, déduction faite des impôts, et un montant de 1 M\$, déduction faite des impôts, lié à l'amortissement des immobilisations incorporelles.

(3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(4) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2024.

(5) Consulter le « Glossaire » aux pages 51 à 54 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(6) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 232 M\$ au deuxième trimestre de 2025 comparativement à 205 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une augmentation de 13 %. Le revenu total du secteur de 791 M\$ est en hausse de 108 M\$ ou 16 % comparativement à 683 M\$ au deuxième trimestre de 2024. La hausse du revenu net d'intérêts de 13 % par rapport au trimestre correspondant de 2024 s'explique par l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts, par l'impact favorable du changement dans la composition des dépôts ainsi que par l'inclusion de CWB au cours du deuxième trimestre de 2025. La hausse de 19 % des revenus tirés des services tarifés est attribuable à l'appréciation des marchés boursiers comparativement au trimestre correspondant de 2024, à des entrées nettes positives dans les diverses solutions et à l'inclusion de CWB. Les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en hausse de 9 % par rapport au deuxième trimestre de 2024 en raison de l'augmentation des activités de la clientèle.

Les frais autres que d'intérêts de 476 M\$ au deuxième trimestre de 2025 sont en hausse de 19 % par rapport à 400 M\$ au deuxième trimestre de 2024, une hausse en partie attribuable à l'inclusion de CWB. Cette augmentation provient également de la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment attribuable à la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus, des honoraires de gestion externes, ainsi que de la hausse des dépenses technologiques liée aux initiatives du secteur. La détérioration du ratio d'efficacité, qui s'élève à 60,2 % pour le deuxième trimestre de 2025, s'explique par l'intégration des résultats de CWB au cours du deuxième trimestre de 2025. Les frais autres que d'intérêts ajustés se chiffrent à 472 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025 comparativement à 400 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024. Le ratio d'efficacité ajusté s'élève à 59,7 % au deuxième trimestre de 2025, comparativement à 58,6 % au trimestre correspondant de 2024. Des récupérations de pertes de crédit de 1 M\$ ont été enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2025 alors que des dotations aux pertes de crédit négligeables avaient été enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2024.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine atteint 474 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025 comparativement à 401 M\$ pour la période correspondante de 2024, en hausse de 18 %. Le revenu total du secteur s'élève à 1 567 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025, une hausse de 17 % comparativement à 1 343 M\$ pour la période correspondante de 2024. Le revenu net d'intérêts est en hausse de 14 %, ce qui s'explique par l'accroissement des volumes de prêts et dépôts, par l'impact favorable du changement dans la composition des dépôts ainsi que par l'inclusion de CWB. Les revenus tirés des services tarifés augmentent de 19 %, ce qui s'explique par la croissance des actifs sous administration et sous gestion résultant de la progression des marchés boursiers, par des entrées nettes positives dans les diverses solutions et par l'inclusion des revenus de CWB. De plus, les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en hausse de 12 % par rapport à la même période de 2024 en raison de l'augmentation des activités de la clientèle. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 917 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025 par rapport à 790 M\$ pour la période correspondante de 2024, une augmentation de 16 % qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. Le ratio d'efficacité pour le semestre terminé le 30 avril 2025 s'établit à 58,5 % et s'améliore par rapport à 58,8 % pour le semestre correspondant de 2024. Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 1 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025 alors qu'elles étaient négligeables au cours du premier semestre de 2024.

Marchés financiers

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Marchés mondiaux						
Titres de participation	542	170	219	909	300	203
Taux d'intérêt et crédit	180	143	26	350	285	23
Produits de base et devises	62	56	11	120	127	(6)
	784	369	112	1 379	712	94
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	317	312	2	629	616	2
Revenu total	1 101	681	62	2 008	1 328	51
Frais autres que d'intérêts	403	312	29	770	625	23
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	698	369	89	1 238	703	76
Dotations aux pertes de crédit	64	11		100	28	
Résultat avant charge d'impôts	634	358	77	1 138	675	69
Charge d'impôts	133	36		220	45	
Résultat net	501	322	56	918	630	46
Actif moyen ⁽³⁾	224 314	194 158	16	217 949	192 280	13
Prêts moyens ^{(3) (4)} (grandes entreprises seulement)	31 118	31 911	(2)	31 298	31 784	(2)
Prêts dépréciés nets ⁽⁵⁾	74	57	30	74	57	30
Prêts dépréciés nets en % du total des prêts et acceptations ⁽⁵⁾	0,2 %	0,2 %		0,2 %	0,2 %	
Dépôts moyens ⁽³⁾	77 467	64 578	20	75 872	63 950	19
Ratio d'efficacité ⁽⁵⁾	36,6 %	45,8 %		38,3 %	47,1 %	

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(4) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2024.

(5) Consulter le « Glossaire » aux pages 51 à 54 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 501 M\$ au deuxième trimestre de 2025, comparativement à 322 M\$ au trimestre correspondant de 2024, en hausse de 56 %. L'incidence de l'inclusion de CWB sur les résultats du secteur n'est pas significative ce trimestre. Le revenu total se chiffre à 1 101 M\$, contre 681 M\$ au deuxième trimestre de 2024, une nette hausse de 420 M\$ ou 62 %. La croissance des revenus des marchés mondiaux provient de tous les types de revenus, principalement les revenus sur les titres de participation. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement du deuxième trimestre de 2025 sont en hausse de 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, en raison de la croissance des revenus des services bancaires, atténuée par une diminution des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux et des revenus tirés des activités de fusions et acquisitions.

Les frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2025 s'établissent à 403 M\$, en hausse de 29 % par rapport au deuxième trimestre de 2024, ce qui s'explique par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, notamment attribuable à la rémunération variable résultant de la croissance des revenus, ainsi que par l'augmentation des frais liés aux investissements technologiques et des autres frais liés à l'accroissement des activités du secteur. Le ratio d'efficacité s'améliore de 9,2 points de pourcentage pour s'établir à 36,6 % pour le deuxième trimestre de 2025 comparativement à 45,8 % pour le deuxième trimestre de 2024, une amélioration en lien avec une croissance marquée des revenus du secteur. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2025, les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 53 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2024. Cette hausse s'explique essentiellement par des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés de 55 M\$ enregistrées au deuxième trimestre de 2025, attribuables à un dossier dans le secteur de la fabrication.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, le résultat net du secteur se chiffre à 918 M\$, en hausse de 46 % par rapport à la période correspondante de 2024. L'incidence de l'inclusion de CWB sur les résultats du secteur n'est pas significative pour le premier semestre de 2025. Le revenu total s'établit à 2 008 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025, une croissance marquée de 680 M\$ ou 51 % par rapport au semestre correspondant de 2024. Les revenus des marchés mondiaux sont en hausse de 94 % en raison de l'augmentation des revenus sur les titres de participation ainsi que des revenus sur les produits de taux d'intérêt et de crédit, atténuée par la baisse des revenus sur les produits de base et devises. De plus, les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement augmentent de 2 % par rapport au semestre correspondant de 2024, pour les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre.

Les frais autres que d'intérêts pour le semestre terminé le 30 avril 2025 sont en hausse de 23 % par rapport à la même période en 2024, ce qui s'explique principalement par l'augmentation de la rémunération variable, des frais liés aux investissements technologiques et des autres frais liés à l'accroissement des activités du secteur. Le ratio d'efficacité pour le semestre terminé le 30 avril 2025 s'élève à 38,3 % et s'améliore de 8,8 points de pourcentage comparativement à 47,1 % pour le semestre correspondant de 2024, une amélioration en lien avec l'augmentation significative des revenus. Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 100 M\$ au cours du premier semestre de 2025, comparativement à 28 M\$ pour la même période en 2024. Cette hausse s'explique essentiellement par des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés de 73 M\$ enregistrées au premier semestre de 2025, alors que des récupérations de pertes de crédit sur les prêts dépréciés de 2 M\$ avaient été enregistrées au cours de la période correspondante de 2024.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2025	2024	Variation %	2025	2024	Variation %
Revenu total						
Credigy	141	136	4	286	261	10
ABA Bank	250	209	20	498	403	24
International	(1)	5		11	12	
	390	350	11	795	676	18
Frais autres que d'intérêts						
Credigy	39	34	15	79	69	14
ABA Bank	77	73	5	160	138	16
International	1	1		1	1	
	117	108	8	240	208	15
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	273	242	13	555	468	19
Dotations aux pertes de crédit						
Credigy	30	26	15	60	51	18
ABA Bank	29	11	164	50	22	127
International	–	–		–	–	
	59	37	59	110	73	51
Résultat avant charge d'impôts	214	205	4	445	395	13
Charge d'impôts						
Credigy	15	15	–	31	29	7
ABA Bank	31	26	19	61	51	20
International	(1)	1		1	2	
	45	42	7	93	82	13
Résultat net						
Credigy	57	61	(7)	116	112	4
ABA Bank	113	99	14	227	192	18
International	(1)	3		9	9	
	169	163	4	352	313	12
Actif moyen ⁽¹⁾	33 101	27 402	21	32 134	26 706	20
Prêts et créances moyens ⁽¹⁾	24 126	21 686	11	23 771	21 231	12
Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)	309	429	(28)	309	429	(28)
Prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC de Credigy ⁽²⁾	719	368	95	719	368	95
Dépôts moyens ⁽¹⁾	16 500	12 750	29	15 811	12 459	27
Ratio d'efficience ⁽²⁾	30,0 %	30,9 %		30,2 %	30,8 %	

(1) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 51 à 54 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le secteur FSEU&I affiche un résultat net de 169 M\$ au deuxième trimestre de 2025, par rapport à 163 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 4 %, attribuable à la filiale ABA Bank. La croissance du revenu total du secteur de 11 % a été atténuée par l'augmentation des frais autres que d'intérêts et des dotations aux pertes de crédit. Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, le secteur affiche un résultat net de 352 M\$, par rapport à 313 M\$ pour la période correspondante de 2024, une hausse de 12 %.

Credigy

Le résultat net de la filiale Credigy de 57 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025 est en baisse de 4 M\$ ou 7 % par rapport au trimestre correspondant de 2024. Le revenu total se chiffre à 141 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025 comparativement à 136 M\$ au deuxième trimestre de 2024, une hausse qui s'explique par la croissance des volumes de prêts, par la réévaluation de la juste valeur de certains portefeuilles au cours du deuxième trimestre de 2025, ainsi que par l'impact de la variation du taux de change, des éléments partiellement contrebalancés par un gain réalisé à la suite de la disposition d'un portefeuille de prêts et des revenus liés à la sous-utilisation de facilités de crédit enregistrés au cours du deuxième trimestre de 2024. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 39 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025, une hausse de 5 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024 en raison des frais de service, ainsi que de l'impact de la variation du taux de change. Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 4 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2024, en raison de l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés (excluant les prêts DAC de Credigy), conséquence de la maturation normale des portefeuilles de prêts, et des dotations aux pertes de crédit sur les prêts DAC, compensée en partie par la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

Le résultat net de la filiale Credigy de 116 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025 est en hausse de 4 % par rapport à la période correspondante de 2024. Le revenu total se chiffre à 286 M\$ pour le premier semestre de 2025, en hausse comparativement à 261 M\$ pour la même période de 2024. Cette augmentation s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. Les frais autres que d'intérêts du semestre terminé le 30 avril 2025 sont en hausse de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, une hausse attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel, aux frais de service, ainsi qu'à l'impact de la variation du taux de change. Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 9 M\$ par rapport au semestre correspondant de 2024, en raison de l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés et sur les prêts DAC, contrebalancée en partie par la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

ABA Bank

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 113 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025 est en hausse de 14 M\$ ou 14 % par rapport au trimestre correspondant de 2024. La hausse du revenu total de 20 % s'explique principalement par la croissance soutenue des actifs, ainsi que par l'impact de la variation du taux de change. Les frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2025 s'établissent à 77 M\$, en hausse de 4 M\$ ou 5 % par rapport au deuxième trimestre de 2024, ce qui s'explique par la hausse des frais d'occupation, attribuable à la croissance des activités de la filiale et à l'ouverture de nouvelles succursales, ainsi que par l'impact de la variation du taux de change. Les dotations aux pertes de crédit, qui totalisent 29 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025, sont en hausse de 18 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024. Cette augmentation s'explique par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés, ainsi que sur les prêts non dépréciés, en lien avec les incertitudes entourant l'imposition de nouveaux droits de douane.

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 227 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025 est en hausse de 35 M\$ ou 18 % par rapport à la période correspondante de 2024. La croissance des activités de la filiale, principalement l'augmentation soutenue des actifs, ainsi que l'impact de la variation du taux de change expliquent la hausse de 24 % du revenu total par rapport au semestre correspondant de 2024. Les frais autres que d'intérêts de la filiale de 160 M\$ sont en hausse de 16 % par rapport au premier semestre de 2024, ce qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre ainsi que par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale totalisent 50 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025, une hausse de 28 M\$ par rapport à la même période en 2024 qui provient d'une augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés et sur les prêts non dépréciés.

Autres

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾
Résultats d'exploitation				
Revenu net d'intérêts	(22)	(85)	(82)	(150)
Revenus autres que d'intérêts	(26)	(10)	(75)	(22)
Revenu total	(48)	(95)	(157)	(172)
Frais autres que d'intérêts	142	40	216	71
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	(190)	(135)	(373)	(243)
Dotations aux pertes de crédit	(3)	1	–	(3)
Résultat avant charge (économie) d'impôts	(187)	(136)	(373)	(240)
Charge (économie) d'impôts	(49)	(41)	(100)	(74)
Perte nette	(138)	(95)	(273)	(166)
Participations ne donnant pas le contrôle	–	(1)	–	(1)
Perte nette attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	(138)	(94)	(273)	(165)
Moins : Éléments particuliers après impôts ⁽³⁾	(83)	–	(136)	–
Perte nette – ajustée ⁽³⁾	(55)	(95)	(137)	(166)
Actif moyen ⁽⁴⁾	74 605	67 777	71 627	65 089

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, la Banque a enregistré plusieurs éléments en lien avec l'acquisition de CWB, notamment les charges d'acquisition et d'intégration de 83 M\$ déduction faite des impôts (102 M\$ déduction faite des impôts pour le semestre terminé le 30 avril 2025). De plus, au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la Banque a enregistré l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription de 20 M\$ déduction faite des impôts, le gain résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires de CWB détenues par la Banque de 3 M\$ déduction faite des impôts, et l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte de 17 M\$ déduction faite des impôts.

(4) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 138 M\$ au deuxième trimestre de 2025 comparativement à une perte nette de 95 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024. La variation de la perte nette s'explique par la hausse des frais autres que d'intérêts, qui provient principalement des charges d'acquisition et d'intégration de CWB, pour un montant de 114 M\$, enregistrées au cours du deuxième de 2025, atténuée par une contribution plus élevée des activités de trésorerie et par l'inclusion des revenus de CWB. Les éléments particuliers enregistrés au cours du deuxième trimestre de 2025, liés à l'acquisition de CWB, ont eu un impact défavorable de 83 M\$ sur la perte nette. La perte nette ajustée de 55 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2025 se compare à 95 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, la perte nette s'élève à 273 M\$, comparativement à une perte nette de 166 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024. La variation de la perte nette s'explique par la hausse des frais autres que d'intérêts par rapport au premier semestre de 2024, principalement en raison de l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel ainsi que des charges d'acquisition et d'intégration de CWB enregistrées au cours du premier semestre de 2025 pour un montant de 140 M\$. De plus, la contribution moins élevée des activités de trésorerie, notamment en raison d'une perte de 17 M\$, déduction faite des impôts, en lien avec la gestion des variations de la juste valeur relativement à l'acquisition de CWB, ainsi que l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription pour un montant de 20 M\$, déduction faite des impôts, ont contribué à la variation de la perte nette. Les éléments particuliers enregistrés au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, liés à l'acquisition de CWB, ont eu un impact défavorable de 136 M\$ sur la perte nette. La perte nette ajustée de 137 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025 se compare à 166 M\$ pour le semestre correspondant de 2024.

Bilan consolidé

Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2025 ⁽¹⁾	Au 31 octobre 2024	Variation %
Actif			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	31 422	31 549	–
Valeurs mobilières	168 643	145 165	16
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	20 836	16 265	28
Prêts, déduction faite des provisions	285 728	243 032	18
Autres	29 565	26 215	13
	536 194	462 226	16
Passif et capitaux propres			
Dépôts	387 974	333 545	16
Autres	112 493	101 873	10
Dettes subordonnées	2 822	1 258	124
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	32 904	25 550	29
Participations ne donnant pas le contrôle	1	–	
	536 194	462 226	16

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les soldes au 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » et la note 19 afférentes aux états financiers consolidés pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

Actif

Au 30 avril 2025, l'actif total de la Banque s'établit à 536,2 G\$ comparativement à 462,2 G\$ au 31 octobre 2024, soit une augmentation de 74,0 G\$ ou 16 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 31,4 G\$ au 30 avril 2025, sont en baisse de 0,1 G\$, principalement en raison de la diminution des dépôts auprès de la Banque du Canada, atténuée par la hausse des dépôts auprès d'institutions financières réglementées.

Les valeurs mobilières augmentent de 23,4 G\$ par rapport au 31 octobre 2024, en raison de l'augmentation de 17,2 G\$ ou 15 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, hausse essentiellement attribuable aux titres de participation. Par ailleurs, les valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net sont en hausse de 6,4 G\$. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ont augmenté de 4,5 G\$ par rapport au 31 octobre 2024, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers et de la Trésorerie.

Les prêts, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, s'élèvent à 285,7 G\$ au 30 avril 2025, en hausse de 42,7 G\$ ou 18 % par rapport au 31 octobre 2024. Le détail des principaux portefeuilles de prêts est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2025 ⁽¹⁾	Au 31 octobre 2024	Au 30 avril 2024
Prêts			
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	138 497	124 431	119 548
Aux particuliers	17 543	17 461	17 253
Créances sur cartes de crédit	2 835	2 761	2 644
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	128 791	99 720	96 536
	287 666	244 373	235 981
Provisions pour pertes de crédit	(1 938)	(1 341)	(1 211)
	285 728	243 032	234 770

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les soldes au 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » et la note 19 afférentes aux états financiers consolidés pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations au 30 avril 2024.

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 14,1 G\$ ou 11 % par rapport au 31 octobre 2024 en raison de l'inclusion de CWB et de la croissance des activités des secteurs des Particuliers et Entreprises et des Marchés financiers. Par rapport au 31 octobre 2024, les prêts aux particuliers sont en hausse de 0,1 G\$ et les créances sur cartes de crédit sont relativement stables. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 29,1 G\$ ou 29 % par rapport au 31 octobre 2024 principalement en raison de l'inclusion de CWB, ainsi que de la croissance des activités des Services aux entreprises. Ces hausses sont en partie contrebalancées par une baisse liée aux activités du secteur des Marchés financiers et à la filiale Credigy.

Depuis un an, les prêts, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, ont augmenté de 50,9 G\$ ou 22 %. Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) sont en hausse de 19,0 G\$ ou 15 % compte tenu de l'inclusion de CWB et de la demande soutenue du crédit hypothécaire dans le secteur des Particuliers et Entreprises ainsi que de la croissance des activités du secteur des Marchés financiers. Par rapport au 30 avril 2024, les prêts aux particuliers sont en hausse de 0,2 G\$ principalement en raison de l'inclusion de CWB et de la croissance des activités des Services aux particuliers. Les créances sur cartes de crédit augmentent de 0,2 G\$. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 32,3 G\$ ou 33 % depuis un an, essentiellement en raison de l'inclusion de CWB ainsi que d'une augmentation des activités des Services aux entreprises, des secteurs des Marchés financiers et de Gestion de patrimoine, ainsi que de la filiale ABA Bank.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts DAC. Au 30 avril 2025, les prêts dépréciés bruts sont de 3 114 M\$, alors qu'ils s'élevaient à 2 043 M\$ au 31 octobre 2024. Les prêts dépréciés nets se chiffrent à 2 437 M\$ au 30 avril 2025 comparativement à 1 629 M\$ au 31 octobre 2024. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des Services aux particuliers et aux entreprises à la suite de l'inclusion des prêts acquis de CWB au cours du deuxième trimestre de 2025, ainsi que de la filiale ABA Bank, contrebalancée en partie par la baisse des prêts dépréciés nets de la filiale Credigy (incluant les prêts DAC), en raison d'échéances de certains portefeuilles et de remboursements de prêts.

Les autres actifs de 29,6 G\$ au 30 avril 2025 sont en hausse de 3,4 G\$ depuis le 31 octobre 2024 principalement en raison de l'augmentation des instruments financiers dérivés, ainsi que de l'augmentation du goodwill découlant de l'acquisition de CWB.

Passif

La Banque a un passif total de 503,3 G\$ au 30 avril 2025 comparativement à 436,7 G\$ au 31 octobre 2024.

Au 30 avril 2025, les dépôts de la Banque s'établissent à 388,0 G\$ comparativement à 333,5 G\$ au 31 octobre 2024, une augmentation de 54,5 G\$ ou 16 %. Les dépôts des particuliers de 122,0 G\$ au 30 avril 2025 sont en hausse de 26,8 G\$ par rapport au 31 octobre 2024. Cette hausse provient de l'inclusion de CWB et de la croissance des activités des Services aux particuliers, des secteurs des Marchés financiers et de Gestion de patrimoine ainsi que de la filiale ABA Bank.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 258,1 G\$ au 30 avril 2025 augmentent de 25,4 G\$ par rapport au 31 octobre 2024. La hausse s'explique par l'inclusion des dépôts de CWB, par les activités des secteurs des Marchés financiers et de Gestion de patrimoine ainsi que par les activités de financement de la Trésorerie, malgré une baisse de 0,1 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques. Les dépôts des institutions de dépôts de 7,9 G\$ au 30 avril 2025 enregistrent une hausse de 2,3 G\$ par rapport au 31 octobre 2024 qui provient des activités de financement de la Trésorerie.

Les autres passifs de 112,5 G\$ au 30 avril 2025 sont en hausse de 10,6 G\$ comparativement au 31 octobre 2024, essentiellement en raison de l'augmentation de 2,3 G\$ des instruments financiers dérivés, de 3,0 G\$ des engagements afférents à des titres vendus à découvert, de 2,8 G\$ des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées et de 1,0 G\$ des passifs relatifs à des créances cédées.

L'augmentation de la dette subordonnée depuis le 31 octobre 2024 provient de l'émission, le 13 janvier 2025, des billets à moyen terme d'un montant de 1,0 G\$ et de 0,5 G\$ de dettes subordonnées provenant de l'acquisition de CWB.

Capitaux propres

Au 30 avril 2025, les capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque s'établissent à 32,9 G\$, en hausse de 7,3 G\$ par rapport au 31 octobre 2024. Cette augmentation s'explique principalement par les émissions d'actions ordinaires relatives à l'acquisition de CWB d'un montant total 6,3 G\$, ainsi que par le résultat net, déduction faite des dividendes, les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, et la variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Par ailleurs, l'émission des actions privilégiées séries 47 et 49 a été compensée par le rachat d'actions privilégiées, série 32, à des fins d'annulation.

Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2024. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 30 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 53 et 54 du Rapport annuel 2024.

Pour plus de détails sur les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés, les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 9, 28 et 29 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

Impôts sur le résultat

Avis de cotisation

En avril 2025, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 125 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année d'imposition 2020.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 1 075 M\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années d'imposition 2012 à 2019.

Dans le cadre des nouvelles cotisations, l'ARC allègue que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ».

En octobre 2023, la Banque avait déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait l'objet d'un litige. Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2020, pour certaines activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 30 avril 2025.

Règles du Pilier 2

Le 20 juin 2024, le projet de loi C-69 – *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024* a reçu la sanction royale. Ce projet de loi incluait les règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui sont applicables pour les exercices financiers ouverts à compter du 31 décembre 2023 (1^{er} novembre 2024 pour la Banque). À ce jour, les règles du Pilier 2 ont été incluses dans un projet de loi ou adoptées dans certaines juridictions où la Banque exerce ses activités. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025, la Banque estime que l'application des règles du Pilier 2 représente une hausse du taux effectif d'imposition de 1,9 %. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2025, la Banque continue d'appliquer l'exception à la comptabilisation et aux informations à fournir des actifs et passifs d'impôt différé découlant des règles du Pilier 2 dans les juridictions où celles-ci ont été incluses dans un projet de loi ou adoptées.

Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2024 aux pages 55 à 64.

Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 11,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 13,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 15,0 %. Pour de plus amples renseignements sur le calcul des ratios, se reporter aux pages 56 à 58 du Rapport annuel 2024. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le CBCB et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,5 % établies par le BSIF. La RSI, dont le niveau varie entre 0 % et 4,0 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais devra fournir un plan de mesures correctives au BSIF. La Banque doit également respecter les exigences du plancher des fonds propres afin que le total de l'actif pondéré en fonction des risques ne soit pas inférieur à 72,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques calculé selon les approches standardisées de Bâle III. Le BSIF avait prévu l'adoption progressive du coefficient de plancher dont la valeur initiale était de 65,0 % au deuxième trimestre de 2023, puis qui augmentait pour atteindre 72,5 % à l'exercice 2027. Le 12 février 2025, le BSIF a reporté toute augmentation supplémentaire jusqu'à nouvel ordre. En conséquence, le coefficient de plancher, actuellement fixé à 67,5 %, restera à ce niveau pour une période indéterminée. Si l'exigence de fonds propres est inférieure à l'exigence liée au plancher des fonds propres après l'application du coefficient de plancher, la différence est ajoutée au total de l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les BISI respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,5 %, qui comprend une réserve de fonds propres de catégorie 1 de 0,5 % applicable uniquement aux BISI. Pour de plus amples renseignements sur le calcul du ratio de levier, se reporter à la page 58 du Rapport annuel 2024.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y a de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments des fonds propres réglementaires de la Banque autres que les actions ordinaires sont assortis d'une clause FPUNV.

La ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF, qui s'applique à toutes les BISI dans le cadre des règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral, vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable. La TLAC disponible comprend le total des fonds propres ainsi que certaines dettes de premier rang non garanties qui satisfont tous les critères d'admissibilité à la ligne directrice TLAC du BSIF. Le BSIF exige des BISI qu'elles maintiennent un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 25,0 % (incluant la RSI) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 7,25 %. Le ratio TLAC se calcule en divisant la TLAC disponible par l'actif pondéré en fonction des risques et le ratio de levier TLAC se calcule en divisant la TLAC disponible par l'exposition totale. Au 30 avril 2025, la valeur des éléments de passif en circulation faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne s'élève à 23,4 G\$ (23,5 G\$ au 31 octobre 2024).

Exigences – Ratios des fonds propres ⁽¹⁾, de levier ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾ réglementaires

	Exigences au 30 avril 2025							
	Réserve de conservation des fonds propres		Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BIS1	Minimum établi par le BSIF	Réserve pour stabilité intérieure ⁽³⁾	Minimum établi par le BSIF, y compris la réserve pour stabilité intérieure	Ratios au 30 avril 2025
	Minimum							
Ratios des fonds propres								
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	3,5 %	11,5 %	13,4 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	3,5 %	13,0 %	15,1 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	3,5 %	15,0 %	16,9 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	3,0 %	0,5 %	3,5 %	s.o.	3,5 %	4,7 %
Ratio TLAC	21,5 %	s.o.	21,5 %	s.o.	21,5 %	3,5 %	25,0 %	28,2 %
Ratio de levier TLAC	6,75 %	s.o.	6,75 %	0,5 %	7,25 %	s.o.	7,25 %	8,8 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

(3) Le 17 décembre 2024, le BSIF a confirmé que la réserve pour stabilité intérieure était maintenue à 3,5 %.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales relatives aux capitaux propres établies par le BSIF, y compris la RSI. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF), sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](https://www.bnc.ca). De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible sur le site Internet de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour de plus amples renseignements sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2024, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2024, à la page 59. Depuis le 1^{er} novembre 2024, aucun autre fait nouveau en matière de réglementation n'est à considérer.

Activités de gestion

Le 13 janvier 2025, la Banque a émis des billets à moyen terme pour un montant de 1,0 G\$ portant intérêt à 4,260 % et échéant le 15 février 2035. Comme les billets à moyen terme respectent les exigences relatives aux FPUNV, ils sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Le 3 février 2025, lors de la clôture de l'acquisition de CWB, la Banque a émis un total de 50 272 878 actions ordinaires, pour un produit brut de 6,3 G\$.

Le 3 février 2025, dans le cadre de l'acquisition de CWB, la Banque a acquis les obligations liées aux dettes subordonnées de CWB pour un montant total de 525 M\$, qui incluait une débenture de 125 M\$ portant intérêt à 4,840 % et échéant le 29 juin 2030 (le 2 mai 2025, la Banque a informé les détenteurs de son intention de racheter les débentures le 29 juin 2025, à un prix de rachat égal au capital impayé plus l'intérêt couru et impayé), une débenture de 150 M\$ portant intérêt à 5,937 % et échéant le 22 décembre 2032 et une débenture de 250 M\$ portant intérêt à 5,949 % et échéant le 29 janvier 2034. Comme les débentures respectent les exigences relatives aux FPUNV, elles sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Le 17 février 2025, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat du 15 février 2025, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, série 32, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes périodiques déclarés et impayés. La Banque a racheté 12 000 000 actions privilégiées série 32 pour un prix total de 300 M\$.

Le 20 février 2025, il y a eu un échange de la totalité des actions privilégiées de premier rang, série 5 et série 9, émises et en circulation de CWB, contre des actions privilégiées de premier rang essentiellement équivalentes de la Banque Nationale, série 47 et série 49, donnant droit à un dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, portant intérêt à 6,371 % et 7,651 %. La Banque a échangé 10 000 000 actions privilégiées pour un montant total de 264 M\$. Comme les actions privilégiées, série 47 et série 49, respectent les exigences relatives aux FPUNV, elles sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Dividendes

Le 27 mai 2025, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 1,18 \$ par action ordinaire, en hausse de 4 cents ou 3,4 %, payable le 1^{er} août 2025 aux actionnaires inscrits le 30 juin 2025.

Actions, autres instruments de capitaux propres et options d'achat d'actions

	Au 30 avril 2025	
	Nombre d'actions ou de BCRL ⁽¹⁾	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
Série 47	5 000 000	128
Série 49	5 000 000	136
	64 000 000	1 614
Autres instruments de capitaux propres		
BCRL – Série 1	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500
BCRL – Série 3	500 000	500
	1 500 000	1 500
	65 500 000	3 114
Actions ordinaires	391 321 704	9 805
Options d'achat d'actions	11 671 264	

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

Au 23 mai 2025, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 391 340 763 et le nombre d'options en cours est de 11 619 774. Le nombre d'actions ordinaires et le nombre d'options en circulation reflètent la clôture de la transaction avec CWB. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées et les BCRL de la Banque ainsi que les billets à moyen terme et les débentures subordonnées, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 1 472 millions d'actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 79,0 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 30 avril 2025.

Variation des fonds propres réglementaires ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Semestre terminé le 30 avril 2025
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	
Solde au début	19 321
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	30
Émission d'actions ordinaires relatives à l'acquisition de CWB	6 329
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(21)
Rachat d'actions ordinaires	–
Options de remplacement relatives à l'acquisition de CWB	29
Autres surplus d'apport	3
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(930)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 893
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	(124)
Autres	217
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	(63)
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(27)
Autres	–
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(2 049)
Autres, y compris les ajustements réglementaires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	(108)
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôt)	(5)
Autres déductions et ajustements réglementaires du CET1 instaurés par le BSIF	(2)
Variation des autres ajustements réglementaires	21
Solde à la fin	24 514
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
Solde au début	3 149
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	250
Rachats de fonds propres	(300)
Autres, y compris des ajustements réglementaires	(10)
Solde à la fin	3 089
Total des fonds propres de catégorie 1	27 603
Fonds propres de catégorie 2	
Solde au début	1 531
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	1 525
Rachat de fonds propres	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	–
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	365
Autres, y compris des ajustements réglementaires	(94)
Solde à la fin	3 327
Total des fonds propres réglementaires	30 930

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 41,8 G\$ pour s'établir à 182,8 G\$ au 30 avril 2025, comparativement à 141,0 G\$ au 31 octobre 2024. Cette augmentation découle principalement de l'inclusion de CWB, ainsi que de la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques et de la détérioration de la qualité de crédit du portefeuille de prêts. La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

			Trimestre terminé le		
			30 avril 2025	31 janvier 2025	31 octobre 2024
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total	Total
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début	117 453	6 990	124 443	118 450	116 684
Taille du portefeuille	2 412	(186)	2 226	3 447	1 067
Qualité du portefeuille	393	16	409	785	(70)
Mises à jour des modèles	108	–	108	–	439
Méthode et politique	–	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	30 699	9	30 708	–	–
Variation de change	(2 049)	(187)	(2 236)	1 761	330
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin	149 016	6 642	155 658	124 443	118 450
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début			9 146	8 002	8 066
Variation des niveaux de risque ⁽²⁾			1 004	1 144	(64)
Mises à jour des modèles			–	–	–
Méthode et politique			–	–	–
Acquisitions et cessions			–	–	–
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin			10 150	9 146	8 002
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début			14 875	14 523	14 168
Variation des niveaux de risque			459	352	355
Méthode et politique			–	–	–
Acquisitions et cessions ⁽³⁾			1 630	–	–
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin			16 964	14 875	14 523
Actif pondéré en fonction des risques à la fin			182 772	148 464	140 975

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

(3) Au cours du deuxième trimestre de 2025, la variation du risque opérationnel est liée à l'inclusion de CWB qui a été calculé selon l'approche standardisée conformément à l'approche utilisée par la Banque.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réalignement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des nouveaux modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires ou d'une nouvelle réglementation.

Ratios des fonds propres réglementaires, de levier et TLAC

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 13,4 %, à 15,1 % et à 16,9 % au 30 avril 2025, comparativement à des ratios de 13,7 %, de 15,9 % et de 17,0 %, respectivement, au 31 octobre 2024. Tous les ratios des fonds propres sont en baisse comparativement au 31 octobre 2024. La croissance de l'actif pondéré en fonction des risques, principalement due à l'inclusion de CWB, a eu un impact défavorable sur les ratios, un impact atténué par les actions ordinaires émises dans le cadre de l'acquisition de CWB et par le résultat net, déduction faite des dividendes. De plus, le rachat d'actions privilégiées effectué le 17 février 2025 atténué par l'échange des actions privilégiées de CWB contre des actions privilégiées de la Banque le 20 février 2025 a eu un impact défavorable sur les ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres, alors que l'émission de 1,0 G\$ des billets à moyen terme, le 13 janvier 2025 et les obligations liées aux dettes subordonnées de CWB de 525 M\$ ont eu un impact favorable sur le ratio du total des fonds propres.

Le ratio de levier en date du 30 avril 2025 s'établit à 4,7 %, comparativement à 4,4 % au 31 octobre 2024. L'augmentation du ratio de levier s'explique essentiellement par la croissance des fonds propres de catégorie 1 en lien avec les actions ordinaires émises dans le cadre de l'acquisition de CWB, en partie contrebalancée par l'augmentation de l'exposition totale.

Au 30 avril 2025, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC s'établissent à 28,2 % et à 8,8 %, comparativement à 31,2 % et à 8,6 %, respectivement, au 31 octobre 2024. L'augmentation du ratio de levier TLAC s'explique principalement par les émissions nettes d'instruments qui satisfont tous les critères d'admissibilité TLAC au cours de la période. Cependant, la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques, principalement attribuable à l'inclusion de CWB, a largement compensé ces émissions, ce qui a entraîné une diminution du ratio TLAC.

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

Capital réglementaire ⁽¹⁾, ratio de levier ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2025	Au 31 octobre 2024
Fonds propres		
CET1	24 514	19 321
catégorie 1	27 603	22 470
total	30 930	24 001
Actif pondéré en fonction des risques	182 772	140 975
Exposition totale	585 319	511 160
Ratios des fonds propres		
CET1	13,4 %	13,7 %
catégorie 1	15,1 %	15,9 %
total	16,9 %	17,0 %
Ratio de levier	4,7 %	4,4 %
TLAC disponible	51 508	44 040
Ratio TLAC	28,2 %	31,2 %
Ratio de levier TLAC	8,8 %	8,6 %

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) La TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

Gestion des risques

La prise de risques fait partie intégrante des activités d'une institution financière et la Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'affaires. La Banque s'expose volontairement à certaines catégories de risques, plus particulièrement aux risques de crédit et de marché, dans le but de dégager des revenus. Elle assume certains risques inhérents à ses activités, auxquels elle ne choisit pas de s'exposer et qui ne produisent pas de revenus, principalement les risques opérationnels.

Risques	Description
Risques émergents – Hausse et incertitude des droits de douane et des restrictions sur les échanges commerciaux	En raison des récents changements apportés à la politique commerciale des États-Unis, des droits de douane et des mesures de représailles sont imposés par l'administration américaine et divers pays concernés, y compris le Canada, le Mexique et la Chine, ce qui pourrait affecter la Banque et sa clientèle. L'incertitude entourant les droits de douane demeure élevée et persistante. Alors que l'administration américaine a récemment imposé une pause de 90 jours sur la plupart des tarifs réciproques annoncés précédemment, ce qui a réduit les tarifs pour plusieurs pays, y compris la Chine, mais excluant le Canada et le Mexique. La mise en œuvre potentielle de la législation fiscale récemment proposée aux États-Unis contribue à ce climat d'incertitude. L'incertitude économique accrue et l'imprévisibilité des politiques commerciales du gouvernement américain continuent de créer de la volatilité sur les marchés financiers, affectant les perspectives économiques, les investissements et la situation économique actuelle, notamment en ce qui concerne le taux d'inflation, les taux de change, les risques de récession et la chaîne d'approvisionnement mondiale. Par ailleurs, l'administration américaine a exprimé son intérêt à renégocier l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), ce qui pourrait résulter en une hausse des tarifs. Le conflit concernant l'imposition des droits de douane, outre son impact sur l'économie mondiale, devrait continuer à avoir des répercussions sur la Banque et sur sa clientèle. La Banque surveille de près les effets et les conséquences potentielles sur sa situation financière et celle de sa clientèle, dans un contexte macroéconomique marqué par des frais de service de la dette élevés, un essoufflement de la consommation et des coûts d'exploitation accrus dus à la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement. Dans ces circonstances, ce conflit pourrait avoir des incidences sur bon nombre des risques importants ou émergents auxquels la Banque est exposée, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque stratégique et le risque lié aux tiers. La mesure dans laquelle les entités telles que la Banque et sa clientèle seront négativement affectées dépend largement de la nature et de la durée d'événements incertains et imprévisibles, tels que la durée ou l'escalade des droits de douane, l'évolution des mesures de représailles, y compris l'adoption de réponses fiscales ou monétaires, et les réactions des marchés financiers mondiaux à ces changements.

Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes. Certains risques sont présentés ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2024, aux pages 65 à 112. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 6 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être une partie emprunteuse, une partie émettrice, une partie garante ou encore une contrepartie. La conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités sont difficilement prévisibles actuellement notamment en raison des mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires. L'imposition de tarifs et toutes mesures de riposte, ainsi que les impacts possibles sur notre clientèle, pourraient avoir un impact sur la capacité de remboursement d'un débiteur. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires.

Entre le 2 mars 2022 et le 12 juillet 2023, la Banque du Canada avait relevé son taux directeur à dix reprises, ce dernier passant de 0,25 % à 5 %. Cette hausse rapide des taux, qui avait pour but principal de contrer l'inflation au Canada, continue d'exercer une pression sur la capacité des titulaires d'emprunts à effectuer leurs versements, notamment celle des titulaires d'hypothèques dont le terme est arrivé à échéance dans les derniers mois. Dans ses huit dernières annonces qui ont eu lieu entre le 5 juin 2024 et le 16 avril 2025, la Banque du Canada a abaissé son taux directeur, le faisant passer de 5 % à 2,75 %.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2024, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2024, à la page 81. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2024, aucun fait nouveau en matière de réglementation n'est à considérer.

Les montants des tableaux suivants représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, les tableaux excluent les titres de participation.

Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)						Au 30 avril 2025		
	Montants utilisés ⁽²⁾	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	Total	Approche standardisée ⁽⁵⁾	Approche NI
Particuliers								
Hypothèques résidentielles	88 697	9 318	–	–	–	98 015	18 %	82 %
Crédits rotatifs admissibles	4 292	12 906	–	–	–	17 198	– %	100 %
Particuliers – autres	22 552	2 858	–	–	40	25 450	30 %	70 %
	115 541	25 082	–	–	40	140 663		
Autres que particuliers								
Entreprises	123 157	33 429	60 247	190	9 892	226 915	31 %	69 %
États souverains	72 214	8 062	94 149	–	272	174 697	3 %	97 %
Institutions financières	10 756	1 109	151 458	4 492	1 877	169 692	24 %	76 %
	206 127	42 600	305 854	4 682	12 041	571 304		
Portefeuille de négociation	–	–	–	16 051	–	16 051	3 %	97 %
Titrisation	3 054	–	–	–	6 511	9 565	100 %	– %
Total – Risque de crédit brut	324 722	67 682	305 854	20 733	18 592	737 583	20 %	80 %
Approche standardisée ⁽⁵⁾	77 393	2 854	57 833	4 574	7 545	150 199		
Approche NI	247 329	64 828	248 021	16 159	11 047	587 384		
Total – Risque de crédit brut	324 722	67 682	305 854	20 733	18 592	737 583	20 %	80 %

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 octobre 2024		
	Montants utilisés ⁽²⁾	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	Total	Approche standardisée ⁽⁵⁾	Approche NI
Particuliers								
Hypothèques résidentielles	80 861	8 905	–	–	–	89 766	13 %	87 %
Crédits rotatifs admissibles	3 335	11 867	–	–	–	15 202	– %	100 %
Particuliers – autres	17 237	2 526	–	–	37	19 800	13 %	87 %
	101 433	23 298	–	–	37	124 768		
Autres que particuliers								
Entreprises	96 023	31 921	42 395	234	8 813	179 386	21 %	79 %
États souverains	65 758	5 982	79 859	–	283	151 882	3 %	97 %
Institutions financières	8 797	1 095	133 787	2 640	1 700	148 019	22 %	78 %
	170 578	38 998	256 041	2 874	10 796	479 287		
Portefeuille de négociation	–	–	–	17 507	–	17 507	3 %	97 %
Titrisation	4 885	–	–	–	6 480	11 365	93 %	7 %
Total – Risque de crédit brut	276 896	62 296	256 041	20 381	17 313	632 927	16 %	84 %
Approche standardisée ⁽⁵⁾	39 868	1 209	47 241	2 870	7 015	98 203		
Approche NI	237 028	61 087	208 800	17 511	10 298	534 724		
Total – Risque de crédit brut	276 896	62 296	256 041	20 381	17 313	632 927	16 %	84 %

- (1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.
- (2) Excluent les titres de participation et certains autres actifs tels les participations dans des filiales déconsolidées et coentreprises, les immeubles et actifs assortis du droit d'utilisation, les goodwill, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.
- (3) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.
- (4) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un débiteur qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.
- (5) Incluent les expositions aux contreparties centrales éligibles (CCE).

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Deuxième trimestre 2025 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Deuxième trimestre 2025 » disponibles sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes financières liées à la variation des prix de marché. La Banque est exposée au risque de marché en raison de sa participation à des activités de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)		Au 30 avril 2025			
		Mesures du risque de marché			
	Solde au bilan	Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾	Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	31 422	877	22 875	7 670	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	133 092	130 307	2 785	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	20 101	–	20 101	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
Au coût amorti	15 450	–	15 450	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	20 836	–	20 836	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ ⁽⁵⁾
Prêts, déduction faite des provisions	285 728	15 612	270 116	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	13 649	12 530	1 119	–	Taux d'intérêt et taux de change
Actif au titre des prestations définies	638	–	638	–	Autres
Autres	15 278	469	–	14 809	
	536 194	159 795	353 920	22 479	
Passifs					
Dépôts	387 974	33 697	354 277	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 871	13 871	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	40 984	–	40 984	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ ⁽⁵⁾
Instruments financiers dérivés	18 096	17 264	832	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	29 403	11 627	17 776	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	105	–	105	–	Autres
Autres	10 034	–	–	10 034	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	2 822	–	2 822	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	503 289	76 459	416 796	10 034	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification présenté aux pages suivantes et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2024.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2024.

(4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR lorsqu'elle est afférente à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2024

	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	31 549	257	20 440	10 852	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	115 935	113 445	2 490	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	14 622	–	14 622	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁵⁾
Au coût amorti	14 608	–	14 608	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	16 265	–	16 265	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ ⁽⁶⁾
Prêts, déduction faite des provisions	243 032	14 572	228 460	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	12 309	11 686	623	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Actif au titre des prestations définies	487	–	487	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	13 419	573	–	12 846	
	462 226	140 533	297 995	23 698	
Passifs					
Dépôts	333 545	30 429	303 116	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	10 873	10 873	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	38 177	–	38 177	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ ⁽⁶⁾
Instruments financiers dérivés	15 760	15 240	520	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Passifs relatifs à des créances cédées	28 377	10 564	17 813	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	103	–	103	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	8 583	–	49	8 534	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	1 258	–	1 258	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	436 676	67 106	361 036	8 534	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification présenté à la page suivante et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2024.
- (2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2024.
- (4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.
- (5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR lorsqu'elle est afférente à des activités de négociation.
- (7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 18 et 19 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.
- (8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 25 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

Activités de négociation

Le tableau présenté ci-dessous illustre la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification.

VaR des portefeuilles de négociation ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le								Semestre terminé le	
	30 avril 2025				31 janvier 2025		30 avril 2024		30 avril 2025	30 avril 2024
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(5,7)	(18,1)	(12,4)	(12,7)	(12,8)	(13,0)	(10,2)	(10,1)	(12,6)	(9,1)
Taux de change	(0,8)	(3,6)	(1,5)	(1,7)	(2,0)	(0,9)	(1,9)	(1,5)	(1,8)	(2,2)
Actions	(5,0)	(8,9)	(6,2)	(5,6)	(4,8)	(6,5)	(5,0)	(4,5)	(5,5)	(5,6)
Contrats sur produits de base	(1,0)	(1,9)	(1,3)	(1,1)	(1,6)	(1,2)	(1,4)	(1,5)	(1,4)	(1,6)
Effet de diversification ⁽³⁾	n.s.	n.s.	8,7	9,2	9,1	8,0	7,4	7,4	8,9	7,9
VaR totale de négociation	(7,5)	(16,6)	(12,7)	(11,9)	(12,1)	(13,6)	(11,1)	(10,2)	(12,4)	(10,6)

- n.s. Le calcul de l'effet de diversification sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.
- (1) Consulter le « Glossaire » aux pages 51 à 54 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.
- (2) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.
- (3) La VaR totale de négociation est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de diversification.

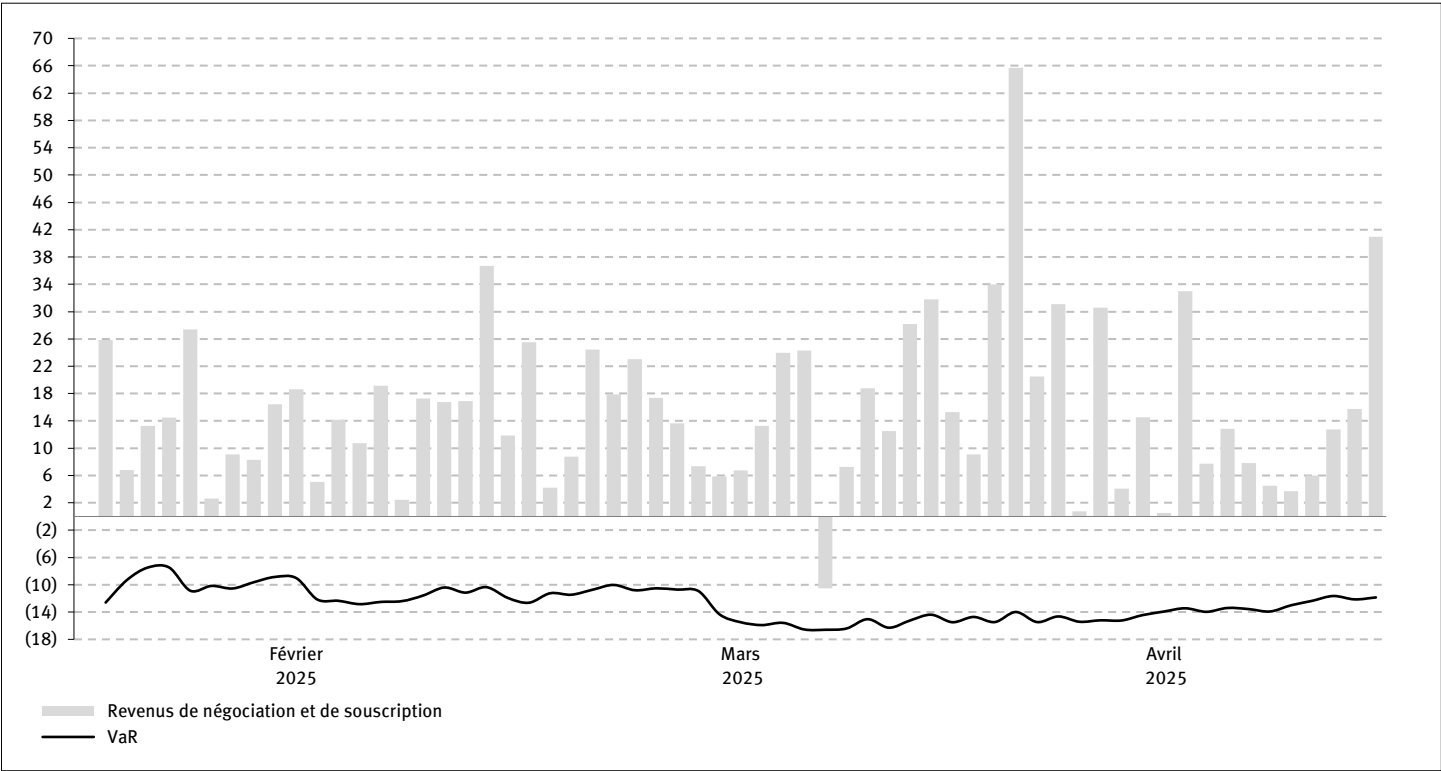
La moyenne de la VaR totale des portefeuilles de négociation est demeurée stable entre le premier trimestre et le deuxième trimestre de 2025.

Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le graphique suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 98 % des jours du trimestre terminé le 30 avril 2025. De plus, un jour a été marqué par des pertes nettes de négociation et de souscription quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune de ces pertes n'excédait la VaR.

Trimestre terminé le 30 avril 2025

(en millions de dollars canadiens)



Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Le tableau suivant illustre l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2025			Au 31 octobre 2024		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Effet sur les capitaux propres						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(487)	(76)	(563)	(378)	(57)	(435)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	482	75	557	352	48	400
Effet sur le revenu net d'intérêts						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	127	(16)	111	121	(22)	99
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	(143)	18	(125)	(161)	25	(136)

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque.

Le risque de liquidité désigne la possibilité qu'une institution ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles, en raison de la non-concordance entre les entrées et les sorties de trésorerie, sans subir des pertes inacceptables.

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2024, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2024, aux pages 95 et 96. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2024, le fait nouveau en matière de réglementation ci-dessous est à considérer.

Le 21 novembre 2024, le BSIF a publié une version modifiée de la ligne directrice *Normes de liquidité* (NL). Celle-ci intègre deux ensembles de révisions relatives aux liquidités intrajournalières et au traitement des acceptations bancaires. Les révisions reliées aux liquidités intrajournalières ont une incidence sur les chapitres 1 et 7 de la ligne directrice NL, et celles reliées au traitement des acceptations bancaires, sur les chapitres 3 et 4. Aucune modification n'a été apportée aux chapitres 2, 5 et 6. La mise en œuvre des nouvelles règles sur les liquidités intrajournalières est prévue pour novembre 2025 et est limitée aux adhérents de Lynx, le système de paiements de grande valeur du Canada.

Gestion des liquidités

Actifs liquides

Dans le but de protéger les personnes qui font des dépôts et les titulaires de créances des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2025					Au 31 octobre 2024
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	31 422	–	31 422	14 712	16 710	19 819
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	45 111	67 533	112 644	65 045	47 599	41 541
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	16 901	12 359	29 260	18 023	11 237	10 669
Autres titres de créance	6 114	6 183	12 297	4 445	7 852	7 305
Titres de participation	100 517	53 402	153 919	98 650	55 269	40 972
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	18 785	–	18 785	9 519	9 266	8 471
Au 30 avril 2025	218 850	139 477	358 327	210 394	147 933	
Au 31 octobre 2024	192 169	117 906	310 075	181 298		128 777

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2025		Au 31 octobre 2024
Actifs liquides non grevés par entité			
Banque Nationale (société mère)	103 283		80 768
Filiales canadiennes	10 615		12 023
Filiales et succursales étrangères	34 035		35 986
	147 933		128 777

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2025		Au 31 octobre 2024
Actifs liquides non grevés par monnaie			
Dollar canadien	76 698		66 970
Dollar américain	64 254		53 960
Autres devises	6 981		7 847
	147 933		128 777

Portefeuille d'actifs liquides ⁽¹⁾ – Moyenne ⁽⁵⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le					
	30 avril 2025		31 octobre 2024			
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽²⁾	Actifs liquides reçus ⁽³⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽⁴⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	31 414	–	31 414	14 390	17 024	20 762
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	44 110	64 366	108 476	61 463	47 013	40 832
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	17 377	12 060	29 437	19 180	10 257	9 063
Autres titres de créance	7 429	5 868	13 297	4 363	8 934	8 244
Titres de participation	110 819	56 344	167 163	102 864	64 299	45 621
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	18 398	–	18 398	9 218	9 180	8 486
	229 547	138 638	368 185	211 478	156 707	133 008

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(3) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(4) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(5) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

					Au 30 avril 2025	
	Actifs grevés ⁽²⁾		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Donnés en garantie	Autres ⁽³⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽⁴⁾		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	992	13 720	16 710	—	31 422	2,7
Valeurs mobilières	53 651	—	114 992	—	168 643	10,0
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	—	13 871	6 965	—	20 836	2,6
Prêts, déduction faite des provisions	39 944	—	9 266	236 518	285 728	7,5
Instruments financiers dérivés	—	—	—	13 649	13 649	—
Immobilisations corporelles	—	—	—	2 127	2 127	—
Goodwill	—	—	—	3 081	3 081	—
Immobilisations incorporelles	—	—	—	1 870	1 870	—
Autres actifs	—	—	—	8 838	8 838	—
	94 587	27 591	147 933	266 083	536 194	22,8

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 octobre 2024	
	Actifs grevés ⁽²⁾		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Donnés en garantie	Autres ⁽³⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽⁴⁾		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	697	11 033	19 819	—	31 549	2,5
Valeurs mobilières	50 071	—	95 094	—	145 165	10,8
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	—	10 872	5 393	—	16 265	2,4
Prêts, déduction faite des provisions	40 296	—	8 471	194 265	243 032	8,7
Instruments financiers dérivés	—	—	—	12 309	12 309	—
Immobilisations corporelles	—	—	—	1 868	1 868	—
Goodwill	—	—	—	1 522	1 522	—
Immobilisations incorporelles	—	—	—	1 233	1 233	—
Autres actifs	—	—	—	9 283	9 283	—
	91 064	21 905	128 777	220 480	462 226	24,4

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.

(3) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.

(4) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le LCR se calcule en divisant le montant total des actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) par le montant total des sorties nettes de trésorerie. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Le tableau de la page suivante présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025 est de 166 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à court terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le		
	30 avril 2025		31 janvier 2025
	Valeur non pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)			
Total des HQLA	s.o.	98 206	89 902
Sorties de trésorerie			
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	81 896	7 642	6 204
Dépôts stables	30 447	914	856
Dépôts moins stables	51 449	6 728	5 348
Financement institutionnel non garanti, dont :	128 420	70 748	66 110
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	37 508	9 156	9 057
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	84 921	55 565	51 063
Dettes non garanties	5 991	6 027	5 990
Financement institutionnel garanti	s.o.	31 411	28 831
Exigences supplémentaires dont :	82 269	21 718	21 391
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	26 938	11 966	12 029
Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	2 303	2 269	1 977
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	53 028	7 483	7 385
Autres engagements de crédit contractuels	4 265	2 708	655
Autres engagements de crédit conditionnels	190 401	2 673	2 158
Total des sorties de trésorerie	s.o.	136 900	125 349
Entrées de trésorerie			
Prêts garantis (par ex. prise en pension)	157 586	30 566	28 898
Entrées liées aux expositions pleinement productives	17 121	12 145	9 630
Autres entrées de trésorerie	32 647	32 259	27 537
Total des entrées de trésorerie	207 354	74 970	66 065
		Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾
Total des HQLA		98 206	89 902
Total des sorties nettes de trésorerie		61 930	59 284
Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁶⁾		166 %	154 %

s.o. Sans objet

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(3) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(4) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(5) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(6) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 30 avril 2025, les actifs liquides de niveau 1 représentent 84 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 30 avril 2025 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Ratio structurel de liquidité à long terme

Le CBCB a élaboré le ratio structurel de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR) afin de promouvoir la résilience du secteur bancaire. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Une structure de financement viable vise à réduire la probabilité que des difficultés qui perturberaient les sources de financement régulières d'une banque érodent sa position de liquidité au point d'accroître le risque d'une défaillance et, potentiellement, engendrent des tensions systémiques de plus grande envergure. Le NSFR se calcule en divisant le montant du financement stable disponible par le montant du financement stable exigé. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un NSFR minimal de 100 %.

Le tableau suivant présente les positions calibrées du NSFR calculées selon la stabilité des passifs et la liquidité des actifs conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le NSFR de la Banque au 30 avril 2025 est de 127 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à long terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio structurel de liquidité à long terme ^{(1) (2)}

(en millions de dollars canadiens)					Au 30 avril 2025	Au 31 janvier 2025
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée ⁽³⁾	Valeur pondérée ⁽³⁾
	Sans échéance	6 mois et moins	Plus de 6 mois à 1 an	Plus de 1 an		
Éléments de financement stable disponible (FSD)						
Fonds propres :	33 160	—	—	2 777	35 937	28 389
Fonds propres réglementaires	33 160	—	—	2 777	35 937	28 389
Autres instruments de fonds propres	—	—	—	—	—	—
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :	75 420	19 095	9 696	34 571	128 836	105 964
Dépôts stables	28 935	6 575	4 005	9 527	47 066	42 381
Dépôts moins stables	46 485	12 520	5 691	25 044	81 770	63 583
Financement institutionnel :	83 968	96 807	36 131	69 202	143 835	131 403
Dépôts opérationnels	37 141	—	—	—	18 570	18 294
Autres financements institutionnels	46 827	96 807	36 131	69 202	125 265	113 109
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁽⁴⁾	—	2 479	2 716	24 209	—	—
Autres passifs ⁽⁵⁾ :	17 972	10 440			1 239	789
Passifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁵⁾	s.o.	86			s.o.	s.o.
Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	17 972	4 781	581	4 992	1 239	789
FSD total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	309 847	266 545
Éléments de financement stable exigé (FSE)						
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) du NSFR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 787	8 064
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	—	—	—	—	—	—
Prêts et titres productifs :	66 784	118 223	38 489	121 390	200 025	174 271
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	255	6 590	—	—	342	136
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	6 739	63 936	2 219	7 202	17 104	16 526
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	33 044	34 736	23 085	51 057	103 474	84 068
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	741	3 079	466	454	2 474	2 182
Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :	9 056	11 961	12 461	61 562	61 858	56 697
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	9 056	11 961	12 461	61 562	61 858	56 697
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	17 690	1 000	724	1 569	17 247	16 844
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁽⁴⁾	—	2 479	2 716	24 209	—	—
Autres actifs ⁽⁵⁾ :	11 759	32 374			31 661	28 723
Produits de base physiques, y compris l'or	992	s.o.		s.o.	992	712
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale ⁽⁵⁾	s.o.	12 761			10 847	10 503
Actifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁵⁾	s.o.	3 351			3 266	3 851
Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée ⁽⁵⁾	s.o.	10 019			501	550
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	10 767	3 195	343	2 705	16 055	13 107
Éléments hors bilan ⁽⁵⁾	s.o.	140 626			5 374	4 954
FSE total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	244 847	216 012
Ratio de liquidité à long terme (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	127 %	123 %

s.o. Sans objet

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 à 12 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

(4) Selon les spécifications du BSIF, le passif associé aux transactions provenant du programme des Obligations hypothécaires du Canada et les hypothèques grevées correspondantes reçoivent un poids de 0 % de FSD et de FSE, respectivement.

(5) Selon les spécifications du BSIF, il n'est pas nécessaire de différencier les échéances.

Le NSFR représente le montant du FSD par rapport à celui du FSE. Le montant du FSD désigne la part des fonds propres et des passifs censés être fiables dans un horizon temporel pris en compte aux fins du NSFR, à savoir jusqu'à un an. Le montant du FSE d'une institution est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs qu'elle détient et de celles de ses positions hors bilan. Les montants du FSD et du FSE sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs. La Banque s'attend à ce que les NSFR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance à long terme.

Les hypothèses à l'égard du NSFR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de la liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Financement

La Banque surveille et analyse de façon continue les tendances de marché et les possibilités d'accès à un financement moins coûteux et plus souple en tenant compte des risques et des occasions observés. La stratégie de dépôts demeure une priorité pour la Banque, et nous continuons de privilégier les dépôts plutôt que le financement sur le marché institutionnel.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel

(en millions de dollars canadiens)								Au 30 avril 2025
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques ⁽¹⁾	1 753	138	385	–	2 276	–	–	2 276
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽²⁾	4 586	3 280	6 739	20 870	35 475	–	–	35 475
Billets de premier rang non garantis à moyen terme ⁽³⁾	275	2 745	2 637	10 395	16 052	6 118	13 502	35 672
Billets structurés de premier rang non garantis	–	–	–	248	248	1 357	3 366	4 971
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	2 107	176	1 493	3 776	4 145	21 482	29 403
Obligations sécurisées	–	–	–	–	–	5 775	3 978	9 753
Passifs subordonnés ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–	2 822	2 822
	6 614	8 270	9 937	33 006	57 827	17 395	45 150	120 372
Financement garanti	–	2 107	176	1 493	3 776	9 920	25 460	39 156
Financement non garanti	6 614	6 163	9 761	31 513	54 051	7 475	19 690	81 216
	6 614	8 270	9 937	33 006	57 827	17 395	45 150	120 372
Au 31 octobre 2024	3 200	11 456	15 080	16 669	46 405	12 239	44 588	103 232

(1) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(2) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(3) Inclut les dettes qui font l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques.

(4) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un, de deux ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)				Au 30 avril 2025
	Diminution d'un cran	Diminution de deux crans	Diminution de trois crans	
Dérivés ⁽¹⁾	37	75	140	

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes sur marges initiales et marges de variation.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 30 avril 2025, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2024. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de sa clientèle représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des engagements d'achat de prêts et à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)										Au 30 avril 2025 ⁽¹⁾
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	17 498	1 129	1 125	875	678	–	–	–	10 117	31 422
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	135	1 286	847	386	1 037	5 503	10 902	12 891	100 105	133 092
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	115	92	131	451	157	2 131	7 261	9 351	412	20 101
Au coût amorti	15	676	418	955	146	2 753	7 174	3 313	–	15 450
	265	2 054	1 396	1 792	1 340	10 387	25 337	25 555	100 517	168 643
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	11 932	1 772	2 675	–	–	345	–	–	4 112	20 836
Prêts ⁽²⁾										
Hypothécaires résidentiels	2 785	3 753	6 051	5 917	6 246	26 399	46 065	10 708	583	108 507
Aux particuliers	1 096	1 177	1 872	1 804	2 296	7 210	12 094	6 325	13 659	47 533
Créances sur cartes de crédit									2 835	2 835
Aux entreprises et aux administrations publiques	13 844	7 610	7 448	7 445	5 881	15 036	26 608	13 863	31 056	128 791
Provisions pour pertes de crédit									(1 938)	(1 938)
	17 725	12 540	15 371	15 166	14 423	48 645	84 767	30 896	46 195	285 728
Autres										
Instruments financiers dérivés	2 106	2 040	1 236	1 268	844	1 649	2 026	2 480	–	13 649
Immobilisations corporelles									2 127	2 127
Goodwill									3 081	3 081
Immobilisations incorporelles									1 870	1 870
Autres actifs ⁽²⁾	1 554	1 416	226	71	272	1 012	194	289	3 804	8 838
	3 660	3 456	1 462	1 339	1 116	2 661	2 220	2 769	10 882	29 565
	51 080	20 951	22 029	19 172	17 557	62 038	112 324	59 220	171 823	536 194

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les soldes au 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.

(2) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 30 avril 2025 ⁽¹⁾

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ^{(2) (3)}										
Particuliers	3 199	5 095	6 725	5 702	4 065	10 663	17 062	10 084	59 413	122 008
Entreprises et administrations publiques	43 199	11 067	13 373	21 708	13 200	14 725	36 693	6 209	97 915	258 089
Institutions de dépôts	2 768	1 390	580	503	161	–	9	3	2 463	7 877
	49 166	17 552	20 678	27 913	17 426	25 388	53 764	16 296	159 791	387 974
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽⁴⁾	41	838	1 212	242	317	588	2 857	6 055	1 721	13 871
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	22 942	2 942	1 037	–	3 446	1 127	–	–	9 490	40 984
Instruments financiers dérivés	2 834	2 376	1 261	1 513	2 068	1 927	2 071	4 046	–	18 096
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁵⁾	–	2 107	176	1 285	208	4 145	9 470	12 012	–	29 403
Obligations locatives ⁽⁶⁾	1	7	18	21	22	83	198	270	–	620
Autres passifs – autres éléments ^{(2) (6)}	2 115	457	274	152	386	112	109	176	5 738	9 519
	27 933	8 727	3 978	3 213	6 447	7 982	14 705	22 559	16 949	112 493
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	2 822	–	2 822
Capitaux propres									32 905	32 905
	77 099	26 279	24 656	31 126	23 873	33 370	68 469	41 677	209 645	536 194
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	91	976	1 525	4 376	1 803	1 637	239	20	–	10 667
Créances sur cartes de crédit ⁽⁷⁾									10 986	10 986
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁸⁾	15	–	–	15	–	5 552	–	–	5 515	11 097
Engagements de crédit ⁽⁹⁾	2 983	14 567	9 639	7 431	6 505	6 611	8 276	648	56 064	112 724
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽¹⁰⁾	1	1	2	2	2	6	7	17	–	38
Autres contrats	4	8	12	12	12	49	241	6	156	500

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les soldes au 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.
- (2) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.
- (3) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.
- (4) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.
- (5) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.
- (6) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.
- (7) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.
- (8) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 5,6 G\$.
- (9) Ces montants incluent 58,5 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.
- (10) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2024

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	20 300	868	458	395	146	–	–	–	9 382	31 549
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	155	179	692	1 173	1 691	4 018	10 420	9 930	87 677	115 935
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	14	97	263	33	34	2 863	5 688	4 964	666	14 622
Au coût amorti	232	756	545	931	629	2 748	7 170	1 597	–	14 608
	401	1 032	1 500	2 137	2 354	9 629	23 278	16 491	88 343	145 165
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	5 525	2 900	2 222	881	–	696	–	–	4 041	16 265
Prêts ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	1 901	2 012	3 466	4 431	4 762	23 671	44 223	9 993	550	95 009
Aux particuliers	861	865	1 648	1 843	1 890	7 957	12 050	6 086	13 683	46 883
Créances sur cartes de crédit									2 761	2 761
Aux entreprises et aux administrations publiques	12 533	5 621	4 733	4 747	5 588	10 704	18 364	6 545	30 885	99 720
Provisions pour pertes de crédit									(1 341)	(1 341)
	15 295	8 498	9 847	11 021	12 240	42 332	74 637	22 624	46 538	243 032
Autres										
Instruments financiers dérivés	2 619	1 950	1 187	643	375	1 707	1 576	2 252	–	12 309
Immobilisations corporelles									1 868	1 868
Goodwill									1 522	1 522
Immobilisations incorporelles									1 233	1 233
Autres actifs ⁽¹⁾	3 080	213	757	1 298	221	855	426	102	2 331	9 283
	5 699	2 163	1 944	1 941	596	2 562	2 002	2 354	6 954	26 215
	47 220	15 461	15 971	16 375	15 336	55 219	99 917	41 469	155 258	462 226

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2024

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ^{(1) (2)}										
Particuliers	4 022	3 808	4 840	5 342	4 810	6 856	13 857	7 170	44 476	95 181
Entreprises et administrations publiques	34 782	14 521	18 716	10 445	6 927	9 649	37 905	6 273	93 512	232 730
Institutions de dépôts	803	101	364	1 188	401	11	2	26	2 738	5 634
	39 607	18 430	23 920	16 975	12 138	16 516	51 764	13 469	140 726	333 545
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	124	260	396	113	64	1 141	2 323	4 354	2 098	10 873
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	19 554	2 510	3 915	3 481	–	1 073	–	–	7 644	38 177
Instruments financiers dérivés	1 875	3 134	2 183	509	372	1 844	1 886	3 957	–	15 760
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	1 897	1 216	1 543	197	4 169	8 872	10 483	–	28 377
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	49	–	–	–	–	–	–	–	–	49
Obligations locatives ⁽⁵⁾	6	13	19	19	18	72	176	149	–	472
Autres passifs – autres éléments ^{(1) (5)}	1 674	199	238	10	51	65	79	170	5 679	8 165
	23 282	8 013	7 967	5 675	702	8 364	13 336	19 113	15 421	101 873
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	1 258	–	1 258
Capitaux propres									25 550	25 550
	62 889	26 443	31 887	22 650	12 840	24 880	65 100	33 840	181 697	462 226
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	80	1 861	1 914	1 420	1 456	2 506	203	20	–	9 460
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾									10 515	10 515
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	–	15	5 552	15	–	–	–	–	5 483	11 065
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	3 243	12 896	9 811	8 121	4 600	5 248	3 635	114	52 612	100 280
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽⁹⁾	1	1	2	1	1	5	4	2	–	17
Autres contrats ⁽¹⁰⁾	5	10	14	12	12	48	244	9	161	515

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 5,6 G\$.

(8) Ces montants incluent 48,6 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 5 M\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social.

Risque environnemental et social

Le risque environnemental et social représente la possibilité que des enjeux environnementaux et sociaux entraînent une perte financière pour la Banque ou affectent ses activités. Pour en savoir plus sur les mesures prises par la Banque afin de répondre à ce risque et l'atténuer, se reporter à la section « Risque environnemental et social » du Rapport annuel 2024 aux pages 110 à 112.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2024, le fait nouveau en matière de réglementation ci-dessous est à considérer.

Le 18 décembre 2024, le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) a publié ses premières Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID). La norme NCID 1 – *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité*, et la norme NCID 2 – *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*, qui se fondent largement sur les normes IFRS S1 – *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* et IFRS S2 – *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*, reprennent les propositions énoncées dans les exposés-sondages publiés le 13 mars 2024 et incluent des allègements transitoires additionnels pour certaines exigences en matière d'informations à fournir. Les NCID s'appliqueront aux BISI à la fin de l'exercice 2026, et les mesures d'allègements transitoires entraîneront le report de plusieurs exigences jusqu'à la fin de l'exercice 2029. La présentation des informations selon les NCID se fera de façon volontaire jusqu'à ce que les ACVM la rendent obligatoire. Le 23 avril 2025, les ACVM ont annoncé la suspension de leurs travaux sur les projets concernant la communication obligatoire d'information liée au changement climatique et les modifications des obligations d'information existantes sur la diversité. Les ACVM suivront l'évolution de la réglementation et revisiteront ces deux projets au cours des prochaines années.

Le 7 mars 2025, le BSIF a publié une mise à jour de la ligne directrice B-15 intitulée *Gestion des risques climatiques*. Les principales modifications comprennent le report de l'exigence de divulgation des émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée trois et une clarification des attentes concernant les activités de gestion d'actifs.

Divulcation d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2024, le Rapport aux actionnaires – Deuxième trimestre 2025 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2024	Rapport aux actionnaires ⁽¹⁾	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 ⁽¹⁾
Général			
1 Localisation de la divulgation concernant les risques	12	47	
Rapport de gestion	55 à 112, 125 et 127 à 129	25 à 46	
États financiers consolidés	Notes 1, 8, 18, 25 et 31	Notes 6 et 13	
Informations financières complémentaires			23 à 33 ⁽²⁾
Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3			5 à 62
2 Terminologie relative aux risques et mesures de risque	65 à 112		
3 Risques principaux et risques émergents	24 et 70 à 77	5 et 31 à 46	
4 Principaux nouveaux ratios réglementaires	56 à 59, 95, 96 et 99 à 102	25, 26, 36 et 38 à 41	
Gouvernance et gestion des risques			
5 Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	65 à 89, 95 à 97 et 102		
6 Culture de gestion des risques	65 et 66		
7 Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	64 à 66 et 70		
8 Tests de tension	55, 66, 83, 93, 94 et 97		
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques			
9 Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	56 à 59	25 et 26	
10 Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			11 à 17, 20 et 21
11 Évolution des fonds propres réglementaires	62	28	
12 Planification en matière de capital	55 à 64		
13 Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	64		7
14 Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	78 à 82		7
15 Risque de crédit lié au portefeuille bancaire			7
16 Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	63	29	7
17 Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	69, 79 à 82 et 88		41
Liquidité			
18 Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	95 à 102	36 à 41	
Financement			
19 Sommaire des actifs grevés et non grevés	98 et 99	38	
20 Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	230 à 234	42 à 45	
21 Stratégie de financement et sources de financement	102 à 104	41	
Risque de marché			
22 Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	90 et 91	33 et 34	
23 Facteurs de risque de marché	88 à 94, 218 et 219	33 à 36	
24 VaR : hypothèses, limites et processus de validation	92		
25 Tests de tension et tests de validité rétroactifs	88 à 94		
Risque de crédit			
26 Expositions au risque de crédit	87 et 179 à 191	32 et 71 à 83	22 à 50 et 23 à 31 ⁽²⁾
27 Politiques d'identification des prêts dépréciés	84, 85, 152 et 153		
28 Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	125, 128, 129 et 179 à 191	71 à 83	28 à 31 ⁽²⁾
29 Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	83 à 86 et 198 à 201		42 à 50, 32 ⁽²⁾ et 33 ⁽²⁾
30 Mesures d'atténuation du risque de crédit	81 à 86, 176 et 184		24, 28, 29 et 48 à 58
Autres risques			
31 Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	76, 77 et 104 à 112		
32 Événements liés aux risques connus publiquement	24, 104 et 105	5, 31 et 46	

(1) Deuxième trimestre 2025.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires — Deuxième trimestre 2025 ».

Méthodes comptables et communication de l'information financière

Méthodes comptables significatives et estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024, avec l'ajout de la méthode comptable liée aux contrats de location-financement décrite ci-dessous résultant de l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB). Les résultats de CWB ont été consolidés dans les états financiers de la Banque à compter du 3 février 2025 et ont été comptabilisés dans les secteurs des Particuliers et Entreprises, de Gestion de patrimoine, des Marchés financiers et dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

Contrats de location

La Banque à titre de bailleur

Lorsque la Banque agit à titre de bailleur, les contrats sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent, sinon ils sont classés en tant que contrats de location simple. Pour les contrats de location-financement, une créance est comptabilisée dans la rubrique *Prêts* du bilan consolidé pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, ce qui représente les paiements minimaux à recevoir du preneur plus toute valeur résiduelle non garantie qui doit être récupérée à la fin du contrat actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les créances de location-financement sont ultérieurement comptabilisées à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés sur la durée du contrat de location dans les *Revenus d'intérêts* de l'état consolidé des résultats. Pour les contrats de location simple, les actifs faisant l'objet du contrat demeurent au bilan consolidé et sont présentés dans les *Immobilisations corporelles*, et les revenus de location sont comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

Jugements, estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations complexes et subjectifs à propos de questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les méthodes comptables significatives et estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 113 à 118 du Rapport annuel 2024, à l'exception de l'ajout mentionné ci-haut.

Le contexte géopolitique, notamment les mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires, incluant l'imposition de tarifs et toute mesure de riposte, la guerre russo-ukrainienne ainsi que les affrontements entre Israël et le Hamas, l'inflation, les changements climatiques et les taux d'intérêt auparavant élevés continuent à créer des incertitudes. Ainsi, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement est toujours important. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs. De plus, les techniques d'évaluation utilisées pour les actifs et les passifs résultant de l'acquisition de CWB sont décrites ci-dessous. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Acquisition de CWB - Évaluation des actifs et passifs

La Banque a eu recours à des jugements et des hypothèses importants afin de déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de CWB dont le portefeuille de prêts, les immobilisations incorporelles liées aux dépôts de base et celles liées aux relations avec la clientèle et les dépôts.

Pour les prêts, la juste valeur a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie estimés qui devraient être reçus sur tous les prêts achetés à leur valeur actualisée. La meilleure estimation de la direction des principales hypothèses actuelles, telles que les taux de défaut, la gravité des pertes, le calendrier des options de remboursement anticipé et les sûretés, a été utilisée pour estimer les flux de trésorerie attendus. Pour déterminer le taux d'actualisation, divers éléments ont été pris en compte, notamment les taux d'intérêt sans risque sur le marché actuel, la prime de risque associée aux prêts et le coût du service des portefeuilles.

Pour les immobilisations incorporelles liées aux dépôts de base, la juste valeur a été déterminée selon une approche actualisée des flux de trésorerie, en comparant la valeur actualisée du coût de maintenir les dépôts acquis et le coût des autres types de financement. La valeur actualisée du coût de maintien des dépôts de base acquis comprend une estimation des frais d'intérêts et d'exploitation futurs pour ces dépôts acquis. Les dépôts de base sont ceux qui sont considérés comme des dépôts stables, sources de financement inférieures au marché, alors que la valeur actualisée du coût des autres modes de financement comprend une estimation des frais d'intérêts futurs qui seraient engagés si les fonds étaient empruntés sur le marché public. Le taux de retrait a été estimé à l'aide de données historiques sur l'attrition, en les comparant aux sources du marché à la date d'acquisition.

La juste valeur des relations avec la clientèle acquise a été déterminée en fonction de l'excédent des entrées de trésorerie futures estimées en fonction des produits tirés des relations acquises par rapport aux sorties de trésorerie estimées connexes sur la durée de vie utile estimative de la clientèle.

Pour les dépôts, la juste valeur a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie estimatifs à rembourser à leur valeur actualisée. Le moment et le montant des flux de trésorerie comprennent un jugement important de la direction quant à la probabilité de remboursement anticipé et au moment du retrait par le client. Les taux d'actualisation étaient fondés sur les taux en vigueur qui étaient payés sur des dépôts similaires à la date d'acquisition.

La juste valeur de tous les autres actifs et passifs a été calculée à l'aide des données du marché dans la mesure du possible, ainsi que du jugement de la direction pour déterminer le prix qui serait obtenu dans le cadre d'une transaction sans lien de dépendance entre des parties bien informées et consentantes.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19 afférente aux états financiers consolidés.

Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

Communication de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre de 2025, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

À la suite de l'acquisition de CWB le 3 février 2025, la Banque a mis en œuvre et modifié certains processus liés au contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,
sauf pour les données par action)

	2025						2024		2023		2024	2023
	T2 ⁽¹⁾	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	Total	Total		
Revenu total	3 650	3 183	2 944	2 996	2 750	2 710	2 560	2 490	11 400	10 058		
Résultat net	896	997	955	1 033	906	922	751	830	3 816	3 289		
Résultat par action (\$)												
de base	2,19	2,81	2,69	2,92	2,56	2,61	2,11	2,35	10,78	9,33		
dilué	2,17	2,78	2,66	2,89	2,54	2,59	2,09	2,33	10,68	9,24		
Dividendes par action ordinaire (\$)	1,14	1,14	1,10	1,10	1,06	1,06	1,02	1,02	4,32	3,98		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%) ⁽²⁾	11,9	16,7	16,4	18,4	16,9	17,1	14,1	16,1	17,2	16,3		
Actif total	536 194	483 833	462 226	453 933	441 690	433 927	423 477	425 936				
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾	2 437	1 836	1 629	1 482	1 426	1 276	1 276	1 156				
Par action ordinaire (\$)												
Valeur comptable ⁽²⁾	76,13	68,15	65,74	64,64	62,28	61,18	60,40	58,53				
Cours de l'action												
haut	127,44	140,76	134,23	118,17	114,68	103,38	103,58	103,28				
bas	107,01	128,79	111,98	106,21	101,24	86,50	84,97	94,62				

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 30 avril 2025. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB.
- (2) Consulter le « Glossaire » aux pages 51 à 54 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Glossaire

Acceptation

L'acceptation et l'engagement de client en contrepartie d'acceptation représentent une garantie de paiement par une banque et sont négociables sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Actif moyen portant intérêts

L'actif moyen portant intérêts comprend les dépôts auprès d'institutions financières portant intérêts et certains éléments de trésorerie, les valeurs mobilières, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ainsi que les prêts, et exclut les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les autres actifs. La moyenne est calculée en fonction des soldes quotidiens de la période.

Actif moyen portant intérêts, autre que de négociation

L'actif moyen portant intérêts, autre que de négociation, comprend les dépôts auprès d'institutions financières portant intérêts et certains éléments de trésorerie, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ainsi que les prêts, et exclut les autres actifs ainsi que les actifs liés aux activités de négociation. La moyenne est calculée en fonction des soldes quotidiens de la période.

Actif pondéré en fonction des risques

Les actifs sont pondérés selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada). Dans l'approche standardisée, les facteurs de risque sont appliqués directement contre la valeur nominale de certains actifs afin de refléter des niveaux comparables de risque. Dans l'approche de notation interne (NI) avancée, l'actif pondéré en fonction des risques est dérivé des modèles internes de la Banque, qui représentent l'évaluation de la Banque des risques auxquels elle est exposée. Dans l'approche NI fondation, la Banque peut utiliser sa propre estimation de la probabilité de défaut, mais elle doit se fier aux estimations du BSIF pour les pertes en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut. Les instruments hors bilan sont convertis en valeurs équivalentes du bilan ou de crédit en ajustant les valeurs nominales avant d'appliquer les facteurs de pondération de risque appropriés.

Actifs sous administration

Actifs à l'égard desquels une institution financière fournit des services administratifs au nom des clients qui en sont propriétaires. Ces services administratifs incluent la garde de valeurs, le recouvrement des revenus de placement, le règlement d'opérations d'achat et de vente ainsi que la tenue de livres. Les actifs sous administration ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre les services administratifs.

Actifs sous gestion

Actifs gérés par une institution financière au nom des clients à qui ils appartiennent. Les services de gestion, plus élaborés que les simples services administratifs, incluent le choix des placements ou la prestation de conseils à cet effet. Les actifs sous gestion, qui peuvent aussi être des actifs sous administration, ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre ces services.

Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF)

Le BSIF a pour mandat de réglementer et de surveiller les institutions financières et les régimes de retraite privés sous le régime d'une loi fédérale, dans le but d'éviter aux déposants et aux souscripteurs de subir des pertes indues et de contribuer ainsi à la confiance du public dans le système financier canadien.

Capital économique

Le capital économique est la mesure interne utilisée à la Banque pour évaluer les fonds propres nécessaires à sa solvabilité et à la poursuite de ses activités commerciales. Le capital économique prend en compte les risques de crédit, de marché, opérationnel et d'affaires, ainsi que d'autres risques auxquels la Banque est exposée. De plus, le calcul du capital économique tient compte de l'effet de diversification de ces risques entre eux et entre les différents secteurs d'exploitation. Le capital économique permet ainsi à la Banque de déterminer le montant des fonds propres dont elle doit disposer pour se protéger contre ces risques et assurer sa pérennité.

Conventions-cadres de compensation

Accord juridique entre deux parties liées par de nombreux contrats sur instruments financiers dérivés, prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Couverture

Les activités de couverture ont pour objectif de modifier l'exposition de la Banque à un ou plusieurs risques, par une compensation entre les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables à l'élément couvert et à l'instrument de couverture.

Dotations aux pertes de crédit

Montant imputé au résultat en vue de porter les provisions pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction et composé des dotations aux pertes de crédit sur actifs financiers non dépréciés et dépréciés.

Dotations aux pertes de crédit en pourcentage des prêts et acceptations moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

Dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés en pourcentage des prêts et acceptations moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

Dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy

Montant imputé au résultat en vue de porter les provisions pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction et composé des dotations aux pertes de crédit sur actifs financiers dépréciés excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage des prêts et acceptations moyens ou ratio des dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de Credigy

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

Entité structurée

Une entité structurée est une entité créée pour réaliser un objectif limité et bien défini et elle est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Équivalent imposable

L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus à taux d'imposition moindre (notamment les dividendes), en les majorant de l'impôt à un niveau permettant de les rendre comparables aux revenus provenant de sources imposables au Canada, et un montant équivalent est constaté à la charge d'impôts.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt et de change, aux cours des titres de participation et prix des marchandises, au crédit ou aux indices. Les dérivés comprennent les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés, les swaps et les options. Le montant nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le montant nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Levier opérationnel

Le levier opérationnel correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts.

Marge nette d'intérêts

La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

Points de base (pbs)

Unité de mesure correspondant à un centième pour cent (0,01 %).

Prêts dépréciés

La Banque considère qu'un actif financier, autre qu'une créance sur carte de crédit, est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier, ou lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours. Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées et sont radiées en totalité à la première des dates suivantes : l'avis de faillite est reçu, une proposition de règlement est faite, ou les paiements contractuels sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts dépréciés bruts en pourcentage du total des prêts et acceptations

Cette mesure représente les prêts dépréciés bruts exprimés en pourcentage du solde des prêts et acceptations.

Prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de Credigy

Les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy représentent tous les prêts classés en phase 3 et les prêts DAC selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues, excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de Credigy en pourcentage du total des prêts et acceptations

Cette mesure représente les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimés en pourcentage du solde des prêts et acceptations.

Prêts dépréciés nets

Les prêts dépréciés nets sont les prêts dépréciés bruts présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Prêts dépréciés nets en pourcentage du total des prêts et acceptations

Cette mesure représente les prêts dépréciés nets exprimés en pourcentage du solde des prêts et acceptations.

Prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC de Credigy

Les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC de la filiale Credigy sont les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés des prêts octroyés par la Banque classés dans la phase 3 et dans les prêts DAC excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

Prêts et acceptations

Les prêts et acceptations représentent la somme du solde des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions pour pertes de crédit

Les provisions pour pertes de crédit représentent une estimation objective de la direction des pertes de crédit attendues à la date du bilan. Ces provisions pour pertes de crédit sont principalement liées aux prêts et à des éléments hors bilan tels que les engagements de prêt et les garanties financières.

Radiations nettes en pourcentage des prêts et acceptations moyens

Cette mesure représente les radiations nettes (déduction faites des recouvrements) exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

Ratio d'efficience

Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du revenu total et mesure l'efficience des activités de la Banque.

Ratio de levier

Le ratio de levier se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan.

Ratio de levier TLAC

Le ratio de levier TLAC est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant la TLAC disponible par l'exposition totale, tel que prescrit par la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Le ratio LCR est une mesure qui permet de garantir que la Banque dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours.

Ratio des fonds propres de catégorie 1

Les fonds propres de catégorie 1 comprennent les fonds propres attribuables aux actions ordinaires et d'autres éléments additionnels des fonds propres de catégorie 1, soit les actions privilégiées à dividendes non cumulatifs admissibles ainsi que le montant admissible des instruments novateurs. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 correspond aux fonds propres de catégorie 1, moins les ajustements réglementaires, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)

Les fonds propres CET1 comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, les immobilisations incorporelles et d'autres déductions au titre des fonds propres. Le ratio des fonds propres CET1 est calculé en divisant le total des fonds propres CET1 par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio de versement des dividendes

Le ratio de versement des dividendes représente les dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action.

Ratio du total des fonds propres

Le total des fonds propres correspond à la somme des fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent la portion admissible de la dette subordonnée et certaines provisions pour pertes de crédit. Le ratio du total des fonds propres est calculé en divisant le total des fonds propres, moins les ajustements réglementaires, par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

Ratio prêt-valeur

Le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit hypothécaires divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)

Le ratio NSFR est une mesure qui permet de garantir que la Banque maintienne un profil de financement stable pour atténuer le risque de tensions sur le financement.

Ratio TLAC

Le ratio TLAC est une mesure qui permet d'évaluer si une banque d'importance systémique intérieure (BSI) non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation et se calcule en divisant la TLAC disponible par l'actif pondéré en fonction des risques, tel que prescrit par la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Rendement de l'actif moyen

Le rendement de l'actif moyen représente le résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP)

Le RCP représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficience de la Banque quant à l'utilisation des capitaux propres.

Rendement total pour les actionnaires (RTA)

Le RTA correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de la Banque. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de la Banque.

Résultat de base par action

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base.

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

Revenu net d'intérêts autre que de négociation

Le revenu net d'intérêts autre que de négociation comprend les revenus liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités autres que de négociation et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts.

Revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation

Le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts.

Revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation

Les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Revenus liés aux activités de négociation

Les revenus des activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation. Le revenu net d'intérêts comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, et certains revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers. Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les frais d'intérêts sur les engagements afférents à des titres vendus à découvert, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions, s'il y a lieu.

Taux de croissance annuel composé (TCAC)

Le TCAC est un taux de croissance indiquant, pour une période de plus d'un exercice, la variation annuelle comme si la croissance avait été constante tout au long de la période.

Taux de provisionnement

Cette mesure représente les provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage du solde des prêts dépréciés bruts.

Taux de provisionnement excluant les prêts DAC de Credigy

Cette mesure représente les provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés excluant les prêts DAC de la filiale Credigy exprimées en pourcentage du solde des prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC de la filiale Credigy.

TLAC disponible

La TLAC disponible comprend le total des fonds propres ainsi que certaines dettes de premier rang non garanties soumises aux règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral qui satisfont tous les critères d'admissibilité à la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

Valeur à risque (VaR)

La VaR est une mesure statistique du risque permettant de quantifier les risques de marché en fonction des produits, des types de risque et du risque global au sein d'un portefeuille. La VaR représente la perte maximale pouvant être subie à un niveau de confiance précis sur un certain horizon et dans des conditions de marché normales. La VaR présente l'avantage de fournir une mesure homogène des risques de marché liés aux divers instruments financiers, basée sur un même niveau de confiance statistique et un même horizon temporel.

Valeur comptable d'une action ordinaire

La valeur comptable d'une action ordinaire se calcule en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires à une date donnée.

Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente

Valeurs mobilières acquises par la Banque auprès d'un client dans le cadre d'une entente prévoyant qu'elles seront revendues au même client à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de prêt sur garantie à court terme.

Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat

Engagement financier relatif à des valeurs mobilières vendues aux termes d'une entente prévoyant qu'elles seront rachetées à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de financement à court terme.

Volumes moyens

Les volumes moyens représentent la moyenne des soldes quotidiens de la période des postes du bilan consolidé.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	56
États consolidés des résultats	57
États consolidés du résultat global	58
États consolidés de la variation des capitaux propres	60
États consolidés des flux de trésorerie	61
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	62

Bilans consolidés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2025	Au 31 octobre 2024
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	31 422	31 549
Valeurs mobilières (notes 3, 4 et 5)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	133 092	115 935
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	20 101	14 622
Au coût amorti	15 450	14 608
	168 643	145 165
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	20 836	16 265
Prêts (note 6)		
Hypothécaires résidentiels	108 507	95 009
Aux particuliers	47 533	46 883
Créances sur cartes de crédit	2 835	2 761
Aux entreprises et aux administrations publiques	128 791	99 720
	287 666	244 373
Provisions pour pertes de crédit	(1 938)	(1 341)
	285 728	243 032
Autres		
Instruments financiers dérivés	13 649	12 309
Immobilisations corporelles	2 127	1 868
Goodwill	3 081	1 522
Immobilisations incorporelles	1 870	1 233
Autres actifs (note 7)	8 838	9 283
	29 565	26 215
	536 194	462 226
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 4, 8 et 10)	387 974	333 545
Autres		
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 871	10 873
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	40 984	38 177
Instruments financiers dérivés	18 096	15 760
Passifs relatifs à des créances cédées (note 4)	29 403	28 377
Autres passifs (note 9)	10 139	8 686
	112 493	101 873
Dettes subordonnées (note 11)	2 822	1 258
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque (notes 12, 14 et 19)		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	3 114	3 150
Actions ordinaires	9 805	3 463
Surplus d'apport	113	85
Résultats non distribués	19 813	18 633
Autres éléments cumulés du résultat global	59	219
	32 904	25 550
Participations ne donnant pas le contrôle	1	–
	32 905	25 550
	536 194	462 226

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2025	2024	2025	2024
Revenus d'intérêts				
Prêts	4 096	3 823	7 992	7 516
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	548	429	1 081	881
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	187	123	355	238
Valeurs mobilières au coût amorti	143	109	281	232
Dépôts auprès d'institutions financières	288	391	602	814
	5 262	4 875	10 311	9 681
Frais d'intérêts				
Dépôts	3 181	3 256	6 368	6 430
Passifs relatifs à des créances cédées	198	188	393	360
Dette subordonnée	34	16	53	27
Autres	644	780	1 320	1 478
	4 057	4 240	8 134	8 295
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	1 205	635	2 177	1 386
Revenus autres que d'intérêts				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	112	115	208	203
Commissions de courtage en valeurs mobilières	55	46	112	97
Revenus des fonds communs de placement	174	155	352	305
Frais de gestion de placement et de services fiduciaires	342	282	662	550
Revenus de crédit	83	133	165	281
Revenus sur cartes	53	51	103	101
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	74	72	146	144
Revenus (pertes) de négociation	1 388	1 125	2 569	2 126
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	22	38	49	63
Revenus d'assurances, montant net	18	12	40	33
Revenus de change, autres que de négociation	64	57	130	105
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	2	2	4	4
Autres	58	27	116	62
	2 445	2 115	4 656	4 074
Revenu total	3 650	2 750	6 833	5 460
Frais autres que d'intérêts				
Rémunération et avantages du personnel	1 196	909	2 233	1 813
Frais d'occupation	87	94	184	181
Technologie	342	255	627	514
Communications	18	14	34	27
Honoraires professionnels	120	66	213	132
Autres	179	134	297	254
	1 942	1 472	3 588	2 921
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 708	1 278	3 245	2 539
Dotations aux pertes de crédit (note 6)	545	138	799	258
Résultat avant charge d'impôts	1 163	1 140	2 446	2 281
Charge d'impôts (note 16)	267	234	553	453
Résultat net	896	906	1 893	1 828
Résultat net attribuable aux				
Actionnaires privilégiés et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres	43	37	82	74
Actionnaires ordinaires	853	870	1 811	1 755
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	896	907	1 893	1 829
Participations ne donnant pas le contrôle	–	(1)	–	(1)
	896	906	1 893	1 828
Résultat par action (en dollars) (note 17)				
de base	2,19	2,56	4,96	5,18
dilué	2,17	2,54	4,91	5,13
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 12)	1,14	1,06	2,28	2,12

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2025	2024	2025	2024
Résultat net	896	906	1 893	1 828
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts				
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(589)	203	(136)	(40)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	277	(86)	73	(17)
	(312)	117	(63)	(57)
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(14)	(12)	8	33
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(17)	(12)	(35)	(9)
	(31)	(24)	(27)	24
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(14)	(25)	(29)	4
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(19)	(31)	(41)	(57)
	(33)	(56)	(70)	(53)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	94	(24)	98	(16)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(27)	9	(10)	31
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	109	(168)	127	(333)
	176	(183)	215	(318)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	(200)	(146)	55	(404)
Résultat global	696	760	1 948	1 424
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	696	761	1 948	1 425
Participations ne donnant pas le contrôle	—	(1)	—	(1)
	696	760	1 948	1 424

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés du résultat global (suite)

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2025	2024	2025	2024
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	18	(4)	3	2
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	90	(25)	26	(8)
	108	(29)	29	(6)
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(4)	(4)	5	13
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(7)	(4)	(14)	(3)
	(11)	(8)	(9)	10
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(7)	(10)	(12)	1
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(7)	(12)	(16)	(22)
	(14)	(22)	(28)	(21)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	37	(10)	38	(7)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(9)	3	(3)	13
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	42	(65)	49	(128)
	70	(72)	84	(122)
	153	(131)	76	(139)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Semestre terminé le 30 avril	
	2025	2024
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres au début (notes 12 et 19)	3 150	3 150
Émissions d'actions privilégiées, séries 47 et 49 (note 19)	264	–
Rachat d'actions privilégiées, série 32, à des fins d'annulation	(300)	–
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres à la fin	3 114	3 150
Actions ordinaires au début (note 12)	3 463	3 294
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	34	103
Émissions d'actions ordinaires relatives à l'acquisition de CWB (notes 10 et 19)	–	–
Échange d'actions ordinaires	5 290	–
Échange automatique des reçus de souscription	1 040	–
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(22)	16
Actions ordinaires à la fin	9 805	3 413
Surplus d'apport au début	85	68
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 14)	11	9
Options d'achat d'actions levées	(4)	(11)
Options de remplacement relatives à l'acquisition de CWB (note 14)	29	–
Autres	(8)	(2)
Surplus d'apport à la fin	113	64
Résultats non distribués au début	18 633	16 650
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 893	1 829
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (note 12)	(93)	(85)
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	(837)	(720)
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts	(11)	–
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	98	(16)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(10)	31
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	127	(333)
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	(1)	1
Autres	14	11
Résultats non distribués à la fin	19 813	17 368
Autres éléments cumulés du résultat global au début	219	420
Écart de change, montant net	(63)	(57)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(27)	24
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(70)	(53)
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	59	334
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	32 904	24 329
Participations ne donnant pas le contrôle au début	–	2
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	–	(1)
Autres	1	–
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	1	1
Capitaux propres	32 905	24 330

Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 30 avril 2025	Au 30 avril 2024
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	257	250
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(53)	(11)
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(147)	93
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	2	2
	59	334

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Semestre terminé le 30 avril	
	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	1 893	1 828
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	799	258
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	138	112
Amortissement des immobilisations incorporelles	154	143
Impôts différés	(173)	(22)
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(45)	(63)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(4)	(4)
Charge au titre des options d'achat d'actions	11	9
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation (note 18)	(4)	–
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(17 157)	(6 186)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	(4 571)	(9 897)
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(4 652)	(11 112)
Dépôts	21 101	18 708
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	429	(2 780)
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	2 791	3 147
Instruments financiers dérivés, montant net	1 083	4 212
Titrisation – cartes de crédit	(49)	–
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	342	194
Actifs et passifs d'impôt exigible	23	24
Autres éléments	649	(970)
	2 758	(2 399)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Rachat d'actions privilégiées à des fins d'annulation	(300)	–
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	8	108
Émission de dette subordonnée	1 000	500
Frais d'émission d'actions	(11)	–
Remboursements d'obligations locatives	(46)	(63)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(933)	(804)
	(282)	(259)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(2)	10
Acquisition (note 19)	148	–
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(16 734)	(7 716)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	5 269	2 546
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	9 333	2 900
Variation nette des immobilisations corporelles excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	(115)	(322)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(111)	(125)
	(2 212)	(2 707)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(391)	(191)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(127)	(5 556)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	31 549	35 234
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin ⁽¹⁾	31 422	29 678
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	7 827	8 065
Intérêts et dividendes reçus	10 346	9 645
Impôts payés sur le résultat	539	588

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

- (1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 14,7 G\$ au 30 avril 2025 (11,7 G\$ au 31 octobre 2024) pour lequel il y a des restrictions et dont 6,6 G\$ (6,5 G\$ au 31 octobre 2024) représentent des soldes que la Banque est tenue de maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non auditées) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	62	Note 11	Dette subordonnée	85
Note 2	Modifications futures de méthodes comptables	63	Note 12	Capital-actions et autres instruments de capitaux propres	86
Note 3	Juste valeur des instruments financiers	64	Note 13	Informations sur le capital	87
Note 4	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	69	Note 14	Palements fondés sur des actions	88
Note 5	Valeurs mobilières	70	Note 15	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	89
Note 6	Prêts et provisions pour pertes de crédit	71	Note 16	Impôts sur le résultat	90
Note 7	Autres actifs	83	Note 17	Résultat par action	91
Note 8	Dépôts	84	Note 18	Informations sectorielles	92
Note 9	Autres passifs	84	Note 19	Acquisition	94
Note 10	Reçus de souscription	85			

Note 1 – Mode de présentation

Le 27 mai 2025, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025.

Les états financiers consolidés de la Banque ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire* telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024 avec l'ajout de la méthode comptable liée aux contrats de location-financement décrite ci-dessous résultant de l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB). Puisque les états financiers consolidés de la Banque n'incluent pas toute l'information normalement requise pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024. Les résultats de CWB ont été consolidés dans les états financiers de la Banque à compter du 3 février 2025 et ont été comptabilisés dans les secteurs des Particuliers et Entreprises, de Gestion de patrimoine et des Marchés financiers et dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

Contrats de location

La Banque à titre de bailleur

Lorsque la Banque agit à titre de bailleur, les contrats sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent, sinon ils sont classés en tant que contrats de location simple. Pour les contrats de location-financement, une créance est comptabilisée dans la rubrique *Prêts* du bilan consolidé pour un montant égal à l'investissement net dans les contrats de location-financement, ce qui représente les paiements minimaux à recevoir du preneur plus toute valeur résiduelle non garantie, qui devrait être récupérée à la fin du contrat, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les créances de location-financement sont ultérieurement comptabilisées à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location-financement, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés sur la durée du contrat de location dans les *Revenus d'intérêts* de l'état consolidé des résultats. Pour les contrats de location simple, les actifs faisant l'objet du contrat demeurent au bilan consolidé et sont présentés dans les *Immobilisations corporelles*, et les revenus de location sont comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

Jugements, estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'IASB, exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. La note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024 présente un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs. De plus, les techniques d'évaluation utilisées pour les actifs et les passifs résultant de l'acquisition de CWB sont décrites ci-dessous.

Le contexte géopolitique, notamment les mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires, incluant l'imposition de tarifs et toute mesure de riposte, la guerre russo-ukrainienne ainsi que les affrontements entre Israël et le Hamas, l'inflation, les changements climatiques et les taux d'intérêt auparavant élevés continuent à créer des incertitudes. Ainsi, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement est toujours important. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Acquisition de CWB - Évaluation des actifs et passifs

La Banque a eu recours à des jugements et des hypothèses importants afin de déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de CWB dont le portefeuille de prêts, les immobilisations incorporelles liées aux dépôts de base et celles liées aux relations avec la clientèle, et les dépôts.

Pour les prêts, la juste valeur a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie estimés qui devraient être reçus sur tous les prêts achetés à leur valeur actualisée. La meilleure estimation de la direction des principales hypothèses actuelles, telles que les taux de défaut, la gravité des pertes, le calendrier des options de remboursement anticipé et les sûretés, a été utilisée pour estimer les flux de trésorerie attendus. Pour déterminer le taux d'actualisation, divers éléments ont été pris en compte, notamment les taux d'intérêt sans risque sur le marché actuel, la prime de risque associée aux prêts et le coût du service des portefeuilles.

Pour les immobilisations incorporelles liées aux dépôts de base, la juste valeur a été déterminée selon une approche actualisée des flux de trésorerie, en comparant la valeur actualisée du coût de maintenir les dépôts acquis et le coût des autres types de financement. La valeur actualisée du coût de maintien des dépôts de base acquis comprend une estimation des frais d'intérêts et d'exploitation futurs pour ces dépôts acquis. Les dépôts de base sont ceux qui sont considérés comme des dépôts stables, sources de financement inférieures au marché, alors que la valeur actualisée du coût des autres modes de financement comprend une estimation des frais d'intérêts futurs qui seraient engagés si les fonds étaient empruntés sur le marché public. Le taux de retrait a été estimé à l'aide de données historiques sur l'attrition, en les comparant aux sources du marché à la date d'acquisition.

La juste valeur des relations avec la clientèle acquise a été déterminée en fonction de l'excédent des entrées de trésorerie futures estimées en fonction des produits tirés des relations acquises par rapport aux sorties de trésorerie estimées connexes sur la durée de vie utile estimative de la clientèle.

Pour les dépôts, la juste valeur a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie estimatifs à rembourser à leur valeur actualisée. Le moment et le montant des flux de trésorerie comprennent un jugement important de la direction quant à la probabilité de remboursement anticipé et au moment du retrait par le client. Les taux d'actualisation étaient fondés sur les taux en vigueur qui étaient payés sur des dépôts similaires à la date d'acquisition.

La juste valeur de tous les autres actifs et passifs a été calculée à l'aide des données du marché dans la mesure du possible, ainsi que du jugement de la direction pour déterminer le prix qui serait obtenu dans le cadre d'une transaction sans lien de dépendance entre des parties bien informées et consentantes.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19 afférente aux états financiers consolidés.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Note 2 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

Au 30 avril 2025								
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	31 422	31 422	31 422	31 422
Valeurs mobilières	132 730	362	19 689	412	15 450	15 593	168 643	168 786
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	20 836	20 836	20 836	20 836
Prêts, déduction faite des provisions	15 997	–	–	–	269 731	271 429	285 728	287 426
Autres								
Instruments financiers dérivés	13 649	–	–	–	–	–	13 649	13 649
Autres actifs	1 198	–	–	–	3 563	3 563	4 761	4 761
Passifs financiers								
Dépôts ⁽¹⁾	–	29 249			358 725	359 698	387 974	388 947
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 871	–			–	–	13 871	13 871
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			40 984	40 984	40 984	40 984
Instruments financiers dérivés	18 096	–			–	–	18 096	18 096
Passifs relatifs à des créances cédées	–	12 105			17 298	17 663	29 403	29 768
Autres passifs	–	–			5 389	5 389	5 389	5 389
Dettes subordonnées	–	–			2 822	2 862	2 822	2 862

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Au 31 octobre 2024

	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	31 549	31 549	31 549	31 549
Valeurs mobilières	115 578	357	13 956	666	14 608	14 551	145 165	145 108
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	16 265	16 265	16 265	16 265
Prêts, déduction faite des provisions	14 972	–	–	–	228 060	229 614	243 032	244 586
Autres								
Instruments financiers dérivés	12 309	–	–	–	–	–	12 309	12 309
Autres actifs	2 059	–	–	–	3 674	3 674	5 733	5 733
Passifs financiers								
Dépôts ⁽¹⁾	–	26 190			307 355	307 553	333 545	333 743
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	10 873	–			–	–	10 873	10 873
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			38 177	38 177	38 177	38 177
Instruments financiers dérivés	15 760	–			–	–	15 760	15 760
Passifs relatifs à des créances cédées	–	11 034			17 343	17 011	28 377	28 045
Autres passifs	–	–			4 114	4 114	4 114	4 114
Dettes subordonnées	–	–			1 258	1 296	1 258	1 296

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur au 30 avril 2025 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Dans certains cas, les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier peuvent être classées à des niveaux différents dans la hiérarchie. La juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de la hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, 5 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 2 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (5 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 30 avril 2024). De plus, au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, 4 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 suite à l'évolution de conditions du marché (aucun transfert au cours du trimestre terminé le 30 avril 2024). Au cours des semestres terminés les 30 avril 2025 et 2024, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 30 avril 2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	5 622	11 086	–	16 708
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	8 670	–	8 670
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 907	2 460	–	4 367
Autres titres de créance	–	3 167	75	3 242
Titres de participation	97 166	2 050	889	100 105
	104 695	27 433	964	133 092
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	1 206	5 949	–	7 155
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	4 274	–	4 274
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	6 918	413	–	7 331
Autres titres de créance	–	929	–	929
Titres de participation	–	236	176	412
	8 124	11 801	176	20 101
Prêts	–	15 748	249	15 997
Autres				
Instruments financiers dérivés	1 130	12 428	91	13 649
Autres actifs – autres éléments	–	1 135	63	1 198
	113 949	68 545	1 543	184 037
Passifs financiers				
Dépôts ⁽¹⁾	–	33 711	–	33 711
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	6 286	7 585	–	13 871
Instruments financiers dérivés	1 299	16 749	48	18 096
Passifs relatifs à des créances cédées	–	12 105	–	12 105
	7 585	70 150	48	77 783

(1) Les montants incluent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés.

Au 31 octobre 2024

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 150	10 330	–	14 480
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	8 473	–	8 473
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 169	1 046	–	2 215
Autres titres de créance	–	3 030	60	3 090
Titres de participation	85 414	1 655	608	87 677
	90 733	24 534	668	115 935
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	170	5 048	–	5 218
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	2 900	–	2 900
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	4 805	186	–	4 991
Autres titres de créance	–	847	–	847
Titres de participation	–	359	307	666
	4 975	9 340	307	14 622
Prêts	–	14 767	205	14 972
Autres				
Instruments financiers dérivés	1 139	11 073	97	12 309
Autres actifs – autres éléments	–	1 976	83	2 059
	96 847	61 690	1 360	159 897
Passifs financiers				
Dépôts ⁽¹⁾	–	30 434	–	30 434
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	6 052	4 821	–	10 873
Instruments financiers dérivés	1 976	13 758	26	15 760
Passifs relatifs à des créances cédées	–	11 034	–	11 034
	8 028	60 047	26	68 101

(1) Les montants incluent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés.

Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour le semestre terminé le 30 avril 2025.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

Semestre terminé le 30 avril 2025				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾
Juste valeur au 31 octobre 2024	668	307	288	71
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽²⁾	21	–	5	(17)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	(18)	–	–
Achats	399	15	–	–
Ventes	(124)	(128)	(4)	–
Émissions	–	–	62	–
Règlements et autres	–	–	(39)	(14)
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	1
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	2
Juste valeur au 30 avril 2025	964	176	312	43
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 30 avril 2025 ⁽³⁾	6	–	(1)	(17)

Semestre terminé le 30 avril 2024				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾
Juste valeur au 31 octobre 2023	551	378	290	(15)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽⁴⁾	36	–	7	(4)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	(7)	–	–
Achats	22	–	–	–
Ventes	(11)	(9)	(2)	–
Émissions	–	–	10	–
Règlements et autres	–	–	(25)	200
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	(1)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	2
Juste valeur au 30 avril 2024	598	362	280	182
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 30 avril 2024 ⁽⁵⁾	81	–	7	(4)

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 9 M\$.

(3) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte non réalisée de 12 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 39 M\$.

(5) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 84 M\$.

Note 4 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option de la juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 30 avril 2025	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 30 avril 2025	Gains (pertes) non réalisés pour le semestre terminé le 30 avril 2025	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	362	1	4	12
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ^{(1) (2)}	29 249	146	131	1 929
Passifs relatifs à des créances cédées	12 105	(66)	(160)	(38)
	41 354	80	(29)	1 891

	Valeur comptable au 30 avril 2024	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 30 avril 2024	Gains (pertes) non réalisés pour le semestre terminé le 30 avril 2024	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	417	(6)	2	(5)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ^{(1) (2)}	22 953	11	(1 745)	2 165
Passifs relatifs à des créances cédées	10 231	75	(96)	451
	33 184	86	(1 841)	2 616

(1) Pour le trimestre terminé le 30 avril 2025, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à un gain de 151 M\$ (perte de 233 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2024). Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, cette variation donne lieu à un gain de 176 M\$ (perte de 461 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

Note 5 – Valeurs mobilières

Qualité du crédit

Au 30 avril 2025 et au 31 octobre 2024, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont principalement classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe majoritairement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gains (pertes) bruts non réalisés sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾

				Au 30 avril 2025
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽²⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	7 016	158	(19)	7 155
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 237	71	(34)	4 274
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	7 195	146	(10)	7 331
Autres titres de créance	955	6	(32)	929
Titres de participation	341	74	(3)	412
	19 744	455	(98)	20 101

				Au 31 octobre 2024
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽²⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	5 166	96	(44)	5 218
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 894	45	(39)	2 900
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	4 986	37	(32)	4 991
Autres titres de créance	888	3	(44)	847
Titres de participation	591	77	(2)	666
	14 525	258	(161)	14 622

(1) Excluant l'incidence des opérations de couverture.

(2) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (excluant les titres de participation), d'un montant de 3 M\$ au 30 avril 2025 (3 M\$ au 31 octobre 2024), sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, des revenus de dividendes de 18 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (30 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024), dont des montants de 1 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours du semestre terminé le 30 avril 2025 (2 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours du semestre terminé le 30 avril 2024).

	Semestre terminé le 30 avril 2025			Semestre terminé le 30 avril 2024		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	307	359	666	378	281	659
Variation de la juste valeur	(18)	5	(13)	(7)	51	44
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	15	66	81	–	102	102
Cessions ⁽¹⁾	(128)	(194)	(322)	(9)	(123)	(132)
Juste valeur à la fin	176	236	412	362	311	673

(1) La Banque a disposé de titres de participation de sociétés privées et publiques pour des raisons économiques.

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 30 avril 2025	Au 31 octobre 2024
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	9 290	9 194
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	3 957	2 458
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	260	687
Autres titres de créance	1 949	2 275
Valeur comptable brute	15 456	14 614
Provisions pour pertes de crédit	6	6
Valeur comptable	15 450	14 608

Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des semestres terminés les 30 avril 2025 et 2024, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 195 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025 (180 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024) et la Banque a comptabilisé des gains de 5 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025 (1 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024) dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Prêts non dépréciés

Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

Prêts dépréciés

Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 8 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 30 avril 2025 et au 31 octobre 2024 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 81 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2024.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au 30 avril 2025					
	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			
Hypothécaires résidentiels					
Excellent	35 580	11	–	–	35 591
Bon	17 115	169	–	–	17 284
Satisfaisant	14 015	3 889	–	–	17 904
À signaler	366	784	–	–	1 150
Faible	80	322	–	–	402
Défaut	–	–	147	–	147
Approche NI	67 156	5 175	147	–	72 478
Approche standardisée	20 116	754	882	14 277	36 029
Valeur comptable brute	87 272	5 929	1 029	14 277	108 507
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	81	88	80	–	249
Valeur comptable	87 191	5 841	949	14 277	108 258
Aux particuliers					
Excellent	22 188	96	–	–	22 284
Bon	7 079	1 240	–	–	8 319
Satisfaisant	7 379	2 025	–	–	9 404
À signaler	1 955	860	–	–	2 815
Faible	47	294	–	–	341
Défaut	–	–	243	–	243
Approche NI	38 648	4 515	243	–	43 406
Approche standardisée	3 836	88	203	–	4 127
Valeur comptable brute	42 484	4 603	446	–	47 533
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	104	135	169	–	408
Valeur comptable	42 380	4 468	277	–	47 125
Créances sur cartes de crédit					
Excellent	342	–	–	–	342
Bon	466	–	–	–	466
Satisfaisant	846	21	–	–	867
À signaler	546	250	–	–	796
Faible	45	156	–	–	201
Défaut	–	–	–	–	–
Approche NI	2 245	427	–	–	2 672
Approche standardisée	157	6	–	–	163
Valeur comptable brute	2 402	433	–	–	2 835
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	38	127	–	–	165
Valeur comptable	2 364	306	–	–	2 670
Aux entreprises et aux administrations publiques					
Excellent	4 875	4	–	1 525	6 404
Bon	27 422	3	–	8	27 433
Satisfaisant	38 075	12 281	–	143	50 499
À signaler	308	1 468	–	–	1 776
Faible	2	673	–	–	675
Défaut	–	–	799	–	799
Approche NI	70 682	14 429	799	1 676	87 586
Approche standardisée	35 534	4 787	840	44	41 205
Valeur comptable brute	106 216	19 216	1 639	1 720	128 791
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	335	353	428	–	1 116
Valeur comptable	105 881	18 863	1 211	1 720	127 675
Total des prêts					
Valeur comptable brute	238 374	30 181	3 114	15 997	287 666
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	558	703	677	–	1 938
Valeur comptable	237 816	29 478	2 437	15 997	285 728

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Au 31 octobre 2024

Prêts non dépréciés				Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
Phase 1	Phase 2	Prêts dépréciés			
Hypothécaires résidentiels					
Excellent	33 651	16	–	–	33 667
Bon	17 063	241	–	–	17 304
Satisfaisant	12 634	4 209	–	–	16 843
À signaler	358	800	–	–	1 158
Faible	70	300	–	–	370
Défaut	–	–	118	–	118
Approche NI	63 776	5 566	118	–	69 460
Approche standardisée	11 350	266	741	13 192	25 549
Valeur comptable brute	75 126	5 832	859	13 192	95 009
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	62	85	50	–	197
Valeur comptable	75 064	5 747	809	13 192	94 812
Aux particuliers					
Excellent	21 702	274	–	–	21 976
Bon	6 686	1 618	–	–	8 304
Satisfaisant	6 959	2 247	–	–	9 206
À signaler	2 111	845	–	–	2 956
Faible	53	279	–	–	332
Défaut	–	–	226	–	226
Approche NI	37 511	5 263	226	–	43 000
Approche standardisée	3 580	84	219	–	3 883
Valeur comptable brute	41 091	5 347	445	–	46 883
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	102	123	135	–	360
Valeur comptable	40 989	5 224	310	–	46 523
Créances sur cartes de crédit					
Excellent	551	–	–	–	551
Bon	399	–	–	–	399
Satisfaisant	729	28	–	–	757
À signaler	484	211	–	–	695
Faible	69	149	–	–	218
Défaut	–	–	–	–	–
Approche NI	2 232	388	–	–	2 620
Approche standardisée	141	–	–	–	141
Valeur comptable brute	2 373	388	–	–	2 761
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	42	114	–	–	156
Valeur comptable	2 331	274	–	–	2 605
Aux entreprises et aux administrations publiques					
Excellent	7 743	–	–	1 486	9 229
Bon	27 950	7	–	53	28 010
Satisfaisant	34 626	11 381	–	147	46 154
À signaler	255	1 770	–	–	2 025
Faible	2	481	2	–	485
Défaut	–	–	565	–	565
Approche NI	70 576	13 639	567	1 686	86 468
Approche standardisée	12 879	107	172	94	13 252
Valeur comptable brute	83 455	13 746	739	1 780	99 720
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	218	181	229	–	628
Valeur comptable	83 237	13 565	510	1 780	99 092
Total des prêts					
Valeur comptable brute	202 045	25 313	2 043	14 972	244 373
Provisions pour pertes de crédit ⁽²⁾	424	503	414	–	1 341
Valeur comptable	201 621	24 810	1 629	14 972	243 032

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 30 avril 2025 et au 31 octobre 2024 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 30 avril 2025				Au 31 octobre 2024			
	Phase 1	Phase 2	Dépréciés	Total	Phase 1	Phase 2	Dépréciés	Total
Engagements hors bilan ⁽¹⁾								
Particuliers								
Excellent	15 916	46	–	15 962	16 159	113	–	16 272
Bon	4 675	351	–	5 026	3 492	415	–	3 907
Satisfaisant	1 663	239	–	1 902	1 095	249	–	1 344
À signaler	431	131	–	562	381	112	–	493
Faible	21	48	–	69	30	35	–	65
Défaut	–	–	2	2	–	–	1	1
Autres que particuliers								
Excellent	13 650	–	–	13 650	13 071	–	–	13 071
Bon	21 749	–	–	21 749	22 547	–	–	22 547
Satisfaisant	15 714	7 658	–	23 372	15 513	6 351	–	21 864
À signaler	24	220	–	244	24	278	–	302
Faible	21	167	–	188	2	52	–	54
Défaut	–	–	14	14	–	–	27	27
Approche NI	73 864	8 860	16	82 740	72 314	7 605	28	79 947
Approche standardisée	29 683	883	61	30 627	18 968	–	–	18 968
Exposition totale	103 547	9 743	77	113 367	91 282	7 605	28	98 915
Provisions pour pertes de crédit	165	86	2	253	142	72	–	214
Exposition totale, déduction faite des provisions	103 382	9 657	75	113 114	91 140	7 533	28	98 701

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

Prêts en souffrance mais non dépréciés ⁽¹⁾

	Au 30 avril 2025				Au 31 octobre 2024			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	262	142	31	242	179	121	30	76
De 61 à 90 jours	150	45	18	101	82	48	14	33
Plus de 90 jours ⁽²⁾	–	–	38	–	–	–	35	–
	412	187	87	343	261	169	79	109

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

Prêts dépréciés

	Au 30 avril 2025			Au 31 octobre 2024		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
Hypothécaires résidentiels	1 029	80	949	859	50	809
Aux particuliers	446	169	277	445	135	310
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 639	428	1 211	739	229	510
	3 114	677	2 437	2 043	414	1 629

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 30 avril 2025					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2025
	Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2025	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	11	(2)	–	–	–	9
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	4	(1)	–	–	–	3
Au coût amorti ⁽²⁾	6	–	–	–	–	6
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	215	46	(8)	–	(4)	249
Aux particuliers	395	57	(42)	–	(2)	408
Créances sur cartes de crédit	157	34	(32)	–	6	165
Aux entreprises et aux administrations publiques	716	385	(16)	–	31	1 116
	1 483	522	(98)	–	31	1 938
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	22	1	–	–	–	23
Engagements inutilisés	200	24	–	–	–	224
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	5	1	–	–	–	6
	227	26	–	–	–	253
	1 731	545	(98)	–	31	2 209

	Trimestre terminé le 30 avril 2024					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2024
	Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2024	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	7	1	–	–	–	8
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	–	–	–	–	3
Au coût amorti ⁽²⁾	3	–	–	–	–	3
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	166	6	–	(2)	2	172
Aux particuliers	293	53	(30)	–	5	321
Créances sur cartes de crédit	144	23	(27)	–	3	143
Aux entreprises et aux administrations publiques	556	63	(89)	–	5	535
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	52	(12)	–	–	–	40
	1 211	133	(146)	(2)	15	1 211
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	19	(1)	–	–	–	18
Engagements inutilisés	166	6	–	–	–	172
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	7	(1)	–	–	–	6
	192	4	–	–	–	196
	1 416	138	(146)	(2)	15	1 421

- (1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 63 M\$ (41 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2024).
- (2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.
- (3) Aux 30 avril 2025 et 2024, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».
- (4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.
- (6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Semestre terminé le 30 avril 2025						
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2024	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2025
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	9	–	–	–	–	9
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	–	–	–	–	3
Au coût amorti ⁽²⁾	6	–	–	–	–	6
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	197	60	(9)	–	1	249
Aux particuliers	360	123	(80)	–	5	408
Créances sur cartes de crédit	156	62	(63)	–	10	165
Aux entreprises et aux administrations publiques	628	515	(61)	–	34	1 116
	1 341	760	(213)	–	50	1 938
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	21	2	–	–	–	23
Engagements inutilisés	188	36	–	–	–	224
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	5	1	–	–	–	6
	214	39	–	–	–	253
	1 573	799	(213)	–	50	2 209

Semestre terminé le 30 avril 2024						
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2023	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2024
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ^{(2) (3)}	10	(2)	–	–	–	8
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	–	–	–	–	3
Au coût amorti ⁽²⁾	4	(1)	–	–	–	3
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	154	21	(1)	(2)	–	172
Aux particuliers	271	97	(53)	–	6	321
Créances sur cartes de crédit	139	50	(53)	–	7	143
Aux entreprises et aux administrations publiques	567	86	(133)	–	15	535
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	53	(13)	–	–	–	40
	1 184	241	(240)	(2)	28	1 211
Autres actifs ^{(2) (3)}	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	16	2	–	–	–	18
Engagements inutilisés	152	20	–	–	–	172
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	8	(2)	–	–	–	6
	176	20	–	–	–	196
	1 377	258	(240)	(2)	28	1 421

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du semestre terminé le 30 avril 2025 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 114 M\$ (76 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 30 avril 2025 et 2024, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 30 avril 2025				Trimestre terminé le 30 avril 2024			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Hypothécaires résidentiels								
Solde au début	63	86	66	215	71	91	4	166
Créations ou acquisitions ⁽²⁾	15	–	–	15	4	–	–	4
Transferts ⁽³⁾ :								
Vers la phase 1	11	(10)	(1)	–	16	(14)	(2)	–
Vers la phase 2	(2)	8	(6)	–	(2)	7	(5)	–
Vers la phase 3	–	(4)	4	–	–	(4)	4	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽⁴⁾	(4)	11	28	35	(16)	7	18	9
Décomptabilisation ⁽⁵⁾	(1)	(1)	(2)	(4)	(2)	(1)	(4)	(7)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	19	4	23	46	–	(5)	11	6
Radiations	–	–	(8)	(8)	–	–	–	–
Dispositions	–	–	–	–	(2)	–	–	(2)
Recouvrements	–	–	2	2	–	–	–	–
Variations des taux de change et autres	(1)	(2)	(3)	(6)	1	1	–	2
Solde à la fin	81	88	80	249	70	87	15	172
Comprend :								
Montants utilisés	81	88	80	249	70	87	15	172
Engagements inutilisés ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers								
Solde au début	111	140	153	404	97	116	90	303
Créations ou acquisitions	10	–	–	10	6	–	–	6
Transferts ⁽³⁾ :								
Vers la phase 1	26	(22)	(4)	–	22	(19)	(3)	–
Vers la phase 2	(10)	12	(2)	–	(7)	9	(2)	–
Vers la phase 3	–	(24)	24	–	(1)	(19)	20	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽⁴⁾	(20)	38	40	58	(19)	44	30	55
Décomptabilisation ⁽⁵⁾	(2)	(3)	(2)	(7)	(3)	(3)	(1)	(7)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	4	1	56	61	(2)	12	44	54
Radiations	–	–	(42)	(42)	–	–	(30)	(30)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	5	5	–	–	4	4
Variations des taux de change et autres	(3)	(1)	(3)	(7)	2	–	(1)	1
Solde à la fin	112	140	169	421	97	128	107	332
Comprend :								
Montants utilisés	104	135	169	408	91	123	107	321
Engagements inutilisés ⁽⁶⁾	8	5	–	13	6	5	–	11

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 30 avril 2025 est de 379 M\$ (aucun prêt DAC n'avait été acquis durant le trimestre terminé le 30 avril 2024). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Incluent les provisions pour pertes de crédit sur les prêts dépréciés acquis de CWB. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19.
- (3) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (4) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (5) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (6) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Trimestre terminé le 30 avril 2025				Trimestre terminé le 30 avril 2024			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Créances sur cartes de crédit								
Solde au début	78	143	–	221	59	131	–	190
Créations ou acquisitions ⁽²⁾	5	–	–	5	3	–	–	3
Transferts ⁽³⁾ :								
Vers la phase 1	35	(35)	–	–	26	(26)	–	–
Vers la phase 2	(7)	7	–	–	(5)	5	–	–
Vers la phase 3	–	(15)	15	–	(1)	(11)	12	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽⁴⁾	(39)	62	11	34	(24)	33	12	21
Décomptabilisation ⁽⁵⁾	(1)	–	–	(1)	–	(1)	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(7)	19	26	38	(1)	–	24	23
Radiations	–	–	(32)	(32)	–	–	(27)	(27)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	6	6	–	–	3	3
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	71	162	–	233	58	131	–	189
Comprend :								
Montants utilisés	38	127	–	165	33	110	–	143
Engagements inutilisés ⁽⁶⁾	33	35	–	68	25	21	–	46
Aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde au début	318	238	287	843	276	213	229	718
Créations ou acquisitions ⁽²⁾	246	–	–	246	28	–	–	28
Transferts ⁽³⁾ :								
Vers la phase 1	13	(12)	(1)	–	9	(9)	–	–
Vers la phase 2	(116)	119	(3)	–	(10)	13	(3)	–
Vers la phase 3	(2)	(6)	8	–	–	(6)	6	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽⁴⁾	(2)	71	123	192	(3)	19	33	49
Décomptabilisation ⁽⁵⁾	(18)	(17)	(2)	(37)	(13)	(9)	1	(21)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	121	155	125	401	11	8	37	56
Radiations	–	–	(16)	(16)	–	–	(89)	(89)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	41	41	–	–	4	4
Variations des taux de change et autres	(3)	–	(7)	(10)	–	–	1	1
Solde à la fin	436	393	430	1 259	287	221	182	690
Comprend :								
Montants utilisés	335	353	428	1 116	198	195	182	575
Engagements inutilisés ⁽⁶⁾	101	40	2	143	89	26	–	115
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁷⁾	700	783	679	2 162	512	567	304	1 383
Comprend :								
Montants utilisés	558	703	677	1 938	392	515	304	1 211
Engagements inutilisés ⁽⁶⁾	142	80	2	224	120	52	–	172

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 30 avril 2025 est de 379 M\$ (aucun prêt DAC n'avait été acquis durant le trimestre terminé le 30 avril 2024). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Incluent les provisions pour pertes de crédit sur les prêts dépréciés acquis de CWB. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19.
- (3) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (4) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (5) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (6) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.
- (7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

	Semestre terminé le 30 avril 2025				Semestre terminé le 30 avril 2024			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Hypothécaires résidentiels								
Solde au début	62	85	50	197	69	93	(8)	154
Créations ou acquisitions ⁽²⁾	19	–	–	19	6	–	–	6
Transferts ⁽³⁾ :								
Vers la phase 1	24	(22)	(2)	–	32	(28)	(4)	–
Vers la phase 2	(4)	14	(10)	–	(5)	14	(9)	–
Vers la phase 3	–	(9)	9	–	–	(17)	17	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽⁴⁾	(19)	22	46	49	(24)	40	18	34
Décomptabilisation ⁽⁵⁾	(2)	(2)	(4)	(8)	(4)	(3)	(6)	(13)
Changements de modèles	–	–	–	–	(2)	(12)	8	(6)
Dotations aux pertes de crédit	18	3	39	60	3	(6)	24	21
Radiations	–	–	(9)	(9)	–	–	(1)	(1)
Dispositions	–	–	–	–	(2)	–	–	(2)
Recouvrements	–	–	3	3	–	–	–	–
Variations des taux de change et autres	1	–	(3)	(2)	–	–	–	–
Solde à la fin	81	88	80	249	70	87	15	172
Comprend :								
Montants utilisés	81	88	80	249	70	87	15	172
Engagements inutilisés ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers								
Solde au début	107	127	135	369	95	114	72	281
Créations ou acquisitions	20	–	–	20	13	–	–	13
Transferts ⁽³⁾ :								
Vers la phase 1	52	(46)	(6)	–	43	(38)	(5)	–
Vers la phase 2	(21)	24	(3)	–	(12)	15	(3)	–
Vers la phase 3	–	(44)	44	–	(1)	(37)	38	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽⁴⁾	(41)	85	77	121	(36)	83	50	97
Décomptabilisation ⁽⁵⁾	(4)	(6)	(4)	(14)	(5)	(7)	(2)	(14)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	(1)	3	2
Dotations aux pertes de crédit	6	13	108	127	2	15	81	98
Radiations	–	–	(80)	(80)	–	–	(53)	(53)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	9	9	–	–	8	8
Variations des taux de change et autres	(1)	–	(3)	(4)	–	(1)	(1)	(2)
Solde à la fin	112	140	169	421	97	128	107	332
Comprend :								
Montants utilisés	104	135	169	408	91	123	107	321
Engagements inutilisés ⁽⁶⁾	8	5	–	13	6	5	–	11

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le semestre terminé le 30 avril 2025 est de 379 M\$ (aucun prêt DAC n'avait été acquis durant le semestre terminé le 30 avril 2024). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Incluent les provisions pour pertes de crédit sur les prêts dépréciés acquis de CWB. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19.
- (3) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (4) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (5) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (6) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Semestre terminé le 30 avril 2025				Semestre terminé le 30 avril 2024			
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés ⁽¹⁾	Total
	Phase 1	Phase 2			Phase 1	Phase 2		
Créances sur cartes de crédit								
Solde au début	70	141	–	211	59	127	–	186
Créations ou acquisitions ⁽²⁾	8	–	–	8	5	–	–	5
Transferts ⁽³⁾ :								
Vers la phase 1	62	(62)	–	–	55	(55)	–	–
Vers la phase 2	(13)	13	–	–	(10)	10	–	–
Vers la phase 3	–	(28)	28	–	(1)	(21)	22	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽⁴⁾	(54)	98	25	69	(49)	71	24	46
Décomptabilisation ⁽⁵⁾	(2)	–	–	(2)	(1)	(1)	–	(2)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	1	21	53	75	(1)	4	46	49
Radiations	–	–	(63)	(63)	–	–	(53)	(53)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	10	10	–	–	7	7
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	71	162	–	233	58	131	–	189
Comprend :								
Montants utilisés	38	127	–	165	33	110	–	143
Engagements inutilisés ⁽⁶⁾	33	35	–	68	25	21	–	46
Aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde au début	308	215	229	752	251	220	244	715
Créations ou acquisitions ⁽²⁾	283	–	–	283	67	–	–	67
Transferts ⁽³⁾ :								
Vers la phase 1	27	(26)	(1)	–	18	(17)	(1)	–
Vers la phase 2	(128)	134	(6)	–	(23)	27	(4)	–
Vers la phase 3	(2)	(11)	13	–	–	(8)	8	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽⁴⁾	(24)	110	224	310	(4)	19	53	68
Décomptabilisation ⁽⁵⁾	(27)	(29)	(3)	(59)	(21)	(15)	(2)	(38)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	(5)	1	(4)
Dotations aux pertes de crédit	129	178	227	534	37	1	55	93
Radiations	–	–	(61)	(61)	–	–	(133)	(133)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	43	43	–	–	18	18
Variations des taux de change et autres	(1)	–	(8)	(9)	(1)	–	(2)	(3)
Solde à la fin	436	393	430	1 259	287	221	182	690
Comprend :								
Montants utilisés	335	353	428	1 116	198	195	182	575
Engagements inutilisés ⁽⁶⁾	101	40	2	143	89	26	–	115
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁷⁾	700	783	679	2 162	512	567	304	1 383
Comprend :								
Montants utilisés	558	703	677	1 938	392	515	304	1 211
Engagements inutilisés ⁽⁶⁾	142	80	2	224	120	52	–	172

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le semestre terminé le 30 avril 2025 est de 379 M\$ (aucun prêt DAC n'avait été acquis durant le semestre terminé le 30 avril 2024). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Incluent les provisions pour pertes de crédit sur les prêts dépréciés acquis de CWB. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19.
- (3) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (4) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (5) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (6) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.
- (7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

	Au 30 avril 2025					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	(0,1) %	1,8 %	1,6 %	2,2 %	(5,4) %	2,7 %
Taux de chômage	7,2 %	6,8 %	6,6 %	5,9 %	8,8 %	8,1 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	(0,3) %	2,6 %	9,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	2,0 %	1,7 %	1,4 %	1,4 %	3,2 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	(9,1) %	2,8 %	4,0 %	3,0 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	62	68	84	79	42	52

Au 31 janvier 2025						
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,4 %	1,7 %	1,6 %	2,1 %	(5,4) %	2,7 %
Taux de chômage	7,0 %	6,5 %	6,7 %	6,0 %	8,9 %	8,1 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	6,4 %	2,7 %	9,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	2,0 %	1,7 %	1,4 %	1,4 %	3,2 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	(8,4) %	2,8 %	4,0 %	3,0 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ <i>(en \$ US par baril)</i>	67	69	82	78	41	51

Au 31 octobre 2024						
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	1,2 %	2,0 %	1,9 %	2,1 %	(5,2) %	2,7 %
Taux de chômage	7,3 %	6,7 %	6,5 %	5,8 %	8,7 %	7,9 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	4,1 %	2,6 %	7,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	2,2 %	1,9 %	1,7 %	1,6 %	3,4 %	2,6 %
Croissance du S&P/TSX ^{(2) (4)}	(3,8) %	2,7 %	4,0 %	3,0 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ <i>(en \$ US par baril)</i>	71	75	89	84	45	55

(1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.

(2) Le taux de croissance est annualisé.

(3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.

(4) Indice boursier principal au Canada.

(5) Indice *West Texas Intermediate* (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI. Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.

Note 6 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, les perspectives macroéconomiques se sont légèrement détériorées et l'incertitude demeure élevée.

Après avoir imposé des droits de douane sur des produits spécifiques et certains pays (notamment le Canada), l'administration américaine a présenté son plan de tarifs réciproques au début du mois d'avril, avant d'annoncer une suspension de 90 jours. Une escalade des tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis a mené à des tarifs prohibitifs entre les deux grandes puissances. Il en résulte que les États-Unis imposent à leurs partenaires commerciaux un taux effectif des droits de douane à des niveaux jamais vus depuis plusieurs décennies. Si le Canada a été quelque peu épargné, car les produits conformes à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) ne sont pas assujettis aux tarifs, la situation demeure hautement incertaine. Les risques d'escalade et le manque de visibilité paralysent les entreprises, qui suspendent leurs projets d'investissement. Le marché du travail se détériore à nouveau. Heureusement, l'inflation est sous contrôle, ce qui permet à la Banque du Canada de poursuivre l'assouplissement de sa politique monétaire. Dans le scénario de base, le taux de chômage au Canada s'élèverait à 7,3 % après 12 mois, soit une augmentation de 0,7 point de pourcentage. En marge de la détérioration du marché de l'emploi, les prix des logements connaissent une légère baisse, l'incertitude économique freinant l'ardeur des acheteurs potentiels. Donc, les prix des logements baissent de 0,3 % sur un an. Le S&P/TSX se situe à 22 831 points après un an, et le pétrole à 61 \$ US.

Dans le scénario optimiste, les tensions commerciales s'estompent et les conflits géopolitiques se résorbent, renforçant ainsi la confiance. L'inflation continue de se modérer, les banquiers centraux ayant réussi à la juguler sans endommager considérablement l'économie. Les gouvernements canadien et américain maintiennent la croissance de leurs dépenses, ce qui compense le contexte de politique monétaire restrictive. Comme le marché du travail résiste, les dépenses de consommation restent relativement résilientes. Les prix des logements s'apprécient fortement sur fond de croissance économique honorable et d'amélioration du marché du travail. Après un an, le taux de chômage dans ce scénario est plus favorable que dans le scénario de base (0,8 point de pourcentage de moins). Les prix des logements sont en hausse de 9,7 %, le S&P/TSX se situe à 26 109 points après un an, et le pétrole à 83 \$ US.

Dans le scénario pessimiste, des tarifs douaniers généralisés sont imposés au Canada, mais celui-ci limite les représailles pour ne pas générer trop d'inflation. La banque centrale réduit fortement les taux d'intérêt, mais la baisse de la demande et l'incertitude se traduisent par une forte réduction des investissements des entreprises, qui, en conséquence, réduisent leurs effectifs. Compte tenu des contraintes budgétaires, les gouvernements sont incapables de soutenir les ménages et les entreprises comme ils l'ont fait pendant la pandémie. La situation géopolitique reste préoccupante, avec le risque d'une aggravation des conflits. La contraction de l'économie pousse le chômage à 9,6 % après 12 mois. Les prix des logements se contractent fortement (-13,9 %). Après un an, le S&P/TSX se situe à 18 680 points et le pétrole à 36 \$ US.

En raison de l'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

Analyse de sensibilité des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés

Scénarios

Le tableau suivant présente une comparaison du solde des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés (phases 1 et 2) de la Banque au 30 avril 2025, c'est-à-dire avec une pondération probabiliste des trois scénarios, avec les provisions pour pertes de crédit résultant des simulations comme si chaque scénario avait été pondéré à 100 %.

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés
Solde au 30 avril 2025	1 483
Simulations	
Scénario optimiste à 100 %	1 068
Scénario de base à 100 %	1 215
Scénario pessimiste à 100 %	1 861

Contrats de location-financement

Dans le cadre de l'acquisition de CWB, la Banque a acquis des contrats de location-financement d'un montant à la juste valeur de 3 625 M\$. Au 30 avril 2025, le montant comptabilisé à titre d'investissement net dans les contrats de location-financement inclus dans les prêts aux entreprises et aux administrations publiques est de 3 609 M\$ et le montant des provisions pour pertes de crédit attendues comptabilisé est de 48 M\$.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre l'échéance des paiements de location non actualisés et l'investissement net dans les contrats de location-financement.

	Au 30 avril 2025
1 an ou moins	1 325
Plus de 1 an à 2 ans	1 050
Plus de 2 ans à 3 ans	762
Plus de 3 ans à 4 ans	471
Plus de 4 ans à 5 ans	220
Plus de 5 ans	52
Paielements de location non actualisés	3 880
Revenus d'intérêts non acquis	(271)
Investissement net dans les contrats de location-financement ⁽¹⁾	3 609

(1) Les revenus d'intérêts totalisent 42 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025.

Note 7 – Autres actifs

	Au 30 avril 2025	Au 31 octobre 2024
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	3 226	3 579
Intérêts et dividendes à recevoir	1 707	1 742
Créances de clients, de négociants et de courtiers	955	1 302
Actif au titre des prestations définies	638	487
Actifs d'impôt différé	968	828
Actifs d'impôt exigible	766	669
Actifs au titre des contrats de réassurance	23	22
Actifs au titre des contrats d'assurance	43	41
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	43	40
Produits de base ⁽¹⁾	469	573
	8 838	9 283

(1) Les produits de base sont comptabilisés à la juste valeur selon les cours sur des marchés actifs et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Note 8 – Dépôts

	Au 30 avril 2025			Au 31 octobre 2024
	À vue ⁽¹⁾	Avec préavis ⁽²⁾	À terme fixe ⁽³⁾	Total
Particuliers	7 113	52 300	62 595	122 008
Entreprises et administrations publiques ⁽⁴⁾	65 302	32 613	160 174	258 089
Institutions de dépôts	2 068	395	5 414	7 877
	74 483	85 308	228 183	387 974
				333 545

- (1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.
(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.
(4) Au 31 octobre 2024, les dépôts des entreprises et administrations publiques incluaient les reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB pour un montant de 1,0 G\$. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 10 et 19.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 9,8 G\$ au 30 avril 2025 (11,4 G\$ au 31 octobre 2024). Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un montant de 255 M\$ US et un montant de 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées sont venues à échéance (750 millions d'euros d'obligations sécurisées venues à échéance au cours du semestre terminé le 30 avril 2024). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 29 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

De plus, au 30 avril 2025, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 23,4 G\$ (23,5 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

Note 9 – Autres passifs

	Au 30 avril 2025	Au 31 octobre 2024
Créditeurs et charges à payer	3 174	3 433
Dettes de filiales envers des tiers	381	236
Intérêts et dividendes à payer	2 594	2 290
Obligations locatives	620	472
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	1 067	853
Passif au titre des prestations définies	105	103
Provisions pour pertes de crédit – engagements hors bilan (note 6)	253	214
Passifs d'impôt différé	260	69
Passifs d'impôt exigible	243	123
Passifs au titre des contrats d'assurance	26	28
Autres éléments ^{(1) (2) (3)}	1 416	865
	10 139	8 686

- (1) Au 30 avril 2025, les autres éléments incluent des provisions pour litiges de 9 M\$ (10 M\$ au 31 octobre 2024).
(2) Au 30 avril 2025, les autres éléments incluent des provisions pour contrats déficitaires de 13 M\$ (18 M\$ au 31 octobre 2024).
(3) Au 30 avril 2025, les autres éléments incluent le passif financier lié aux options de vente émises aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle dans Technologie Flinks inc. (Flinks) pour un montant de 6 M\$ (5 M\$ au 31 octobre 2024).

Note 10 – Reçus de souscription

Dans le cadre de la transaction CWB, la Banque avait placé un total de 9 262 500 reçus de souscription au prix de 112,30 \$ par reçu de souscription dans le cadre d'un appel public à l'épargne (l'appel public à l'épargne) et d'un placement privé concomitant (le placement privé concomitant) pour un montant total de 1,0 G\$.

Dans le cadre de l'appel public à l'épargne, le 17 juin 2024, la Banque avait émis et vendu 4 453 000 reçus de souscription au prix de 112,30 \$ pour un produit brut total d'environ 500 M\$. L'appel public à l'épargne avait été pris ferme par un syndicat de preneurs fermes (les preneurs fermes). Le 17 juillet 2024, la Banque avait émis et vendu 178 250 reçus de souscription supplémentaires à la suite de l'exercice partiel de l'option de surallocation des preneurs fermes. Dans le cadre du placement privé concomitant, le 17 juin 2024, la Banque avait émis et vendu 4 453 000 reçus de souscription au prix de 112,30 \$ à un membre du groupe de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) pour un produit brut d'environ 500 M\$. Le 17 juillet 2024, la Banque avait émis et vendu 178 250 reçus de souscription supplémentaires à un membre du groupe de CDPQ, conformément à l'option de CDPQ de souscrire des reçus de souscription supplémentaires pour maintenir sa participation proportionnelle.

Chaque reçu de souscription conférait à son porteur le droit de recevoir automatiquement à la clôture de la transaction CWB, sans intervention du porteur et sans contrepartie supplémentaire, i) une action ordinaire de Banque Nationale, et ii) un paiement en espèces correspondant au montant par action ordinaire de tout dividende en espèces déclaré par la Banque pour lequel la date de clôture des registres tombait dans la période commençant le 17 juin 2024 jusqu'au dernier jour où les reçus de souscription étaient en circulation, exclusivement (déduction faite des retenues d'impôt applicables, s'il y a lieu). Advenant la non-clôture de la transaction, les détenteurs des reçus de souscription auraient eu le droit au remboursement du montant total incluant les intérêts gagnés.

Le 3 février 2025, date de clôture de la transaction, les actions ordinaires de la Banque pouvant être émises en vertu des reçus de souscription ont été automatiquement émises par l'entremise de Services de dépôt et de compensation CDS inc. conformément aux modalités des reçus de souscription. De plus, conformément aux modalités, les porteurs de reçus de souscription avaient également le droit de recevoir un montant en espèces pour chaque reçu de souscription équivalent au dividende par action ordinaire payable par la Banque Nationale aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits le 24 juin 2024, le 30 septembre 2024 et le 30 décembre 2024, le paiement ayant eu lieu le 1^{er} août 2024, le 1^{er} novembre 2024 et le 1^{er} février 2025, respectivement. Le nombre d'actions ordinaires de la Banque Nationale émises dans le cadre de l'échange automatique des reçus de souscription est de 9 262 500.

Note 11 – Dette subordonnée

Le 13 janvier 2025, la Banque a émis des billets à moyen terme pour un montant de 1,0 G\$ portant intérêt à 4,260 % et échéant le 15 février 2035. L'intérêt sur ces billets sera payable semestriellement au taux de 4,260 % par année jusqu'au 15 février 2030 et, par la suite, à un taux variable correspondant au taux des opérations de pension à un jour (*Canadian Overnight Repo Rate Average* ou CORRA) composé quotidiennement plus 1,56 % et sera payable trimestriellement. La Banque peut, à son gré et avec l'approbation préalable du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), racheter ces billets à compter du 15 février 2030, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé. Comme les billets à moyen terme respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), ils sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Dans le cadre de l'acquisition de CWB, la Banque a acquis des débentures subordonnées pour un montant total de 525 M\$, détaillées ci-dessous. La juste valeur totale à la date d'acquisition était de 554 M\$. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19 afférente aux états financiers consolidés.

La Banque a acquis des débentures subordonnées pour un montant de 125 M\$ portant intérêt à 4,840 % et venant à échéance le 29 juin 2030. L'intérêt sur ces débentures sera payable semestriellement à un taux de 4,840 % par année jusqu'au 29 juin 2025 et, par la suite, à un taux variable correspondant au taux des opérations de pension à un jour CORRA composé quotidiennement plus 4,102 % et sera payable trimestriellement. Avec l'approbation préalable du BSIF, la Banque peut, à son gré, racheter ces débentures à compter du 29 juin 2025, en tout ou en partie, à leur valeur nominale plus l'intérêt couru et impayé. Le 2 mai, la Banque a informé les détenteurs de son intention de racheter les débentures le 29 juin 2025, à un prix de rachat égal au capital impayé plus l'intérêt couru et impayé.

La Banque a acquis des débentures subordonnées pour un montant de 150 M\$ portant intérêt à 5,937 % et venant à échéance le 22 décembre 2032. L'intérêt sur ces débentures sera payable semestriellement à un taux de 5,937 % par année jusqu'au 22 décembre 2027 et, par la suite au taux CORRA composé quotidiennement plus 2,91 % et sera payable trimestriellement. Avec l'approbation préalable du BSIF, la Banque peut, à son gré, racheter ces débentures à compter du 22 décembre 2027, en tout ou en partie, à leur valeur nominale plus l'intérêt couru et impayé.

La Banque a acquis des débentures subordonnées pour un montant de 250 M\$ portant intérêt à 5,949 % et venant à échéance le 29 janvier 2034. L'intérêt sur ces débentures sera payable semestriellement à un taux de 5,949 % par année jusqu'au 29 janvier 2029 et, par la suite au taux CORRA composé quotidiennement plus 2,73 % et sera payable trimestriellement. Avec l'approbation préalable du BSIF, la Banque peut, à son gré, racheter ces débentures à compter du 29 janvier 2029, en tout ou en partie, à leur valeur nominale plus l'intérêt couru et impayé.

Comme les débentures subordonnées respectent les exigences relatives aux FPUNV, elles sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Note 12 – Capital-actions et autres instruments de capitaux propres

Actions et autres instruments de capitaux propres en circulation

	Au 30 avril 2025		Au 31 octobre 2024	
	Nombre d'actions ou de BCRL ⁽¹⁾	Actions ou BCRL \$	Nombre d'actions ou de BCRL	Actions ou BCRL \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	–	–	12 000 000	300
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 47 ⁽²⁾	5 000 000	128	–	–
Série 49 ⁽²⁾	5 000 000	136	–	–
	64 000 000	1 614	66 000 000	1 650
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 3	500 000	500	500 000	500
	1 500 000	1 500	1 500 000	1 500
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	65 500 000	3 114	67 500 000	3 150
Actions ordinaires au début de l'exercice	340 743 876	3 463	338 284 629	3 294
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	460 890	34	2 297 601	146
Émises dans le cadre de l'acquisition de CWB ⁽²⁾				
Échange d'actions ordinaires	41 010 378	5 290	–	–
Échange automatique des reçus de souscription	9 262 500	1 040	–	–
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation ⁽³⁾	(155 940)	(22)	161 646	23
Actions ordinaires à la fin de la période	391 321 704	9 805	340 743 876	3 463

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

(2) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19 afférente aux présents états financiers consolidés.

(3) Au 30 avril 2025, 32 431 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 4 M\$ (188 371 actions vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 26 M\$ au 31 octobre 2024).

Dividendes déclarés et distributions sur les autres instruments de capitaux propres

	Semestre terminé le 30 avril			
	2025		2024	
	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	11	0,7739	7	0,5031
Série 32	3	0,2399	6	0,4799
Série 38	14	0,8784	14	0,8784
Série 40	9	0,7273	9	0,7273
Série 42	10	0,8820	10	0,8820
Série 47	2	0,3982	–	–
Série 49	2	0,4782	–	–
	51		46	
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1 ⁽¹⁾	10		10	
BCRL – Série 2 ⁽²⁾	10		10	
BCRL – Série 3 ⁽³⁾	19		19	
BCRL – Séries 1 et 2 de CWB ⁽⁴⁾	3		–	
	42		39	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	93		85	
Actions ordinaires	837	2,2800	720	2,1200
	930		805	

(1) Les BCRL – Série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,30 % par année.

(2) Les BCRL – Série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année.

(3) Les BCRL – Série 3 portent intérêt à un taux fixe de 7,50 % par année.

(4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19 afférente aux présents états financiers consolidés.

Rachat d'actions privilégiées

Le 17 février 2025, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat prévue du 15 février 2025, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, série 32, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes périodiques déclarés et impayés. La Banque a racheté 12 000 000 actions privilégiées série 32 pour un prix total de 300 M\$, ce qui a réduit le *Capital-actions privilégiées*.

Rachat d'actions ordinaires

Le 12 décembre 2023, la Banque avait débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 7 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,1 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois terminée le 11 décembre 2024. Le 12 décembre 2022, la Banque avait débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 7 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,1 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois terminée le 11 décembre 2023. Tout rachat effectué par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto se fait au cours du marché. Les actions ordinaires peuvent également être rachetées par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et la réglementation applicable, y compris par des ententes privées ou des programmes de rachat d'actions conformément à toute dispense émise par les autorités réglementaires en valeurs mobilières. Un achat privé fait aux termes d'une dispense délivrée par une autorité réglementaire en valeurs mobilières se fera à escompte par rapport au cours du marché en vigueur. Les montants qui sont versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires sont imputés aux *Résultats non distribués*. Au cours des semestres terminés les 30 avril 2025 et 2024, la Banque n'a effectué aucun rachat d'actions ordinaires.

Note 13 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 11,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 13,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 15,0 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,5 % établie par le BSIF. La RSI, dont le niveau varie entre 0 % et 4,0 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. La Banque doit également respecter les exigences du plancher des fonds propres afin que le total de l'actif pondéré en fonction des risques ne soit pas inférieur à 72,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques calculé selon les approches standardisées de Bâle III. Le BSIF avait prévu l'adoption progressive du coefficient de plancher dont la valeur initiale était de 65,0 % au deuxième trimestre de 2023, puis qui augmentait pour atteindre 72,5 % à l'exercice 2027. Le 12 février 2025, le BSIF a reporté toute augmentation supplémentaire jusqu'à nouvel ordre. En conséquence, le coefficient de plancher, actuellement fixé à 67,5 %, restera à ce niveau pour une période indéterminée. Si l'exigence de fonds propres est inférieure à l'exigence liée au plancher des fonds propres après l'application du coefficient de plancher, la différence est ajoutée au total de l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les BISI respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,5 %, qui comprend une réserve de fonds propres de catégorie 1 de 0,5 % applicable uniquement aux BISI.

Le BSIF exige également des BISI qu'elles maintiennent un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) fondé sur les risques d'au moins 25,0 % (incluant la RSI) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 7,25 %. La TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable.

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

Capital réglementaire ⁽¹⁾, ratio de levier ⁽¹⁾ et TLAC ⁽²⁾

	Au 30 avril 2025	Au 31 octobre 2024
Fonds propres		
CET1	24 514	19 321
catégorie 1	27 603	22 470
total	30 930	24 001
Actif pondéré en fonction des risques	182 772	140 975
Exposition totale	585 319	511 160
Ratios des fonds propres		
CET1	13,4 %	13,7 %
catégorie 1	15,1 %	15,9 %
total	16,9 %	17,0 %
Ratio de levier	4,7 %	4,4 %
TLAC disponible	51 508	44 040
Ratio TLAC	28,2 %	31,2 %
Ratio de levier TLAC	8,8 %	8,6 %

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.
(2) La TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

Note 14 – Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés les 30 avril 2025 et 2024, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la Banque a octroyé 1 004 492 options d'achat d'actions (1 222 652 options d'achat d'actions au cours du semestre terminé le 30 avril 2024) d'une juste valeur moyenne de 23,26 \$ par option (13,74 \$ en 2024).

Options de remplacement

Dans le cadre de l'acquisition de CWB, au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, la Banque a échangé des options en circulation détenues par les employés de CWB contre 719 886 options de remplacement d'une juste valeur moyenne pondérée de 53,32 \$, accordant aux porteurs le droit d'acheter des actions ordinaires de la Banque selon des modalités essentiellement similaires à celles qui étaient applicables en vertu du régime d'options d'achat d'actions de CWB avant l'échange, y compris les dispositions relatives au calendrier d'acquisition des droits, à la durée jusqu'à l'échéance, à la cessation d'emploi et au changement de contrôle. Les options de remplacement sont acquises à la fin d'une période de trois ans et expirent sept ans après la date d'octroi rattachée aux options de CWB avant l'échange. Le prix d'exercice des options de remplacement a été rajusté pour refléter la différence de prix entre les actions ordinaires de CWB et les actions ordinaires de la Banque, et le nombre d'options de remplacement échangées contre des options de CWB a été rajusté, conjointement avec le prix d'exercice, afin de maintenir la même valeur intrinsèque immédiatement après l'échange qu'immédiatement avant l'échange. L'ajustement du prix d'exercice et du nombre d'options de remplacement émises était basé sur le ratio d'échange des actions de l'acquisition de 0,450. Se reporter à la note 19 pour de plus amples renseignements sur l'acquisition de CWB.

Au 30 avril 2025, il y avait 11 671 264 options d'achat d'actions en circulation (10 443 059 options d'achat d'actions au 31 octobre 2024).

La juste valeur moyenne des options octroyées, excluant les options de remplacement émises dans le cadre de l'acquisition de CWB, a été évaluée à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Semestre terminé le 30 avril	
	2025	2024
Taux d'intérêt hors risque	2,63 %	3,61 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	24,43 %	22,29 %
Dividendes prévus	3,54 %	4,62 %

La juste valeur moyenne des options de remplacement émises dans le cadre de l'acquisition de CWB a été évaluée à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes qui sont présentées sur une base de moyenne pondérée.

	Semestre terminé le 30 avril
	2025
Taux d'intérêt hors risque	2,54 %
Durée de vie prévue des options	4-7 ans
Volatilité prévue	22,00 %
Dividendes prévus	3,59 %

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, une charge de rémunération de 6 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (5 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2024). Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, une charge de rémunération de 11 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (9 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024).

Unités d'actions assujetties à des restrictions (UAR) de remplacement

Dans le cadre de l'acquisition de CWB, au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, la Banque a échangé des UAR et des unités d'actions assujetties à un critère de performance (UAP) en circulation détenues par des employés de CWB contre 501 764 UAR de remplacement à un prix de 128,99 \$, donnant aux porteurs le droit à un règlement en espèces fondé sur la valeur des actions ordinaires de la Banque. Les UAR de remplacement ont conservé les mêmes conditions que celles applicables aux régimes d'UAR et d'UAP de CWB, y compris les dispositions relatives au calendrier d'acquisition des droits, à la durée jusqu'à l'échéance, à la cessation d'emploi et au changement de contrôle, à l'exception de la condition de rendement précédemment rattachée au régime d'UAP de CWB, qui a été supprimée immédiatement avant l'échange. Les unités de remplacement émises en échange d'UAR de CWB sont acquises à chaque anniversaire de l'octroi en proportion égale sur une période de trois ans et les unités de remplacement émises en échange d'UAP de CWB sont acquises à la fin d'une période de trois ans. Lors de l'échange, la valeur du règlement en espèces a été substituée à la valeur des actions ordinaires de la Banque. Pour refléter la différence de valeur du règlement en espèces entre les unités de remplacement et les unités de CWB, le nombre d'unités de remplacement a été rajusté afin de maintenir la même valeur globale de règlement en espèces immédiatement après l'échange qu'immédiatement avant l'échange. Le nombre d'unités de remplacement a été basé sur le ratio d'échange des actions de l'acquisition de 0,450.

Note 15 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite qui comportent un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies. La Banque offre aussi d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux retraités admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Trimestre terminé le 30 avril				
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Coût des services rendus au cours de la période	27	21	–	–
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(5)	(5)	1	2
Frais d'administration	1	1		
Charge pour le volet à prestations définies	23	17	1	2
Charge pour le volet à cotisations définies	9	5		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	32	22	1	2
Réévaluations ⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(218)	(233)	(3)	(3)
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	90	270		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	(128)	37	(3)	(3)
	(96)	59	(2)	(1)

Semestre terminé le 30 avril				
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Coût des services rendus au cours de la période	54	41	–	–
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(10)	(9)	2	3
Frais d'administration	2	2		
Charge pour le volet à prestations définies	46	34	2	3
Charge pour le volet à cotisations définies	16	9		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	62	43	2	3
Réévaluations ⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(106)	271	(1)	5
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	(29)	(253)		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	(135)	18	(1)	5
	(73)	61	1	8

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

Note 16 – Impôts sur le résultat

Avis de cotisation

En avril 2025, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 125 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année d'imposition 2020.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 1 075 M\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années d'imposition 2012 à 2019.

Dans le cadre des nouvelles cotisations, l'ARC allègue que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ».

En octobre 2023, la Banque avait déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait l'objet d'un litige. Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2020, pour certaines activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 30 avril 2025.

Règles du Pilier 2

Le 20 juin 2024, le projet de loi C-69 – *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024* a reçu la sanction royale. Ce projet de loi incluait les règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui sont applicables pour les exercices financiers ouverts à compter du 31 décembre 2023 (1^{er} novembre 2024 pour la Banque). À ce jour, les règles du Pilier 2 ont été incluses dans un projet de loi ou adoptées dans certaines juridictions où la Banque exerce ses activités. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025, la Banque estime que l'application des règles du Pilier 2 représente une hausse du taux effectif d'imposition de 1,9 %. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2025, la Banque continue d'appliquer l'exception à la comptabilisation et aux informations à fournir des actifs et passifs d'impôt différé découlant des règles du Pilier 2 dans les juridictions où celles-ci ont été incluses dans un projet de loi ou adoptées.

Note 17 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2025	2024	2025	2024
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	896	907	1 893	1 829
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	43	37	82	74
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	853	870	1 811	1 755
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base <i>(en milliers)</i>	390 124	339 558	365 022	339 111
Résultat de base par action <i>(en dollars)</i>	2,19	2,56	4,96	5,18
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	853	870	1 811	1 755
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base <i>(en milliers)</i>	390 124	339 558	365 022	339 111
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires <i>(en milliers)</i>				
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	3 754	3 223	4 045	2 792
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué <i>(en milliers)</i>	393 878	342 781	369 067	341 903
Résultat dilué par action <i>(en dollars)</i>	2,17	2,54	4,91	5,13

- (1) Pour le trimestre terminé le 30 avril 2025, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 999 490 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 132,75 \$, car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 791 144 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 132,75 \$, car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2024, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'avait été exclue du calcul du résultat dilué par action.

Note 18 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation définis ci-dessous, et les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} novembre 2024. Cette présentation tient compte de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable. L'utilisation de la méthode de l'équivalent imposable est moins pertinente depuis l'introduction des règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) au cours du premier trimestre de 2025 et du projet de loi C-59 en lien avec l'imposition de certains dividendes canadiens au cours de l'exercice 2024. Ce changement n'a aucun impact sur le résultat net divulgué précédemment. Les données pour les périodes de 2024 ont été ajustées afin de refléter ce changement.

Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers, aux conseillères et conseillers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services financiers et les services de banque d'investissement aux grandes entreprises ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy, les activités de la filiale ABA Bank qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de trésorerie, la gestion des liquidités, le financement de la Banque, la gestion de l'appariement du bilan, les activités de la filiale Flinks, une fintech spécialisée dans l'agrégation et la distribution de données financières, certains éléments particuliers ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

Trimestre terminé le 30 avril ⁽¹⁾											
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025 2024
Revenu net d'intérêts	1 146	870	230	203	(505)	(671)	356	318	(22)	(85)	1 205 635
Revenus autres que d'intérêts	270	261	561	480	1 606	1 352	34	32	(26)	(10)	2 445 2 115
Revenu total	1 416	1 131	791	683	1 101	681	390	350	(48)	(95)	3 650 2 750
Frais autres que d'intérêts ^{(2) (3)}	804	612	476	400	403	312	117	108	142	40	1 942 1 472
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	612	519	315	283	698	369	273	242	(190)	(135)	1 708 1 278
Dotations aux pertes de crédit ⁽⁴⁾	426	89	(1)	–	64	11	59	37	(3)	1	545 138
Résultat avant charge (économie) d'impôts	186	430	316	283	634	358	214	205	(187)	(136)	1 163 1 140
Charge (économie) d'impôts	54	119	84	78	133	36	45	42	(49)	(41)	267 234
Résultat net	132	311	232	205	501	322	169	163	(138)	(95)	896 906
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	– (1)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	132	311	232	205	501	322	169	163	(138)	(94)	896 907
Actif moyen ⁽⁵⁾	208 658	156 736	10 754	8 963	224 314	194 158	33 101	27 402	74 605	67 777	551 432 455 036
Actif total	210 502	159 359	10 968	9 369	213 679	183 123	31 613	28 156	69 432	61 683	536 194 441 690

Semestre terminé le 30 avril ⁽¹⁾											
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025 2024
Revenu net d'intérêts ⁽⁶⁾	2 090	1 740	457	401	(1 014)	(1 224)	726	619	(82)	(150)	2 177 1 386
Revenus autres que d'intérêts ⁽⁷⁾	530	545	1 110	942	3 022	2 552	69	57	(75)	(22)	4 656 4 074
Revenu total	2 620	2 285	1 567	1 343	2 008	1 328	795	676	(157)	(172)	6 833 5 460
Frais autres que d'intérêts ^{(2) (3)}	1 445	1 227	917	790	770	625	240	208	216	71	3 588 2 921
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 175	1 058	650	553	1 238	703	555	468	(373)	(243)	3 245 2 539
Dotations aux pertes de crédit ⁽⁴⁾	588	160	1	–	100	28	110	73	–	(3)	799 258
Résultat avant charge (économie) d'impôts	587	898	649	553	1 138	675	445	395	(373)	(240)	2 446 2 281
Charge (économie) d'impôts	165	248	175	152	220	45	93	82	(100)	(74)	553 453
Résultat net	422	650	474	401	918	630	352	313	(273)	(166)	1 893 1 828
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	– (1)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	422	650	474	401	918	630	352	313	(273)	(165)	1 893 1 829
Actif moyen ⁽⁵⁾	186 905	155 874	10 681	8 834	217 949	192 280	32 134	26 706	71 627	65 089	519 296 448 783
Actif total	210 502	159 359	10 968	9 369	213 679	183 123	31 613	28 156	69 432	61 683	536 194 441 690

- (1) Certains montants comparatifs ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.
- (2) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 118 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB dans le secteur des Particuliers et Entreprises (1 M\$), le secteur de Gestion de patrimoine (3 M\$) et la rubrique *Autres* (114 M\$). Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, ces charges sont de 144 M\$ (105 M\$ déduction faite des impôts).
- (3) Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, un montant de 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB, dans le secteur des Particuliers et Entreprises (23 M\$) et le secteur de Gestion de patrimoine (1 M\$).
- (4) Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, un montant de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré dans le secteur des Particuliers et Entreprises, représentant les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.
- (5) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période et c'est sur cette base que l'actif sectoriel est présenté aux secteurs d'exploitation.
- (6) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré dans la rubrique *Autres*, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 8 et 10 afférentes aux présents états financiers consolidés).
- (7) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un gain de 4 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB au 31 janvier 2025. De plus, au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la Banque a comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction. Ces éléments ont tous été enregistrés dans la rubrique *Autres*.

Note 19 – Acquisition

Acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou *CWB*)

Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB, une institution de services financiers diversifiés établie à Edmonton, en Alberta, dans laquelle la Banque détenait déjà une participation de 5,9 %. Cette transaction permettra à la Banque d'accélérer sa croissance pancanadienne. Ce regroupement réunit deux banques canadiennes complémentaires dont les activités sont en pleine croissance et permet d'améliorer les services à la clientèle en offrant une gamme complète de produits et de services à l'échelle nationale, avec un modèle de service centré sur les régions.

La contrepartie totale transférée de 6,8 G\$ comprend 5,3 G\$ pour 100 % des actions ordinaires de CWB acquises par le biais d'un échange d'actions à un ratio d'échange de 0,450 action ordinaire de la Banque Nationale pour chaque action ordinaire de CWB, qui n'était pas déjà détenue par la Banque Nationale, 1,4 G\$ pour le règlement de relations préexistantes et 0,1 G\$ pour l'émission de droits de remplacement à des paiements fondés sur des actions. La juste valeur des actions ordinaires émises de la Banque a été déterminée sur la base du prix de l'action à la fermeture de la Bourse de Toronto au 31 janvier 2025, soit 128,99 \$ l'action. À la date d'acquisition, la Banque obtient une participation de 100 % des actions avec droit de vote de CWB et la participation détenue antérieurement de 5,9 % a été réévaluée à une juste valeur de 0,3 G\$. La participation ne donnant pas le contrôle dans CWB comptabilisée à la date d'acquisition a été évaluée à une juste valeur de 0,6 G\$ et représente les actions privilégiées de CWB et les billets de capital à recours limité (BCRL) en circulation à cette date. La contrepartie de l'acquisition totalise 7,7 G\$.

Sur la base des justes valeurs estimées, la répartition préliminaire du prix d'achat attribue 45,4 G\$ aux actifs, incluant le goodwill, et 37,7 G\$ aux passifs à la date d'acquisition. Le goodwill estimé de 1,6 G\$ reflète les synergies des dépenses prévues de nos activités de services bancaires liées aux secteurs des Particuliers et Entreprises et de Gestion de patrimoine, les synergies de financement attendues, ainsi que la croissance attendue de la plateforme de produits et services à l'échelle nationale. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Le tableau ci-dessous résume les justes valeurs estimées des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition ainsi que la contrepartie transférée. Durant la période d'évaluation pouvant aller jusqu'à 12 mois après la date de clôture de l'acquisition, les justes valeurs estimées des actifs acquis et des passifs pris en charge peuvent être ajustées de manière rétrospective pour tenir compte des informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date de l'acquisition.

Au 3 février 2025	
Actifs	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	148
Valeurs mobilières	4 481
Prêts ⁽¹⁾	37 818
Instruments financiers dérivés	127
Immobilisations corporelles	225
Goodwill	1 560
Immobilisations incorporelles ⁽²⁾	680
Autres actifs ⁽³⁾	368
	45 407
Passifs	
Dépôts ⁽⁴⁾	33 328
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	16
Instruments financiers dérivés	40
Passifs relatifs à des créances cédées	2 570
Autres passifs ⁽⁵⁾	1 224
Dettes subordonnées	554
	37 732
Total des actifs nets identifiables acquis et goodwill	7 675
Contrepartie transférée	
Émission de capitaux propres	5 290
Règlement de relations préexistantes	1 400
Émission de droits de remplacement à des paiements fondés sur des actions	63
	6 753
Participation détenue antérieurement	329
Participation ne donnant pas le contrôle	593
Contrepartie de l'acquisition	7 675

- (1) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels de 10 021 M\$, les prêts aux particuliers de 476 M\$, les créances sur cartes de crédit de 36 M\$ et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques de 27 285 M\$. La juste valeur des prêts reflète les estimations des pertes de crédit futures subies et prévues à la date d'acquisition et les primes ou escomptes de taux d'intérêt par rapport aux taux d'intérêt en vigueur.
- (2) Comprend les immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base de 605 M\$, ainsi que celles liées aux relations avec les clients de 75 M\$, qui sont amorties sur une période linéaire de 7 ans.
- (3) Comprend les intérêts à recevoir, les sûretés sur dérivés, les débiteurs, les actifs d'impôt différé et les autres éléments d'actifs.
- (4) Comprend les dépôts des particuliers de 21 198 M\$ et les dépôts des entreprises et administrations publiques de 12 130 M\$.
- (5) Comprend les créanciers et les charges à payer, les intérêts à payer, les obligations locatives et les autres éléments de passifs.

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la réévaluation à la juste valeur de la participation détenue antérieurement dans CWB a généré un gain de 4 M\$ qui a été comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, des frais d'acquisition et d'intégration de 144 M\$ sont inclus dans les *Frais autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats (118 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2025). Les résultats de CWB ont été consolidés dans les états financiers de la Banque à compter du 3 février 2025 et ont été comptabilisés dans les secteurs des Particuliers et Entreprises, de Gestion de patrimoine, des Marchés financiers et la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Depuis la date d'acquisition, CWB a contribué environ 298 M\$ au revenu total et une perte nette de 147 M\$ au résultat net de la Banque. Si la Banque avait conclu l'acquisition le 1^{er} novembre 2024, elle aurait présenté un revenu total d'environ 7 137 M\$ et un résultat net d'environ 1 975 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025.

Émission d'actions ordinaires

Le 3 février 2025, la Banque a émis un total de 50 272 878 actions ordinaires, pour un montant brut de 6,3 G\$, ce qui a augmenté le *Capital-actions ordinaires* de 6,3 G\$. Cette émission comprend 41 010 378 actions ordinaires au prix de 128,99 \$ l'action provenant de l'échange d'actions et 9 262 500 actions ordinaires au prix de 112,30 \$ l'action provenant de l'échange automatique des reçus de souscription. Pour de plus amples renseignements sur les reçus de souscription, se reporter à la note 10, afférente aux états financiers consolidés.

Échange d'actions privilégiées et rachat d'autres instruments de capitaux propres

En date du 4 février 2025, certaines modifications précédemment approuvées par les détenteurs des actions privilégiées de premier rang et des BCRL en circulation de CWB, qui permettaient l'échange des actions privilégiées de premier rang de CWB contre des actions privilégiées de premier rang substantiellement équivalentes de la Banque Nationale et le rachat anticipé des BCRL, ont été mises en œuvre.

Le 20 février 2025, il y a eu un échange de la totalité des actions privilégiées de premier rang, série 5 et série 9, émises et en circulation de CWB, contre des actions privilégiées de premier rang essentiellement équivalentes de la Banque Nationale, série 47 et série 49, donnant droit à un dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, portant intérêt à 6,371 % et 7,651 %. La Banque a échangé 10 000 000 d'actions privilégiées pour un montant total de 268 M\$, ce qui a diminué la *Participation ne donnant pas le contrôle* de 268 M\$, augmenté le *Capital-actions privilégiées* de 264 M\$ et augmenté les *Résultats non distribués* de 4 M\$. Les frais de consentement liés à cet échange pour un montant de 2 M\$, déduction faite des impôts, ont été comptabilisés dans les *Résultats non distribués*. Comme les actions privilégiées, série 47 et série 49, respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, elles sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III. Également, la Banque a racheté 175 000 BCRL – Série 1 et 150 000 BCRL – Série 2 de CWB pour un montant total de 335 M\$, incluant les frais de consentement, ce qui a réduit la *Participation ne donnant pas le contrôle* de 325 M\$ et diminué les *Résultats non distribués* de 7 M\$, déduction faite des impôts.

Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

800, rue Saint-Jacques, 33^e étage

Montréal (Québec) H3C 1A3

Sans frais : 1 866 517-5455

Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca

Internet : bnc.ca/relationsinvestisseurs

Relations médias

800, rue Saint-Jacques, 32^e étage

Montréal (Québec) H3C 1A3

Téléphone : 514 394-6500

Adresse électronique : ap@bnc.ca

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2025

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	26 février
Deuxième trimestre	28 mai
Troisième trimestre	27 août
Quatrième trimestre	3 décembre

Divulgaration des résultats du deuxième trimestre de 2025

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 28 mai 2025 à 11 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 898-3989 ou 514 392-1587. Le code d'accès est le 5889684#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 28 août 2025 en composant le 1 800 408-3053 ou le 514 861-2272. Le code d'accès est le 8865201#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

100, avenue University, 8^e étage

Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : service@computershare.com

Internet : computershare.com

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).